

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016





Plan du site

PARIS

- > ACCUEILLANTE
- > RESPONSABLE
- > ATTRACTIVE
- > INNOVANTE

REPÈRES

- > Budget
- > Bilan RH 2016

SERVICES DE LA VILLE

- > Secrétariat général
- > Action sociale, Enfance et Santé
- > Affaires culturelles
- > Affaires juridiques
- > Affaires scolaires
- > Attractivité et Emploi
- > Démocratie, Citoyen.ne.s et Territoires
- > Espaces verts et Environnement
- > Familles et Petite Enfance
- > Finances et Achats
- > Inspection générale
- > Immobilier, Logistique et Transports
- > Information et Communication
- > Jeunesse et Sports
- > Logement et Habitat
- > Patrimoine et Architecture
- > Prévention, Sécurité et Protection
- > Propreté et Eau
- > Relations internationales
- > Ressources humaines
- > Systèmes et Technologies de l'Information
- > Urbanisme
- > Voirie et Déplacements
- > Centre d'action sociale de la Ville de Paris
- > Paris Musées

OUTILS

- > Plan du site
- > Crédits
- > Contact - 2016 ©

RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2016

ANNE HIDALGO, MAIRE DE PARIS

Paris à la hauteur
de ses ambitions

« ***Vous pouvez compter sur mon indéfectible engagement à vos côtés.*** »

En 2016, Paris s'est affirmée comme une ville accueillante pour tous, à la fois durable et attractive.

[LIRE LA SUITE >](#)

PHILIPPE CHOTARD, SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DE LA VILLE DE PARIS

Répondre aux attentes
de tous les Parisiens

En 2016, l'administration parisienne aura été, à nouveau, au rendez-vous des grandes attentes des Parisiens.

Que ce soit en matière de soutien aux populations fragiles, de livraison de nouveaux équipements, de bon fonctionnement au quotidien des services publics parisiens ou de renforcement de la démocratie participative, les services et les agents de la collectivité se sont mobilisés pour tenir les engagements de la Municipalité.

[LIRE LA SUITE >](#)

Actions phares



Paris .ATTRACTIVE

Euro 2016 : accueillir l'Europe

Du 10 juin au 10 juillet Paris a accueilli l'UEFA Euro 2016. Cette 15^e édition de la compétition a réuni 24 nations pour 51 matchs, dont 5 au Parc des Princes et 7 au Stade de France.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/euro-2016-accueillir-leurope-0>



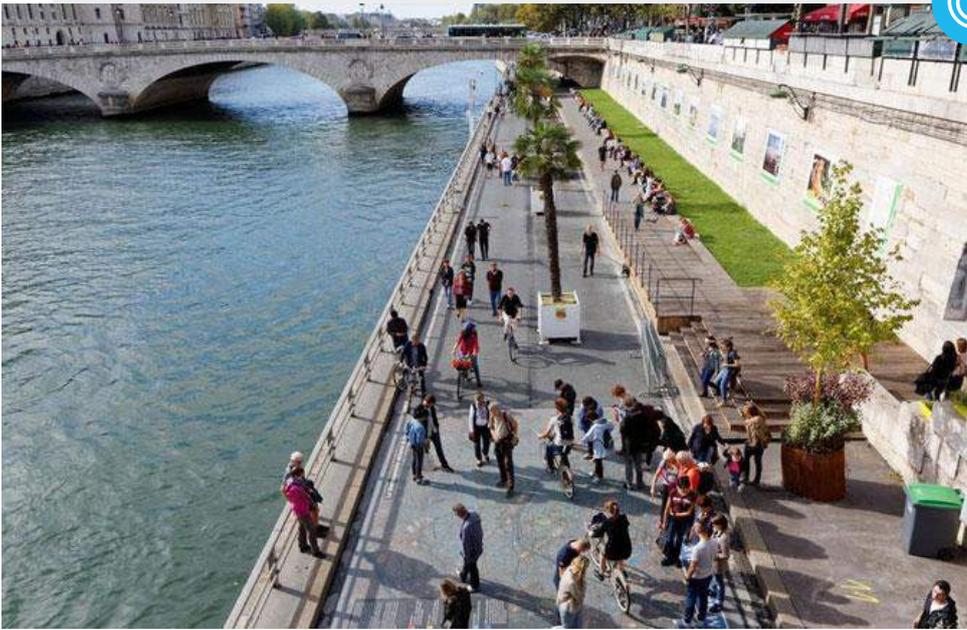
Paris .RESPONSABLE

Premier centre humanitaire pour réfugiés

Le premier centre humanitaire d'accueil pour réfugiés de la porte de la Chapelle offre un lieu de repos temporaire pour étudier leurs droits à l'asile et les orienter vers des structures adaptées.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/premier-centre-humanitaire-pour-refugies>



Paris .ACCUEILLANTE

Rive droite : piétonnisation des berges

Les berges retournent aux piétons et aux cyclistes. Les berges de Seine rive droite piétonnisées visent à devenir un lieu majeur pour le rayonnement, l'attractivité et l'identité de Paris, et un nouvel espace public de 4,5 hectares : le Parc Rives de Seine.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/rive-droite-pietonnisation-des-berges>



Paris .INNOVANTE

Inscrire Paris pleinement dans le XXI^e siècle

La loi sur le statut de Paris et l'aménagement métropolitain a été adoptée par le Parlement le 16 février 2017, à la suite d'une année de concertation et de travail législatif.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/inscrire-paris-pleinement-dans-le-xxie-siecle>

Paris Accueillante



Paris développe les actions visant à améliorer le cadre de vie des Parisiens et l'accessibilité des lieux et des services. Elle multiplie les points de rencontre et les occasions de partager.



9,25 M€

mobilisés par la cellule Fonds Social Européen

**POUR DES ACTIONS D'INSERTION
PROFESSIONNELLE**



160 000

votants

AU BUDGET PARTICIPATIF



+ 640

places dans les établissements d'accueil

DE LA PETITE ENFANCE



219 854

demandeurs de logement

ACCUEILLIS



4 600

opérations d'entretien

**SUR 3 600 BÂTIMENTS
MUNICIPAUX**



1 900

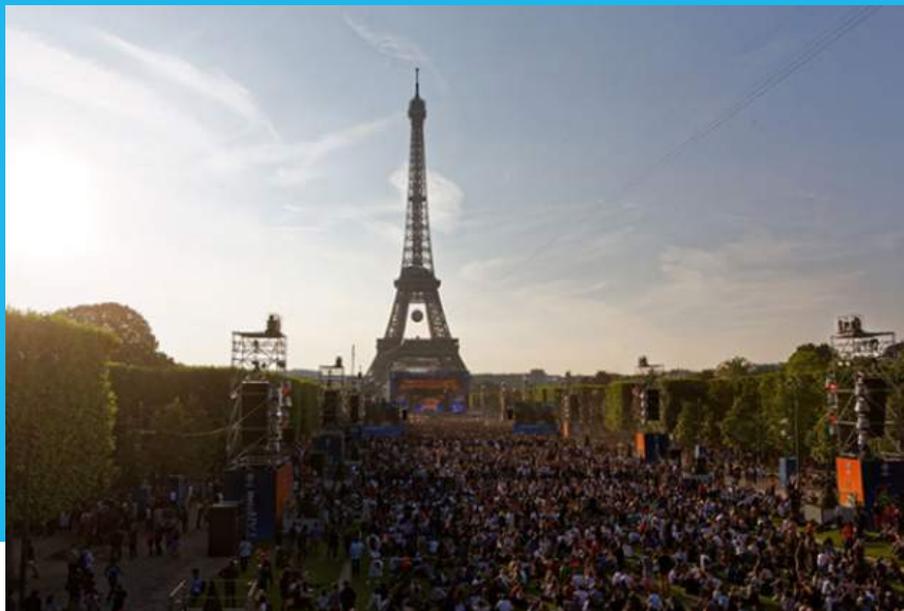
agents regroupés à la DPSP

**POUR LUTTER CONTRE LES
INCIVILITÉS**

Projets phares

Euro 2016 : accueillir l'Europe

En accueillant du 10 juin au 10 juillet l'UEFA EURO 2016, Paris a vibré pendant un mois au rythme du football. Intégrée au sein de la Mission Grands Événements Sportifs Internationaux de la DJS, la DICOM a pleinement contribué à faire de l'EURO un événement populaire.



Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/euro-2016-accueillir-leurope>



Renforcer les dispositifs de propreté

Améliorer la propreté des rues et impliquer davantage les Parisiens.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/renforcer-les-dispositifs-de-proprete>

LIRE LA SUITE

Lutter contre les incivilités

Afin de s'adapter aux nouveaux usages de l'espace public et améliorer la tranquillité des Parisiens et l'image de la Capitale, la Ville de Paris a engagé une importante réforme de son organisation pour mieux lutter contre les incivilités.



Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/lutter-contre-les-incivilités>



Faire respirer le cœur de Paris

Dix hectares en bords de Seine, dédiés à la détente, aux loisirs et aux activités sportives, sont désormais accessibles aux Parisiens et amoureux de Paris.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/faire-respirer-le-coeur-de-paris>

LIRE LA SUITE

PARIS RESPONSABLE



Paris s'engage en faveur du bien-vivre ensemble au sein d'une ville durable et solidaire.



183 M€

d'aides et d'allocations

VERSÉES



114 000

Parisiens bénéficiaires

DES MINIMAS SOCIAUX



30 M€

destinés aux quartiers populaires dans le cadre du Budget Participatif

(SUR 100 POUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE)



5 000

personnes hébergées en 3 mois

CENTRE HUMANITAIRE PORTE DE LA CHAPELLE



590

opérations de sécurisation

DANS LES ÉCOLES



90

partenaires mobilisés pour l'exercice EU SEQUANA

DE GESTION DE CRUE

Projets phares

Favoriser le retour à l'emploi

Adopté en juin 2016, le Plan parisien d'insertion par l'emploi (PPIE) est le cadre de référence pour l'action de Paris et de ses partenaires en matière d'insertion sociale et professionnelle. Cinq grands axes d'intervention permettent de mettre en synergie son action.



Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/favoriser-le-retour-lemploi>



Faire le Paris des enfants et des familles

La Maire de Paris a lancé le 15 juin 2016 la Stratégie parisienne pour l'enfance et les familles, pour soutenir la parentalité, favoriser la mixité, assurer l'égalité et permettre à chaque enfant d'aller à la rencontre de ses chances et de ses possibilités.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/faire-le-paris-des-enfants-et-des-familles>

LIRE LA SUITE

Le Plan Local d'Urbanisme évolue

Lancée en 2014, la modification du PLU a été menée à son terme en 2016. Ce nouveau PLU a permis d'ajuster le cadre réglementaire afin de l'adapter aux nouveaux enjeux de transformations de la ville (consommation d'énergie, végétalisation, mixité des usages...).



Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-plan-local-durbanisme-evolue>



Accueillir les publics défavorisés

Ville capitale, Paris attire un grand nombre de personnes défavorisées ou fragiles : sans-domicile fixe, réfugiés, etc. Parce que la solidarité est une des valeurs phares de Paris, la collectivité s'attache à les accueillir en respectant leur dignité.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/accueillir-les-publics-defavorises>

LIRE LA SUITE

Paris Attractive



Paris contribue activement au dynamisme, à l'attrait et à la diversité de la capitale.



1 216 000

visiteurs dans la Fan Zone Tour Eiffel

DURANT L'UEFA EURO 2016



5 210

ateliers culturels organisés

DANS LES ÉCOLES



7 502

logements sociaux

FINANCÉS



+ 50,3 km

de linéaires de voies dédiées

AU COMMERCE ET/OU À L'ARTISANAT



300 000

abonnés

VÉLIB'



21

expositions temporaires

DANS LES MUSÉES DE LA VILLE DE PARIS

Projets phares

La Canopée, un pôle culturel pour la Métropole

En avril, un pôle culturel d'envergure métropolitaine a ouvert ses portes au cœur de Paris. Destiné à tous les publics, il est constitué de 4 établissements : un centre culturel Hip Hop, un conservatoire, une médiathèque et une Maison des Pratiques Artistiques Amateurs.



Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/la-canopee-un-pole-culturel-pour-la-metropole>



Installer le sport dans l'espace public

Paris, ville sportive, développe son offre d'équipements, notamment de proximité et dans les zones carencées, afin de favoriser la pratique sportive dans l'espace urbain.

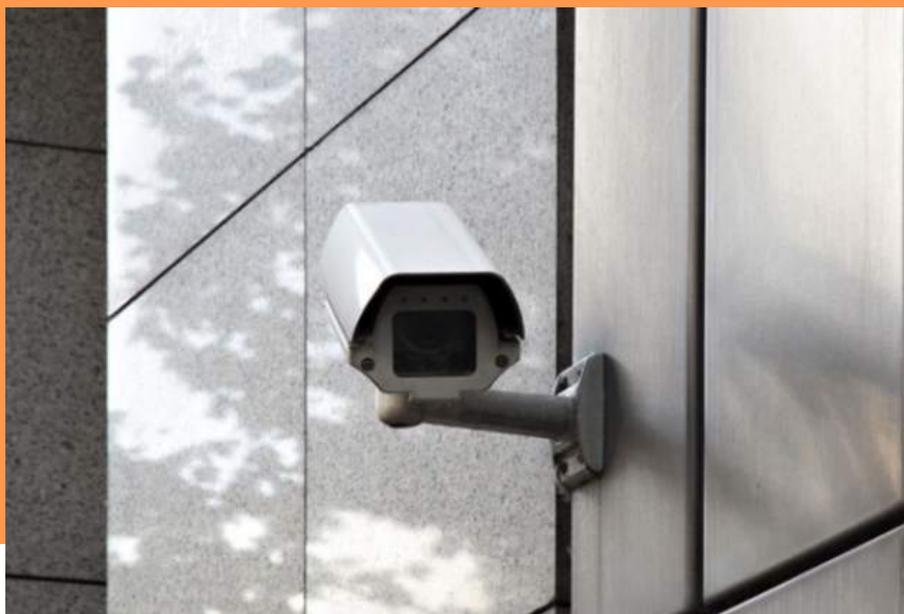
Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/installer-le-sport-dans-lespace-public>

LIRE LA SUITE

Sécuriser les bâtiments publics

Depuis décembre 2015, la sécurité a été renforcée dans plus de 950 établissements publics. Écoles, crèches et conservatoires sont désormais dotés de dispositifs d'alarme, de vidéo protection et de serrurerie renforcée.



Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/securiser-les-batiments-publics>



Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/apprentis-recrute>

Apprentis : on recrute !

Avec un objectif ambitieux de 500 recrutements par an, la Mairie de Paris a donné la priorité aux jeunes les moins diplômés.

LIRE LA SUITE

Paris Innovante



Paris expérimente, entreprend et se transforme. Elle s'adapte aux évolutions des modes de vie des usagers. Elle agit avec audace et créativité.



768

nouveaux permis

DE VÉGÉTALISER



18 000 m²

engagés dans les incubateurs et immeubles

INNOVANTS



3,3 km

Piétonnisation de berges

**DU TUNNEL DES TUILERIES (1ER)
AU BASSIN DE L'ARSENAL (4ÈME)**



2 310

usagers reçus d'avril à décembre 2016

(MAIRIE MOBILE)



53

services numériques,

**DONT 26 NOUVEAUX OU
RENOUVELÉS EN 2016**



210 399

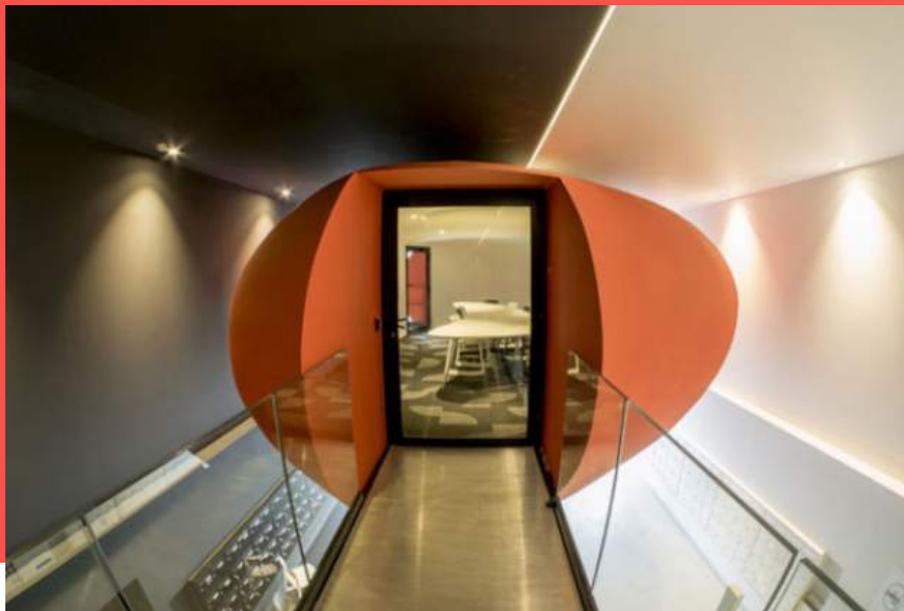
œuvres en ligne

**(PORTAIL DES COLLECTIONS
PARIS MUSÉES)**

Projets phares

Les entreprises innovantes investissent le Cargo

Le 10 mars 2016, Anne Hidalgo a inauguré « Le Cargo », un bâtiment de 15 000 m² dédié à l'innovation dans les industries créatives, qui compte parmi les plus grands incubateurs du monde. Ce projet, situé bd MacDonald, est cofinancé par Ville de Paris, RIVP et Région IdF.



Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/les-entreprises-innovantes-investissent-le-cargo>



La végétalisation participative s'enracine

Faire pousser des plantes partout où cela est possible et y associer les habitants, telle est la politique menée à Paris depuis 2014 avec un triple objectif : créer des parcours de fraîcheur, améliorer le cadre de vie, nouer des liens dans les quartiers.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/la-vegetalisation-participative-senracine>

LIRE LA SUITE

Inscrire Paris pleinement dans le XXI^e siècle

La loi sur le statut de Paris et l'aménagement métropolitain a été adoptée par le Parlement le 16 février 2017, à la suite d'une année de concertation et de travail législatif.



Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/inscrire-paris-pleinement-dans-le-xxie-siecle>



Paris au cœur du Grand Paris

Naissance de la Métropole du Grand Paris, une nouvelle organisation se met en place pour améliorer le cadre de vie, réduire les inégalités et créer un modèle durable sur le plan urbain, social et économique pour 7 millions d'habitants.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet :

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/paris-au-coeur-du-grand-paris>

LIRE LA SUITE



Budget de la ville

Les dépenses réelles de fonctionnement, d'un montant de 7 683 M€, progressent de 0,4 % par rapport au CA 2015. Les dépenses de péréquation atteignent 491 M€, soit une augmentation de 8 % par rapport au CA 2015 (+ 36 M€).

Hors dépenses de péréquation, les dépenses de fonctionnement s'établissent à 7 192 M€, en baisse de 0,08 % par rapport à 2015.

Cette évolution est le fruit des efforts de maîtrise de la dépense de la collectivité parisienne.

Poursuivant le programme d'investissement de la mandature, les dépenses d'investissement atteignent 1 629 M€ au CA 2016, en hausse de 17 % par rapport à 2015.

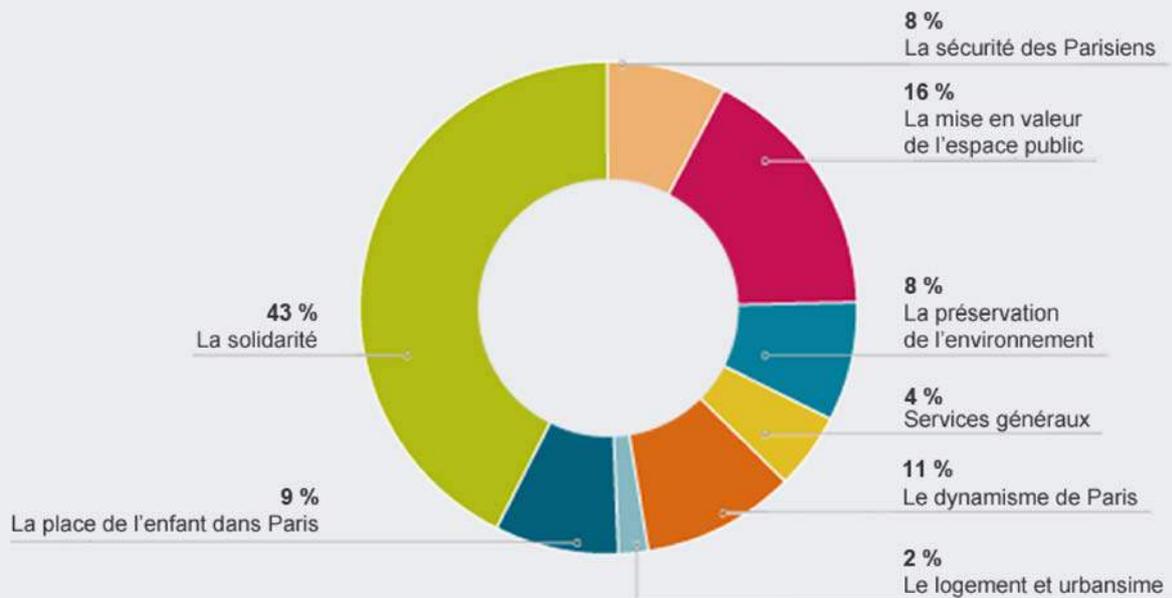
Compte administratif 2016



7 683 M€

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

CA 2016 DE LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (HORS CHARGES FINANCIÈRES)

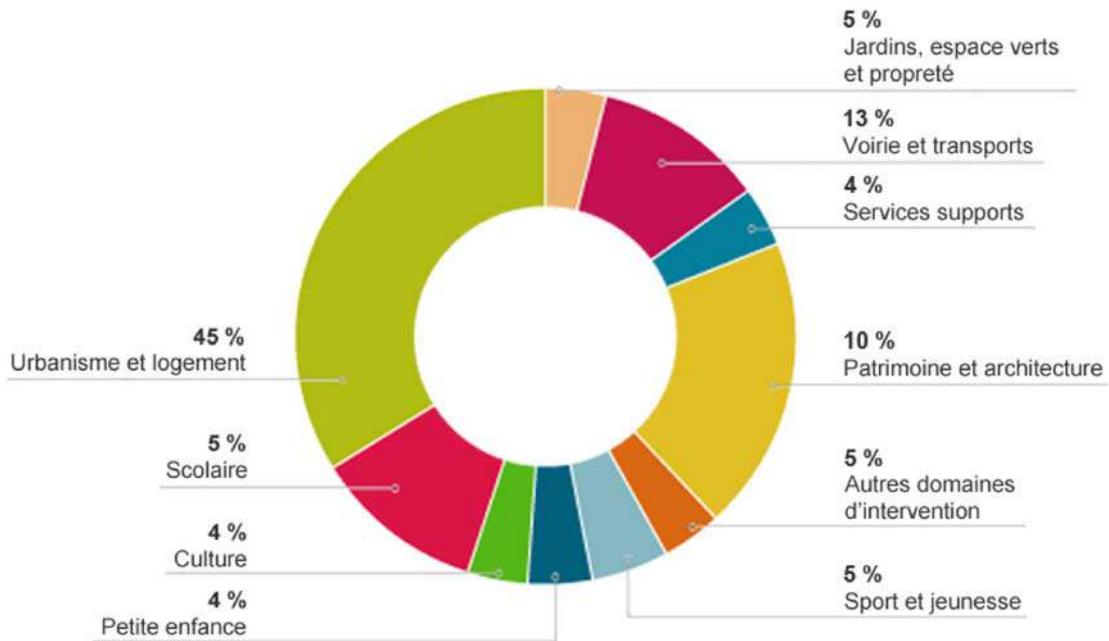




1 629 M€

**DÉPENSES RÉELLES
D'INVESTISSEMENT**

CA 2016 DE LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE
RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS EMPRUNT)



Ressources

Rapport financier 2016 (2.63 MB)

Le rapport financier détaille les dépenses d'investissement et de fonctionnement de la Ville, l'évolution des taxes, des charges, des recettes et de l'épargne.

<http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/93830.pdf>

Le budget de la Ville de Paris

Le budget 2016, mais aussi les budgets précédents, les comptes administratifs et les rapports financiers sont en ligne sur paris.fr.

<http://budgetprimitif2016.paris.fr/#/>

Bilan RH 2016

La gestion des ressources humaines de la collectivité témoigne de l'attention portée par l'administration à l'amélioration des conditions de travail des agents, au déroulement des carrières et à la résorption de l'emploi précaire.

La collectivité poursuit aussi son action pour le développement des compétences et de la mobilité.

Elle agit aussi fortement pour garantir l'égalité professionnelle hommes/femmes et veille à l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi.

Emploi

La catégorie A représente 13,4 % des effectifs

La catégorie B représente 18,3 % des effectifs

La catégorie C représente 68,2 % des effectifs



51 145 agents permanents travaillent à la Mairie de Paris,

dont **57 %** de femmes



L'âge moyen des titulaires est de 46 ans

2 361 personnes sont en dispositif d'insertion professionnelle

Carrières



1 914 agents ont été titularisés & **4 410** agents ont été promus en 2016

38,2 % des emplois de direction sont occupés par des femmes (hors titre IV)



31 902 €, c'est la rémunération brute moyenne des agents permanents à temps plein



Conditions de travail



Les dépenses en matière de prévention et de sécurité s'élèvent à

31,5 millions d'euros par an



Le service de santé a reçu

25 739 agents au cours de l'année



Action sociale



179 824 euros d'aides financières ont été versées aux agents



3 610 agents ont été reçus par les assistantes sociales



19,9 millions d'euros de subventions de fonctionnement ont été versées pour les œuvres sociales et les restaurants administratifs

Ressources

Rapport social 2016 (2.59 MB)

Le rapport social présente la politique
menée par la collectivité.

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/rapport_social_2016.pdf



Secrétariat général

Le Secrétariat général veille à la mise en œuvre du projet de mandature défini par la maire et ses adjoints, en lien avec les 20 mairies d'arrondissement. À ce titre, il assure un rôle de pilotage et d'animation des directions de la Ville. Au sein de l'administration, il s'attache à développer la transversalité.



3,8 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



0,1 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



156

AGENTS

Actions phares



Paris .INNOVANTE

Paris au cœur du Grand Paris

Naissance de la Métropole du Grand Paris, une nouvelle organisation se met en place pour améliorer le cadre de vie, réduire les inégalités et créer un modèle durable sur le plan urbain, social et économique pour 7 millions d'habitants.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/paris-au-coeur-du-grand-paris>



Paris .RESPONSABLE

Accueillir les publics défavorisés

Ville capitale, Paris attire un grand nombre de personnes défavorisées ou fragiles : sans-domicile fixe, réfugiés, etc. Parce que la solidarité est une des valeurs phares de Paris, la collectivité s'attache à les accueillir en respectant leur dignité.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/accueillir-les-publics-defavorises>



Paris .INNOVANTE

Inscrire Paris pleinement dans le XXI^e siècle

La loi sur le statut de Paris et l'aménagement métropolitain a été adoptée par le Parlement le 16 février 2017, à la suite d'une année de concertation et de travail législatif.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/inscrire-paris-pleinement-dans-le-xxie-siecle>



Paris .ACCUEILLANTE

Faire respirer le cœur de Paris

Dix hectares en bords de Seine, dédiés à la détente, aux loisirs et aux activités sportives, sont désormais accessibles aux Parisiens et amoureux de Paris.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/faire-respirer-le-coeur-de-paris>



Paris .ATTRACTIVE



La modernisation de l'administration

Pour améliorer la qualité du service rendu aux Parisiens, l'administration se modernise et gagne en efficacité par son approche innovante dans la conduite de l'action publique.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/la-modernisation-de-ladministration>



Paris .ATTRACTIVE



15^e Carnaval Tropical de Paris

Le Carnaval Tropical de Paris est depuis plusieurs années une manifestation incontournable des Outre-mer à Paris.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF co:mplet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/15e-carnaval-tropical-de-paris>

Faits marquants

PETITE CEINTURE : NOUVEAUX USAGES

La reconquête de la Petite ceinture se poursuit. Un nouveau tronçon a été ouvert en 2016 dans le 13^e. D'autres portions sont en cours d'aménagement sur la base d'une concertation avec tous les acteurs. D'ici fin 2017, 10 hectares au total seront ouverts aux Parisiens.

RENFORCER À PARIS LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

Tous les services municipaux chargés de prévenir, de dissuader et de réprimer les incivilités ont été réunis dans une seule direction. Une unité d'appui spécialisée, pouvant intervenir 7j/7, a été créée pour renforcer la réactivité des équipes municipales.

PARIS COMMÉMORE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Chaque année, la Ville commémore le décret du 27 avril 1848, ainsi que la journée nationale du 10 mai, relatifs à l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises et à la reconnaissance de la traite en tant que crime contre l'humanité.

INVENTONS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

La municipalité a contribué au succès du plus grand concours d'urbanisme d'Europe (6,4 M€ d'investissement privé attendu), en partageant son expérience et la méthode acquise avec « Réinventer Paris » et en proposant 8 sites situés dans l'Arc de l'Innovation.

FONDS D'INVESTISSEMENT MÉTROPOLITAIN (FIM)

La municipalité a obtenu le co-financement du fonds d'investissement métropolitain pour prolonger la Passerelle du Cambodge (200 000 €). Ce projet permettra une liaison piétonne, cycliste et écologique entre le parc de la Cité Universitaire et Gentilly.

RÉAMÉNAGER 7 GRANDES PLACES PARISIENNES

À l'issue d'une importante concertation publique, 7 places parisiennes (Bastille, Fêtes, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon) seront réaménagées, d'ici 2020, pour en faire des lieux de convivialité plus accessibles par les modes de transports doux.

PACTE ÉTAT-MÉTROPOLE SUR LA RÉSILIENCE

La municipalité a présenté à la métropole 15 projets opérationnels de franchissement cyclables et piétons avec ses communes limitrophes. Paris a reçu 5,5 M€ de soutien à l'investissement pour les co-financer dans la mandature.

Action sociale, Enfance et Santé

La DASES exerce l'ensemble des compétences départementales et certaines compétences municipales dans le domaine social, médico-social et de santé (autonomie, protection de l'enfance, santé publique, solidarité, insertion). C'est le principal pilote de la lutte contre la grande exclusion, Grande Cause de la mandature.



1,31 MD€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



23,3 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



4 187

AGENTS

Actions phares



Paris .RESPONSABLE

Nouveau Paris Solidaire

La mise en place du Nouveau Paris Solidaire se poursuit pour une meilleure lisibilité des services sociaux et pour mieux prendre en compte les spécificités des territoires.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/nouveau-paris-solidaire>



Paris .RESPONSABLE

Favoriser le retour à l'emploi

Adopté en juin 2016, le Plan parisien d'insertion par l'emploi (PPIE) est le cadre de référence pour l'action de Paris et de ses partenaires en matière d'insertion sociale et professionnelle. Cinq grands axes d'intervention permettent de mettre en synergie son action.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/favoriser-le-retour-lemploi>



Paris .RESPONSABLE

Les Assises parisiennes de la Santé

Mettre la santé au cœur de toutes les politiques publiques, c'est l'objectif de la Ville. Ces dix mois d'Assises parisiennes de la santé ont permis d'identifier des besoins et de proposer des actions et pistes de progrès pour les Parisiennes et Parisiens.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/les-assises-parisiennes-de-la-sante>

PARIS SOLIDAIRE

Enfants en danger : prévenir, protéger, insérer

Synthèse
Schéma parisien
de protection de l'enfance
➡ 2020



Paris .RESPONSABLE

Schéma parisien de protection de l'enfance

Le Schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance permet d'ajuster l'offre de la collectivité et détaille les orientations parisiennes en matière de prévention et d'amélioration de la prise en charge des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/schema-parisien-de-protection-de-lenfance>

Faits marquants

EXPÉRIMENTATION DE SALLE DE CONSOMMATION À MOINDRE RISQUE

La mise en service à Paris d'une Salle de consommation à moindre risque expérimentale est une première en France. Son objectif est notamment de réduire les risques sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues et de limiter les troubles dans l'espace public.

UN CONGRÈS NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE À PARIS

Organisées pour la première fois à Paris, les Journées nationales de l'ANDASS (Association nationale des directeurs d'action sociale et de la santé des départements et des métropoles) ont réuni plus de 300 participants fin septembre 2016 sous le thème de l'innovation.

UN NOUVEAU CENTRE D'ACCUEIL POUR LES RÉFUGIÉS

Conformément à ses engagements, la Ville de Paris a ouvert un Centre d'accueil pour les réfugiés au 70 boulevard Ney dans le 18^e arrondissement. Bâti sur une ancienne friche de la SNCF, le centre humanitaire, réservé aux hommes seuls, est géré par l'association Emmaüs.

LA LOI D'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT (ASV)

Parmi ses principales dispositions, la Loi ASV, promulguée le 29 décembre 2015, revalorise les plafonds, diminue les taux de contribution des plans d'aide de l'allocation personnalisée à l'autonomie et crée de nouveaux droits pour les aidants.

PRIX TERRITORIA D'OR POUR « LA PASSERELLE DES ARTS »

Le projet éducatif « La Passerelle des arts » ou comment culture et social peuvent s'articuler en créant des synergies entre professionnels et enfants. Un partenariat DASES-Paris Musées récompensé d'un Prix Territoria d'Or dans la catégorie culture.

SUITE DU PACTE PARISIEN DE LUTTE CONTRE LA GRANDE EXCLUSION

La mise en œuvre du Pacte parisien de lutte contre la Grande exclusion s'illustre notamment par la création d'un nouvel Espace solidarité insertion (ESI) familles.

LE DISPOSITIF PARIS MED' PREND SON ENVOL

Les premières installations de professionnels de santé dans le cadre du plan Paris Med' visent à renforcer l'offre de soins en secteur 1.

SUCCÈS POUR « PARIS QUI SAUVE »

Le plan « Paris qui sauve » est acté : plus de 6 000 Parisien-ne-s initié-e-s aux gestes qui sauvent, avec le SAMU, les pompiers, la Croix-Rouge, la Protection Civile et le lancement de l'installation de défibrillateurs accessibles à tous dans l'espace public.

UN AN DU SERVICE ÉDUCATIF AUPRÈS DES JEUNES MAJEURS

Le Service éducatif auprès des jeunes majeurs (SEJM) a fêté ses un an en 2016. Sa création, au sein de l'aide sociale à l'enfance, s'inscrit dans la dynamique du Pacte Parisien de lutte contre la Grande exclusion et du Schéma parisien de la protection de l'enfance.

LE PLAN PARISIEN DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

La mise en œuvre du Plan parisien de santé environnementale se concrétise notamment par le lancement des premières évaluations d'impacts en santé (EIS), la création du Service parisien de santé environnementale et la Semaine parisienne de santé environnementale.

Les Assises parisiennes de la santé

Exercice inédit de démocratie sanitaire, les Assises parisiennes de la santé ont réuni pendant 10 mois professionnel-le-s et citoyen-ne-s pour échanger et débattre.

Le débat
de tous,



siennes

la santé
de chacun.

Affaires culturelles

La DAC met en œuvre la politique culturelle de la Ville. Celle-ci se décline en trois missions principales : conserver et valoriser le patrimoine matériel et immatériel, soutenir la création et accompagner la diffusion des œuvres créées, permettre au plus grand nombre l'accès à l'offre et à la pratique culturelle.



187,8 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

55,4 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



2 767

AGENTS



885

TOURNAGES RÉALISÉS À PARIS



13

MILLIONS DE PRÊTS DANS LES
BIBLIOTHÈQUES

5 210

ATELIERS CULTURELS ORGANISÉS
DANS LES ÉCOLES

Actions phares



Paris .ATTRACTIVE

La Canopée, un pôle culturel pour la Métropole

En avril, un pôle culturel d'envergure métropolitaine a ouvert ses portes au cœur de Paris. Destiné à tous les publics, il est constitué de 4 établissements : un centre culturel Hip Hop, un conservatoire, une médiathèque et une Maison des Pratiques Artistiques Amateurs.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/la-canopee-un-pole-culturel-pour-la-metropole>



Paris .INNOVANTE

Le Conseil Parisien de la Musique (CPM)

La Ville de Paris construit sa politique avec les professionnels du secteur des musiques actuelles. Dans le cadre du Conseil Parisien de la Musique, elle a abouti à déployer de nouveaux moyens en faveur des salles de concert parisiennes, des artistes et des publics.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-conseil-parisien-de-la-musique-cpm>



Paris .INNOVANTE

Le parcours de sensibilisation musicale pour le CP

À la rentrée 2016, le parcours de sensibilisation musicale, encadré par des enseignants volontaires, à l'attention de tous les enfants de CP des écoles publiques parisiennes, a commencé à être mis en place, dans le cadre d'un déploiement progressif sur deux ans.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-parcours-de-sensibilisation-musicale-pour-le-cp>



Paris .RESPONSABLE

La culture pour lutter contre la Grande exclusion

Pour favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques, pan incontournable de la lutte contre la Grande exclusion, la Ville de Paris multiplie les initiatives pour renforcer les liens entre les équipements culturels parisiens et les structures d'hébergement.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/la-culture-pour-lutter-contre-la-grande-exclusion>

Faits marquants

NUMÉRISATION DES HOMMAGES SUITE AUX ATTENTATS

8 000 documents déposés sur les lieux des attentats ont été collectés par les Archives de Paris. Numérisés dans le cadre d'un mécénat de compétence de la société Arkhenum, une partie a été mise en ligne sur paris.fr à l'occasion des cérémonies du 13 novembre 2016.

LE PLAN DE RÉNOVATION DU PATRIMOINE CULTUEL ENGAGÉ

Deux chantiers d'envergure sont finalisés, inscrits dans le plan de la Ville (80 M€ financés sur 110 engagés de 2014 à 2020) : la réouverture de l'église St-Germain-de-Charonne et la restauration de la Chapelle des Saints-Anges à St-Sulpice peinte par Delacroix.

LE MONUMENT VIRTUEL AUX MORTS PARISIENS DE 14-18

Alors que Paris ne dispose pas de monument rendant hommage à ses morts pour la France, le monument virtuel recense l'ensemble des 93 000 Parisiens disparus pendant la Grande Guerre. Il préfigure, voire compètera, un Monument aux Morts qui sera érigé en 2018.

UN THÉÂTRE QUI RAYONNE DANS LA VILLE

Fermé pour d'ambitieux travaux de rénovation financés par la Ville de Paris, le Théâtre de la Ville en profite pour déployer sa programmation dans vingt lieux partenaires, au-delà du site des Abbesses et de l'Espace Cardin où il s'est installé en novembre 2016.

LES PARISIENS CHOISISSENT LES ARTISTES DU TRAMWAY

L'installation d'œuvres d'art contemporain pour l'extension du tramway T3 se poursuit. Une démarche innovante et participative a été choisie par la Ville de Paris en partenariat avec la Fondation de France qui associe les Citoyens au choix des artistes et des sites.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LES BIBLIOTHÈQUES

Consulté par 200 000 internautes/mois, le site a été lancé un an après celui de la bibliothèque numérique : services novateurs et personnalisés, consultation du catalogue, informations sur l'ensemble du réseau (67 bibliothèques) et son agenda culturel.

LES 10 ANS DU FONDS DE SOUTIEN AU COURT MÉTRAGE

Afin d'encourager l'émergence de nouveaux talents, la Ville de Paris a créé en 2006 un fonds de soutien au court métrage. En 10 ans, plus de 100 productions ont été soutenues, sélectionnées par un comité de professionnels, présidé par Cédric Klapisch, cinéaste reconnu.

RENAISSANCE DE LA VILLA VASSILIEFF À MONTPARNASSE

La Villa Vassiliev, nouvel établissement culturel de la Ville de Paris, gérée par Bétonsalon, est un lieu de travail et de vie pour l'art contemporain. Ouverte au public en février 2016, elle accueille en résidence des artistes et chercheurs et propose des expositions.

LA CULTURE, ACTEUR PHARE DE L'EURO 2016 À PARIS

Lors de l'EURO, la programmation culturelle de la Ville de Paris a été conçue pour faire participer les acteurs culturels, les Parisiens et les visiteurs en amont et au cours de la compétition : bibliofoot, Onze de Légende, match concert du CRR à la Philharmonie...

UNE NOUVELLE SALLE POUR LE THÉÂTRE AUX MAINS NUES

En janvier 2016, ce lieu dédié aux arts de la marionnette dans le 20^e ouvre ses portes. L'extension de ses locaux et une nouvelle salle lui permet de développer et densifier son offre (création, formation, ateliers et diffusion) en faveur des artistes et du public.

Affaires juridiques

La DAJ assure des missions de veille, de conseil et de défense des intérêts de la ville, ainsi que l'assistance juridique des agents et des élus. Elle développe des dispositifs d'aide à l'accès au droit pour les Parisiens et publie les actes réglementaires de la collectivité parisienne au BMO.



5,8 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



0,03 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



73

AGENTS



1 523

AVIS JURIDIQUES ÉMIS



113 000

PARISIENS REÇUS PAR LES POINTS
D'ACCÈS AU DROIT ET RELAIS
D'ACCÈS AU DROIT



1 674

CONTENTIEUX OUVERTS. 460
AFFAIRES JUGÉES (TAUX DE GAIN
DE 82 %)

Actions phares



Paris .RESPONSABLE

Lutte contre les discriminations

Avec le Service Égalité-Intégration-Inclusion de la DDCT et la référente territoriale du Défenseur des droits, la DAJ a participé à la construction d'une formation-action pour les professionnels de l'accès au droit sur la détection des situations de discrimination.



Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/lutte-contre-les-discriminations>



Paris .RESPONSABLE

Centre d'hébergement d'urgence XVI^e

Centre d'hébergement d'urgence Allée des Fortifications : le juge des référés a rejeté les demandes de suspension formées à l'encontre de la convention d'occupation du domaine public -CODP- et du permis de construire délivré à titre précaire à l'association Aurore.



Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/centre-dhebergement-durgence-xvie>



Paris .ACCUEILLANTE

Berges de Seine rive droite

Berges de Seine rive droite : rejet
des 4 référés suspension.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF co:mplet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/berges-de-seine-rive-droite>



Paris .INNOVANTE

Statut de la Ville de Paris

La direction des affaires juridiques
a participé activement à la
rédaction de la loi n° 2017-257
relative au statut de Paris
et à l'aménagement métropolitain
promulguée le 28 février 2017.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF co:mplet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/statut-de-la-ville-de-paris>

Faits marquants

CHANGEMENT D'USAGE DES LOCAUX D'HABITATION

Depuis la réforme introduite par la loi Justice, la DAJ est chargée d'initier et de suivre les procédures contentieuses liées au non respect de la réglementation relative au changement d'usage des locaux d'habitation, en lien avec la DLH.

MAISON DES CANAUX

La DAJ a participé par son expertise à la création de la Maison des Canaux, structure associative initiée par la Ville, destinée à gérer le lieu appelé « Les Canaux ». La Maison des Canaux a été ouverte au public pour la première fois le 10 octobre 2016.

MODIFICATION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La DAJ a contribué à la sécurisation juridique de la modification générale du PLU de Paris qui a été approuvée par délibération du Conseil de Paris les 4, 5 et 6 juillet 2016.

EPM - ÉLABORATION ET PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Maître d'ouvrage d'EPM, la DAJ a mené à bien son adaptation au nouveau droit des marchés publics, relancé le Club Utilisateurs EPM et impulsé un vaste chantier de simplification et modernisation de l'outil vers la dématérialisation complète des marchés publics en 2018.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT VELIB'

La DAJ a participé au dialogue compétitif Vélib' au sein d'une équipe composée de la DVD, DFA, de Cachan, de Grand Paris Seine Ouest et de Plaine Commune. Le travail fourni permettra l'attribution du marché par la CAO du syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole.

PROTECTION DU NOM VILLE DE PARIS

Le 20 avril 2016, la Ville de Paris a obtenu de l'Institut National de la Propriété Industrielle la première décision d'opposition favorable fondée sur l'atteinte au nom, à l'image ou à la renommée d'une collectivité territoriale, renforçant la protection de son nom.

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le tribunal administratif de Paris a rejeté les recours en annulation contre les permis d'aménager pour la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage dans les bois de Vincennes et de Boulogne.

Affaires scolaires

La direction des affaires scolaires assure l'accueil de 200 000 élèves parisiens et la gestion de 791 établissements scolaires. Elle propose des activités scolaires, péri et extrascolaires dont 15 476 ateliers éducatifs gratuits les mardi et vendredi après-midi. Elle organise aussi des cours municipaux pour adultes.



229,8 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



68,2 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



11 445

AGENTS



855

PROJETS ÉDUCATIFS EN COLLÈGE
TOUCHANT 43 426 COLLÉGIENS
DANS 115 ÉTABLISSEMENTS



30 000

AUDITEURS PAR AN POUR LES
COURS MUNICIPAUX POUR
ADULTES

Actions phares



Paris .ACCUEILLANTE

Le nouveau projet éducatif territorial (PEDT)

Le nouveau PEDT propose pour les 3 ans à venir des parcours éducatifs cohérents et de qualité sur tous les temps des enfants et adolescents. Il identifie les leviers d'action pour y parvenir dont le renforcement de la qualification et la formation continue des acteurs.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-nouveau-projet-educatif-territorial-pedt>



Paris .INNOVANTE

Budget Participatif des écoles et des collèges

En 2016 la Mairie de Paris a décidé de décliner le Budget Participatif parisien à destination des écoles élémentaires et des collèges. Cette expérience a permis aux élèves de réfléchir ensemble sur les projets soumis au vote, de s'exprimer et de débattre.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/budget-participatif-des-ecoles-et-des-colleges>



Paris .RESPONSABLE



L'inscription obligatoire en centres de loisirs

Pour améliorer l'accueil des enfants, l'inscription préalable en centre de loisirs est devenue obligatoire pour les vacances et mercredis après-midi. Elle s'effectue via le portail Facil'Familles ou sur bulletin papier.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/linscription-obligatoire-en-centres-de-loisirs>



Paris .RESPONSABLE



La sécurisation des établissements scolaires

En 2016 des moyens importants ont été mobilisés pour renforcer la sécurité des équipements publics dont les établissements scolaires.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/la-securisation-des-etablissements-scolaires>

Faits marquants

UN RESPONSABLE ÉDUCATIF VILLE (REV) PAR ÉCOLE

La Ville a décidé la mise en place, sur 3 ans, d'un responsable unique par école (REV) assurant l'encadrement des temps d'accueil extra et périscolaires. Des REV intérimaires ont été nommés dès septembre dans l'attente de l'organisation du recrutement de nouveaux REV.

PARCOURS DE SENSIBILISATION MUSICALE POUR LES CP

Proposé aux élèves de CP par les PVP Musique et les professeurs de conservatoire, ce nouveau parcours artistique leur permet de découvrir le conservatoire du quartier et la pratique instrumentale, d'assister à des concerts, de participer à des productions/créations.

LE DIALOGUE DE GESTION DANS LES COLLÈGES

Pour garantir une répartition équitable des dotations budgétaires entre les 115 collèges, la Ville a initié des méthodes de travail plus en concertation avec leurs équipes et ses partenaires. À la clé : déterminer de nouvelles modalités de calcul de dotations pour 2018.

LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DE L'EURO 2016

Les enfants ont participé à des tournois de foot mixtes, réalisé un clip souhaitant « Bienvenue à Paris » dans toutes les langues des pays participant à l'Euro, appris les hymnes européens et réalisé des productions artistiques à partir de matériel sportif usagé.

UNE NOUVELLE ÉCOLE POUR LA RENTRÉE

Une nouvelle école maternelle de 11 classes a ouvert en septembre au 10-12 rue de Torcy (18^e). Cet établissement, lié à la restructuration du groupe scolaire, augmente la capacité d'accueil scolaire du secteur et crée un équipement maternel totalement accessible.

CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (CPE)

Piloté par la DPA dans le cadre du Plan Climat, 200 écoles ont bénéficié du CPE visant à réduire 30 % des consommations d'énergie. 42 ont déjà été rénovées. Les travaux portent sur l'isolation, les chaufferies, l'installation de capteurs de température et de présence etc.

DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

La démarche RPS est lancée. Elle porte cette année sur 4 métiers (UGD, ATE, ASEM, adjoints d'animation) dans 3 territoires représentatifs (1/2/3/4, 6/14, 19). Suite aux visites des sites choisis des restitutions sont prévues ainsi que des propositions de plan d'actions.

LA DÉCONCENTRATION DE LA FILIÈRE RH

Depuis septembre les CASPE sont organisées en 4 pôles dont celui RH. Suite à la répartition des activités RH entre services centraux et déconcentrés la fonction SGD a été créée en CASPE. Ainsi la gestion collective RH relève du central, la gestion individuelle des CASPE.

Attractivité et Emploi

La DAE agit dans des thématiques diversifiées : l'emploi et la formation, l'économie solidaire et circulaire, l'attractivité et le tourisme, les marchés et le commerce, l'accompagnement des entreprises : financements, conseil et mise en réseau, les services aux étudiants et aux chercheurs.



67,9 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

66,4 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



215

AGENTS

18 000 m²ENGAGÉS DANS LES INCUBATEURS
ET IMMEUBLES INNOVANTS13 357 m²POUR DES ACTIVITÉS DE
RÉEMPLOI ET DE RÉPARATION
SOUTENUS PAR LA VILLE

4 219

CHERCHEURS SOUTENUS À PARIS

Actions phares



Paris .ATTRACTIVE

Les nouveaux kiosques de Paris

La Ville de Paris a signé un nouveau marché avec la société Mediakiosk pour le déploiement sur deux ans de 360 nouveaux kiosques de presse et la réhabilitation de 49 kiosques à autre usage. Celui-ci a pris effet le 1^{er} juillet 2016.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/les-nouveaux-kiosques-de-paris>



Paris .INNOVANTE

Les entreprises innovantes investissent le Cargo

Le 10 mars 2016, Anne Hidalgo a inauguré « Le Cargo », un bâtiment de 15 000 m² dédié à l'innovation dans les industries créatives, qui compte parmi les plus grands incubateurs du monde. Ce projet, situé bd MacDonald, est cofinancé par Ville de Paris, RIVP et Région IdF.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/les-entreprises-innovantes-investissent-le-cargo>



Paris .ATTRACTIVE

Les Canaux : pour l'économie solidaire et innovante

Les Canaux sont un nouvel espace dédié aux acteurs des économies solidaires, collaboratives et écologiques du Grand Paris. Ils ont ouvert sur le bassin de la Villette. Leur mission : soutenir et fédérer cette communauté et faire rayonner ses initiatives à l'international.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/les-canaux-pour-leconomie-solidaire-et-innovante>



Paris .INNOVANTE

ParisCode : une ambition pour le numérique à Paris

En pleine révolution technologique sur son territoire et pour renforcer son attractivité, la Ville a lancé ParisCode, un programme au service des Parisiens, de l'emploi et des entreprises dans les métiers du code, du développement et d'autres métiers du numérique...

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/pariscode-une-ambition-pour-le-numerique-paris>

Faits marquants

CRÉART'UP

Créart'Up, c'est un accompagnement de 6 mois vers la professionnalisation pour des étudiants porteurs de projets culturels audacieux. Leur création est valorisée grâce au festival. En 2016, 341 candidatures ont été reçues pour 13 lauréats.

LE PARC DES RIVES DE SEINE DURABLE

Cinq activités à haute responsabilité sociale et environnementale ont été choisies pour s'installer sur les quais de Seine rendus aux piétons, entre l'Hôtel de Ville et le Louvre : cafés équitables, restaurants locavores, boutiques responsables, réparation de vélos...

5 CHARTES EMPLOI AVEC DES ENTREPRISES

5 chartes de développement de l'emploi local et de la RSE ont été signées en 2016 avec Casino, l'Armée de Terre, AGR2 La Mondiale, Adecco et Sodexo. L'objectif : favoriser le recrutement de Parisiens, dont les publics les plus éloignés de l'emploi.

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE PARIS

La stratégie Tourisme 2022, 1^{ère} créée en la matière, se décline en quatre axes d'intervention : une ville accueillante ; un tourisme durable ; une destination performante ; des expériences uniques. Elle sera mise en œuvre par la Ville et ses partenaires.

UN HACKATHON POUR L'EMPLOI

Le « Hackathon emploi » a rassemblé 250 participants sur 2 jours à la Cité des métiers (19^e). Les lauréats : JobKontakt, AdopteunChomeur, Plateau, et le grand gagnant : Lunchtime Mentoring seront accompagnés dans leur développement par ChallenKers et Pôle emploi.

PARIS DES TALENTS: 10 ANS DES ATELIERS DE PARIS

Pour leurs 10 ans, les Ateliers de Paris ont célébré la permanence de la création à Paris grâce aux collections des Archives de Paris, aux œuvres de leurs résidents et aux témoignages de 10 lauréats aux Grands Prix. Un hommage aux métiers d'art, à la mode et au design.

PARIS DRONES FESTIVAL

Le Paris Drone Festival a rassemblé 150 000 spectateurs sur les Champs-Élysées le 4 septembre 2016. Il a valorisé les usages responsables et innovants des drones et le savoir-faire des entreprises du secteur, en mettant l'accent sur la pédagogie et l'apprentissage.

OBJECTIF ZÉRO CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Le territoire du 13^e fait partie des 10 retenus en France pour l'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée. Dans deux quartiers du 13^e, l'enjeu est d'atteindre le plein emploi d'ici à 2021.

OUVERTURE DES 6 POINTS PARIS EMPLOI

Lieux d'accueil, d'information et d'orientation sur les questions d'emploi et de formation, 6 points ParisEmploi ont ouvert en 2016. Cela grâce à la mobilisation de partenaires emploi : Mission locale, École de la 2^e chance, Ensemble Paris Emploi Compétences et Mozäik RH.

EURO 2016: VERS LA FAN ZONE

Pour l'EURO 2016, la Ville de Paris a choisi l'EPSAA et sa ruche de jeunes designers graphiques pour mettre en place une signalétique intuitive. Objectif : orienter les touristes et les supporters du métro jusqu'à la Fan Zone.

La DAE 2016 en vidéo

Les temps forts de la direction en 2016.





Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires

Au cœur de la vie citoyenne, la Direction de la Démocratie, du Citoyen.ne et des Territoires assure la coordination des mairies d'arrondissement, met en œuvre la Politique de la Ville dans les quartiers prioritaires et encourage l'exercice de la démocratie tant représentative que participative.



35,5 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



5,8 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



2 064

AGENTS

Actions phares



Paris .INNOVANTE

Les échanges d'actes d'état civil dématérialisés !

Économie de papier, gain de temps et sécurisation des données, la plateforme COMEDEC fait souffler un vent de modernité sur le service public et simplifie les démarches administratives !

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/les-echanges-dactes-detat-civil-dematerialises>



Paris .INNOVANTE

Le Budget Participatif continue sur sa lancée

Pour sa 3^e édition, le Budget Participatif prend ses marques et s'installe durablement comme le dispositif majeur de participation citoyenne de la ville de Paris.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-budget-participatif-continue-sur-sa-lancee>



Paris ACCUEILLANTE

La campagne de lutte contre le harcèlement de rue

Dans un contexte de banalisation de la violence, tant morale que physique, envers les femmes dans l'espace public, la Ville se mobilise et dit « stop au harcèlement ».

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/la-campagne-de-lutte-contre-le-harcèlement-de-rue>



Paris ACCUEILLANTE

Le bus Mairie Mobile : la Mairie vient à vous !

Pour lutter contre l'exclusion et permettre à tous d'avoir accès aux services municipaux, la Ville teste le projet « Mairie Mobile ».

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-bus-mairie-mobile-la-mairie-vient-vous>

Faits marquants

PROJETS DE TERRITOIRES : UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Les projets de territoire sont une déclinaison locale du contrat de ville, ciblant 13 quartiers populaires, pour lesquels Paris a fait le choix d'une gouvernance partagée en impliquant des habitants, des acteurs locaux et des représentants de la Ville et de l'État.

QUAND LES CITOYENS DISENT « JE M'ENGAGE »

Les associations étaient à l'honneur en ce 1^{er} décembre à l'Hôtel de Ville ! Pour encourager la vitalité associative, la Ville a permis aux citoyens désireux de s'engager et aux associations en quête de bénévoles de se rencontrer, d'échanger et de construire ensemble.

LES CITOYENS AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

En 2016, 8 nouveaux conseils citoyens ont vu le jour dans des quartiers populaires. Composés d'habitants et d'acteurs de la vie locale, leur rôle est de suivre l'application des projets de territoire et de permettre une co-construction de la politique de la ville.

RENOUVELER DE LA VIE ASSOCIATIVE, ACTE 1

Chargées d'accompagner la vie associative, les maisons des associations (une par arrondissement), entrent dans une phase de redéfinition pour mieux s'adapter aux besoins de l'engagement citoyen sous toutes ses formes.

ÉLECTIONS : FORTE MOBILISATION DES PARISIENS

À l'aube d'une année chargée en scrutins nationaux – élections présidentielles, législatives et sénatoriales à venir -, le corps électoral parisien compte désormais 1,345 million de votants, un chiffre record qui n'avait pas été atteint depuis les années 1970 !

UNE NUIT POUR REFAIRE LE MONDE

Parce que le débat est l'essence même de la démocratie, le 2 avril 2016 la Ville a invité les parisiens à discuter, échanger et argumenter autour de thématiques de leur choix. La Nuit des Débats a investi cafés, bars et lieux de vie pour une soirée riche en idées !

CARTE CITOYENNE-CITOYEN DE PARIS

Accessible à tous les parisiens sans limite d'âge, la carte citoyenne donne accès à un large choix d'ateliers citoyens. Comprendre les élections, gérer sa e-réputation, monter un projet collectif ? Les ateliers vous donnent les clés de la participation citoyenne !

LA QUESTION INTERCULTURELLE AU CONSEIL DE PARIS

La 12^e Mission d'Information et d'Évaluation (MIE), initiée en septembre 2016 est chargée, pendant 6 mois, d'évaluer les politiques menées par la Ville concernant la diversité culturelle, l'intégration et le vivre-ensemble. Ses conclusions seront présentées aux élus.

LA PRIORITÉ QUALIPARIS : LA SATISFACTION DES USAGERS

Le label QualiParis est attribué aux établissements et services de la Ville qui garantissent la qualité de l'accueil du public. Avec l'adoption d'un nouveau référentiel, réalisé avec la participation de nos agents, QualiParis évolue et s'adapte aux besoins des usagers.

LA FACILITATION NUMÉRIQUE ARRIVE DANS VOS MAIRIES

Quatre mairies d'arrondissement expérimentent la « facilitation numérique » : les usagers, accompagnés d'agents, ont accès à des écrans tactiles XXL pour effectuer leurs démarches en ligne.

Un dispositif fortement apprécié qui sera étendu à toutes les mairies en 2017 !

Familles et Petite Enfance

La Direction des Familles et de la Petite Enfance gère les 468 établissements municipaux de la petite enfance et suit 36 015 enfants dans les centres de protection maternelle et infantile (PMI). Elle contribue à créer 5 000 places en crèche d'ici 2020 et développe des actions d'accompagnement à la parentalité.



98,3 M€

DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



50,6 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



8 554

AGENTS



34 740

PLACES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE



36 000

ENFANTS SUIVIS DANS LES CENTRES DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)



9 121

AGENTS DONT 566 ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S DES CRÈCHES FAMILIALES

Actions phares



Paris .ATTRACTIVE

5 000 places
supplémentaires
à l'horizon 2020

La DFPE poursuit le programme de mandature qui prévoit l'ouverture de 5 000 nouvelles places d'accueil de la petite enfance.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/5-000-places-supplementaires-lhorizon-2020-0>



Paris .RESPONSABLE

Faire le Paris
des enfants
et des familles

La Maire de Paris a lancé le 15 juin 2016 la Stratégie parisienne pour l'enfance et les familles, pour soutenir la parentalité, favoriser la mixité, assurer l'égalité et permettre à chaque enfant d'aller à la rencontre de ses chances et de ses possibilités.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/faire-le-paris-des-enfants-et-des-familles>



Paris .RESPONSABLE



Un Plan de Mise en Sûreté pour les établissements

À la rentrée 2016, la Ville s'est mobilisée pour renforcer la sécurité dans l'ensemble des établissements de la petite enfance et de la PMI en instaurant pour chacun d'entre eux un « Plan de mise en sûreté » (PMS).

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/un-plan-de-mise-en-surete-pour-les-etablissements>



Paris .ACCUEILLANTE



Des CASPE pour accompagner les établissements

Désormais, 10 Circonscriptions des affaires scolaires et de la petite enfance (CASPE) sont implantées sur le territoire parisien afin de tenir compte de l'évolution des besoins et des pratiques.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/des-caspe-pour-accompagner-les-etablissements>

Faits marquants

OUVERTURE D'ÉTABLISSEMENTS DE SERVICE AUX FAMILLES

En 2016, de nouvelles structures de service aux familles ont été ouvertes : 11 établissements de la petite enfance, un centre de PMI (Batignolles, 17^è), le Relais informations familles (RIF) de la Mairie du 5^e et la Maison des liens familiaux (19^e).

OUVERTURE DE LA 1000^E PLACE DE CRÈCHE

La Maire de Paris a célébré le 30 mai 2016 l'ouverture de la 1 000^e place de crèche créée depuis le début de la mandature, dans les locaux flamboyants neufs de la crèche Bichat (10^e), qui propose un accueil régulier à temps plein ou partiel ainsi qu'un accueil occasionnel.

POUR LA SANTÉ DES MÈRES ET DES ENFANTS DE MIGRANTS

La protection maternelle et infantile reçoit dans ses 60 centres des mères et des enfants vivant à la rue en proposant un accueil de puériculture et des consultations médicales. Trois d'entre eux (4^e, 8^e, 14^e) sont dédiés à ces familles.

DES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES ENFANTS

Les établissements de la petite enfance et les mairies d'arrondissement ont été partenaires des Bébés Restos du Coeur qui ont organisé une action de collecte auprès des familles. Une collecte de jouets a aussi eu lieu place de la République avec le Secours populaire.

DES PSYCHOLOGUES EN PETITE ENFANCE : 60 ANS !

Depuis 1956, le service de PMI s'est enrichi de la présence de 60 psychologues qui interviennent tous les jours dans les établissements d'accueil de la petite enfance et dans les centres de PMI. Pour fêter cet anniversaire, ces professionnels ont animé plusieurs débats.

RECRUTEMENT DES 40 RÉFÉRENTS PRÉVENTION DES TMS

40 auxiliaires de puériculture ont été sélectionnées pour assurer des fonctions de prévention des Troubles musculo-squelettiques (TMS) au sein des établissements. Leur mission consiste à renforcer la prévention de l'inaptitude et des accidents du travail.

RECRUTEMENTS ET RENFORTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

120 postes d'auxiliaires de puériculture ont été créés en 2016. Par ailleurs, 50 agents sont venus renforcer les équipes pendant les périodes d'épidémies hivernales qui génèrent des absences.

UNE OFFRE DE FORMATIONS RENFORCÉE

Les équipes de la petite enfance bénéficient d'une offre de formations renforcée permettant à toutes les catégories d'agents d'échanger et de travailler sur la base de connaissances communes autour du développement du jeune enfant. Cette orientation se poursuit en 2017.

DES PRODUITS D'ENTRETIEN PLUS LÉGERS ET PRATIQUES

Pour faciliter le travail des agents qui entretiennent le linge et les locaux dans les établissements de la petite enfance, de nouveaux produits d'entretien encore plus efficaces, légers, écologiques et faciles d'utilisation sont proposés à un format en dose unique.

LE PETIT BUS RAM-RAP ANIMÉ PAR ABC PUÉRICULTURE

En soutien à l'accueil individuel, le petit bus RAM-RAP (Relais d'assistants maternels et auxiliaires parentaux) animé par ABC Puériculture circule dans Paris. Il permet d'offrir des temps collectifs aux enfants et d'accompagner les professionnels dans leurs pratiques.

Ressources

« Ils font tourner Paris », épisode 5

Découvrez comment les 9 000 professionnels de la petite enfance s'occupent des tout-petits au sein des 460 établissements municipaux.

<http://www.paris.fr/actualites/ils-font-tourner-paris-episode-5-la-petite-enfance-3616>

Espaces verts et Environnement

La direction des espaces verts et de l'environnement joue un rôle essentiel dans l'amélioration du bien-être en ville. Elle accroît la végétalisation de la ville sous toutes ses formes. Pilote de la politique de développement durable de la Ville, elle concentre les expertises de la Ville en matière d'écologie urbaine.



35,2 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



36,8 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



3 168

AGENTS



4 ha

D'ESPACES VERTS OUVERTS AU
PUBLIC



5,5 ha

DE TOITURES CONFIÉES À DES
PARISCULTEURS



1 434

NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS

Actions phares



Paris .INNOVANTE

La végétalisation participative s'enracine

Faire pousser des plantes partout où cela est possible et y associer les habitants, telle est la politique menée à Paris depuis 2014 avec un triple objectif : créer des parcours de fraîcheur, améliorer le cadre de vie, nouer des liens dans les quartiers.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/la-vegetalisation-participative-senracine>



Paris .RESPONSABLE

Le nouvel ossuaire des 20 cimetières parisiens

Ce nouvel équipement, construit dans l'enceinte du cimetière parisien de Thiais, a été ouvert à l'été 2016, prenant la relève de celui du Père Lachaise saturé.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-nouvel-ossuaire-des-20-cimetieres-parisiens>



Paris ATTRACTIVE



Les Parisculteurs cultivent à tous les étages

La Mairie de Paris encourage le développement de projets innovants qui concourent à l'atteinte de 100 ha de murs et de toitures végétalisés d'ici 2020, dont un tiers consacré à l'agriculture urbaine.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/les-parisculteurs-cultivent-tous-les-etages>



Paris ACCUEILLANTE



Les bons plans de la transition écologique

Lutter contre le changement climatique et adapter la Ville aux évolutions du climat, préserver la biodiversité et mettre en place une économie résiliente face à la raréfaction des ressources naturelles sont des axes majeurs de l'action municipale.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/les-bons-plans-de-la-transition-ecologique>

Faits marquants

LA FERME MOBILE EN TOURNÉE DANS LES JARDINS

Conçue par les agents de la Ville, la ferme se déplace chaque mois dans un jardin différent et a reçu 3 000 visiteurs en 2016. Elle montre l'intérêt de la présence de l'animal en ville pour les services écologiques, l'agriculture urbaine et le lien social.

LA RÉNOVATION RÉUSSIE DU PARC DES BUTTES-CHAUMONT

À la veille des 150 ans de sa création, ce parc historique a retrouvé son lustre du XIX^e siècle avec la rénovation des allées, du mobilier et des éléments de décor. Il est aussi entré de plain-pied dans le XXI^e siècle avec un réseau hydraulique et un éclairage sobres.

UNE STÈLE POUR LE DEUIL PÉRINATAL

Depuis l'automne 2016, le cimetière du Père-Lachaise propose un lieu de recueillement pour les couples ayant perdu un enfant en cours de grossesse. Une stèle prévoit un réceptacle pour les médailles remis aux familles à l'issue de l'incinération.

37 ARBRES POUR LE QUAI DE BERCY (12^e)

Ce fut le chantier le plus exceptionnel de l'année. En une seule nuit, 25 arbres dépérissants ont été remplacés et 12 nouveaux sujets ont été plantés pour restaurer l'alignement de l'entrée dans Paris la plus fréquentée.

PARIS LANCE KIOSQUES EN FÊTE

Artistiques, ludiques, pédagogiques, sportives et même citoyennes, quelque 800 animations - sélectionnées via un appel à projets - ont été accueillies en 2016 dans 40 kiosques parisiens, dont 29 ont été rénovés au titre du budget participatif 2014.

UNE SIGNALÉTIQUE AU JARDIN BOTANIQUE DE PARIS

Les quatre sites - serres d'Auteuil (16^e), parc de Bagatelle (16^e), Parc Floral (12^e) et arboretum (12^e) - disposent d'une nouvelle signalétique pédagogique qui valorise les collections et permet aux visiteurs de se situer et de choisir leur parcours.

LE NOUVEAU SQUARE ELISA BOREY (20^e)

En concertation avec les habitants, l'ancienne aire de jeux, nichée au cœur des immeubles des années 70, est devenue un jardin convivial s'ouvrant sur l'église et le quartier. Il se compose d'une aire de ballon, d'un jardin partagé, d'arbres et de bancs.

UN ARBRE DU SOUVENIR PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

En hommage aux victimes des attentats de Paris en 2015, la Maire de Paris a souhaité qu'un arbre soit planté sur la place de la République : un chêne chevelu de Bourgogne (*Quercus cerris*), âgé de plus de 15 ans, au milieu d'un tapis de fleurs.

DES GRAINES ET DES BULBES À TOUS LES ÉTAGES

Pour accompagner la végétalisation de Paris, la Ville a distribué aux Parisien.ne.s, dès le printemps, 30 000 sachets de graines et à l'automne 50 000 sachets de bulbes de Muscari. Ces distributions se poursuivront en 2017.

DES POUBELLES EFFICACES DANS LES JARDINS (15^e)

Les abris en bois pour conteneurs du parc Georges Brassens, permettant aussi de trier ses déchets, remplacent les poubelles débordantes dotées de sacs en plastique que corneilles et rongeurs déchietaient. Elles seront déployées dans les parcs les plus fréquentés.

Finances et Achats

La Direction des Finances et des Achats assure une gestion performante et durable des finances de la collectivité parisienne tout en permettant la poursuite des politiques en faveur des habitants, elle poursuit en permanence des objectifs d'économie d'achats et de réduction des délais de paiement des fournisseurs.



4,7 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



0,6 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



572

AGENTS



69 %

TAUX DE FORMATION DES
AGENTS DE LA DFA (60 % POUR LA
VILLE DE PARIS)



9,25 M€

MOBILISÉS PAR LA CELLULE
FONDS SOCIAL EUROPÉEN POUR
DES ACTIONS D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

Actions phares



Paris .RESPONSABLE

Schéma de la commande publique responsable

Le 16 février 2016, le Conseil de Paris a adopté à l'unanimité le Schéma Parisien de la Commande Publique Responsable. Paris a ainsi satisfait à ses obligations légales en la matière.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/schema-de-la-commande-publique-responsable>



Paris .RESPONSABLE

Candidature à la certification des comptes

Depuis plus de 8 ans, la collectivité parisienne s'est engagée dans une démarche active de préparation à la certification de ses comptes. L'acte de candidature en 2016 à la démarche d'expérimentation ouverte par la Loi Notré concrétise cette volonté.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/candidature-la-certification-des-comptes>



Paris .INNOVANTE

4,3 M€ de fonds européens pour Clichy-Batignolles

Le projet « CoResponsibility in District Energy Efficiency & Sustainability » (CoRDEES) vise à expérimenter des solutions innovantes de gestion de l'énergie sur l'éco-quartier Clichy-Batignolles. Il est cofinancé à 80 % par l'Union européenne.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/43-meu-de-fonds-europeens-pour-clichy-batignolles>



Paris .INNOVANTE

Le budget expliqué aux enfants !

La DFA a participé au premier « Goûter citoyen » organisé à l'Hôtel de Ville le 18 juin 2016 en présence de la Maire de Paris et du Secrétaire Général en proposant aux jeunes Parisiens des activités ludiques destinées à expliquer le fonctionnement du budget parisien.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-budget-explique-aux-enfants>

Faits marquants

RÉNOVATION DU QUARTIER CHAPELLE INTERNATIONAL

Grâce à 4 M€ de cofinancements de la Région Ile de France, cet ancien site ferroviaire dans le Nord-Est parisien sera transformé en un nouveau quartier urbain et logistique, avec notamment la création d'une école, d'un data center et d'une exploitation agricole.

JARDIN D'ACCLIMATATION : UNE RÉNOVATION AMBITIEUSE

La nouvelle délégation de service public a pris effet en octobre 2016 pour une durée de 25 ans. Outre la hausse de la redevance perçue par la Ville, plus de 110 M€ d'investissements seront réalisés pour améliorer le projet paysager et proposer de nouvelles attractions.

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA MGP

La Ville et la Métropole du Grand Paris ont signé une convention de groupement de commande afin que la MGP puisse bénéficier de l'expertise des acheteurs et juristes marchés de la DFA, et réalise des économies d'échelle en mutualisant les coûts fixes.

LEDOYEN : OUVERTURE DE LA NOUVELLE CONCESSION

Le 1^{er} janvier 2016 a marqué le démarrage de la concession de travaux signée en décembre 2015 avec la SAS Pavillon Ledoyen, le groupe du chef trois étoiles Yannick Alléno. Cette convention d'une durée de 15 ans prévoit la réalisation d'un programme de travaux de 5 M€.

AMÉLIORATION DE LA NOTATION FINANCIÈRE DE PARIS

Les agences de notation Fitch et Standard & Poor's ont maintenu la note de la Ville de Paris au niveau AA et relevé la perspective de « négative » à « stable », meilleure note possible pour une collectivité locale et signe de la solidité financière de la collectivité.

DÉPLOIEMENT DU WEB-ACHATS

A côté du SIHA, création d'une interface web simplifiée à destination des agents des directions qui expriment des demandes d'approvisionnement de façon occasionnelle. Ils pourront ainsi créer des paniers d'approvisionnement et faire des propositions de services faits.

LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Ambitieux en investissement et responsable en fonctionnement, le BP 2017 reste, malgré un contexte de contraintes accrues sur les ressources de la collectivité, résolument tourné vers l'avenir pour faire de Paris une capitale innovante, solidaire et durable.

RÉFORME DES MARCHÉS PUBLICS ET FORMATIONS AD HOC

Le Bureau des marchés a mis en place des formations internes associées à la réforme des marchés publics en 2016. Le BM a identifié tous les impacts de la réforme pour les acheteurs de la DFA et a dispensé une journée de formation à chacun d'eux.

CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ANTICIPATION DES ACHATS

Nouvelle gouvernance dans le domaine de la politique des achats avec la création de la commission d'anticipation des achats associée à une nouvelle délégation générale de la Maire (décembre 2016) et d'un mensuel achats avec l'adjoint à la Maire en charge des Finances.

CRÉATION D'UN SERVICE FACTURIER

Signature le 6 juillet 2016, d'un protocole d'accord « Ville de Paris et DGFIP » pour la mise en place d'un Service Facturier. La mutualisation des compétences de l'ordonnateur et du comptable public permettra de gagner en délais de paiement pour les fournisseurs.



Inspection générale

À travers ses missions, l'Inspection générale participe à la transparence de la gestion municipale et à un meilleur service rendu aux Parisiens. Sa politique de professionnalisation lui permet de conforter son expertise et d'être un acteur important dans la mise en place et l'évaluation du contrôle interne.



0,04 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



0,01 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



49

AGENTS



29

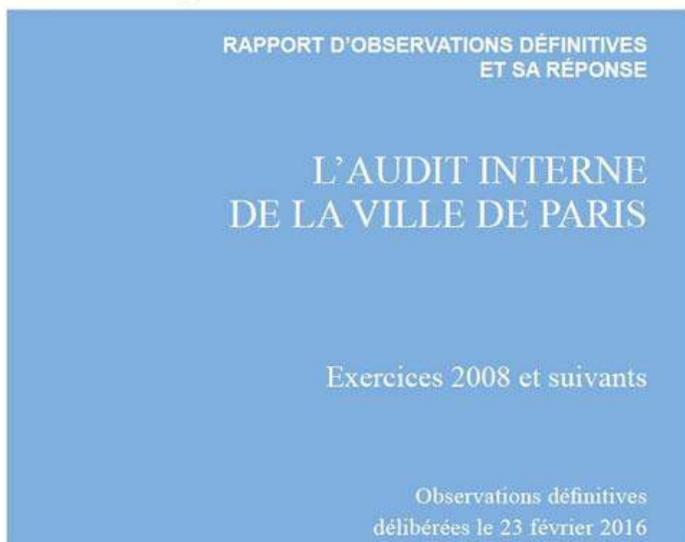
RAPPORTS REMIS EN 2016



40

RAPPORTS EXAMINÉS PAR LA
COMMISSION DE SUIVI

Actions phares



Paris .RESPONSABLE

L'audit interne de la Ville de Paris

Un rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) se penche sur la fonction audit interne de la Ville de Paris.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/laudit-interne-de-la-ville-de-paris>

Faits marquants

LES PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS À PARIS

Le rapport présente pour la première fois une cartographie de l'offre des pratiques artistiques amateurs à Paris, aussi bien pour les arts vivants que pour les arts visuels, et dégage des axes d'évolution pour une offre plus cohérente et une diversification des publics.

ASCENSEURS ET ESCALATORS PUBLICS

La mission a constaté l'existence de pannes fréquentes des ascenseurs et escaliers mécaniques installés sur l'espace public, rendant difficile la circulation des personnes notamment à mobilité réduite. Elle aboutit à des recommandations afin de remédier à la situation.

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'audit montre que face à l'accroissement régulier de son activité, la MDPH de Paris a optimisé son organisation et concilie mieux la qualité du service rendu aux usagers, l'efficacité de son propre fonctionnement et la bonne appréciation des droits et prestations.

ANALYSE DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

Le rapport décrit la gestion des demandes de subvention et fournit un panorama chiffré des différentes aides accordées aux associations sur la période 2013-2015. Il préconise des mesures destinées à améliorer le partenariat entre la Ville de Paris et le monde associatif.

ASSOCIATIONS EN AIDE AUX PERSONNES PROSTITUÉES

La collectivité parisienne soutient financièrement plusieurs associations venant en aide aux personnes prostituées. L'audit dresse l'état des lieux des activités et de l'utilisation des subventions, et propose d'optimiser le suivi et le pilotage de ces partenariats.

Ressources

Rapport d'activité 2016 IGVP

Rapport d'activité 2016 de l'Inspection
Générale de la Ville de Paris

<https://api-site.paris.fr/images/89573>

Immobilier, Logistique et Transports

La DILT contribue au bon fonctionnement des services en fournissant des locaux, des prestations logistiques (nettoyage, courrier, vêtements, déménagements) et des transports à l'ensemble de la collectivité. Elle offre ainsi un environnement de travail de qualité aux agents de la Ville.



67,7 M€

DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



7,1 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



1 401

AGENTS



760 000 m²

ONT ÉTÉ NETTOYÉS PAR LA DILT



30 000

AGENTS HABILÉS ET 400 000 ARTICLES ENVIRON DISTRIBUÉS



4

« AGENCES DE GESTION » DILT GÈRENT LA CENTAINE DE SITES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE PARIS

Actions phares

MAIRIE DE PARIS 



Paris .INNOVANTE

Longue vie
aux mobiliers
administratifs !

Les mobiliers administratifs en bon état et qui n'ont plus d'utilité dans un service de la Ville, sont désormais stockés pour être redistribués en fonction des besoins, à un autre service de la Ville.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/longue-vie-aux-mobiliers-administratifs>



Paris .RESPONSABLE

Transports
municipaux :
une double
certification

Dans le but constant d'apporter des prestations de qualité et de diminuer l'impact de leurs activités sur l'environnement en conformité avec la réglementation, les transports municipaux ont obtenu, en juin 2016, la double certification : qualité et environnementale.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/transports-municipaux-une-double-certification>

Faits marquants

LE MARCHÉ SAINT-GERMAIN OUVERT

Après trois ans de travaux, le nouveau marché Saint-Germain du 6^e arrondissement de Paris a été inauguré le 15 décembre 2016. La DILT aura assuré la coordination entre l'entreprise chargée des travaux et les directions de la Ville.

VÉGÉTALISATION DE TOITURE

Un projet de végétalisation innovante de la toiture, au 4 rue de Lobau, a été conduit en 2016 avec le concours de l'agence de gestion Centre de la DILT, qui a surveillé le chantier. Aujourd'hui, elle gère l'accès donné aux jardiniers, à l'apiculteur, et aux visiteurs.

ÉCO-CONCEPTION DES VÊTEMENTS PROFESSIONNELS

La DILT a accentué en 2016 ses exigences dans le domaine des achats de vêtements professionnels. Près d'un quart des fournisseurs utilisent du coton bio ou équitable. C'est, par exemple, le cas pour les bleus de travail, les polos, ou les blouses de ménage des agents.

LOGISTIQUE ET IMMOBILIER ADMINISTRATIF

Afin d'améliorer les services logistiques au sein de la Ville et d'optimiser la gestion immobilière des bâtiments administratifs, la DILT a mis en place en 2016 deux sous-directions spécifiques à ces domaines.

La DILT aujourd'hui et demain, ensemble

Présentation de la DILT en 2016, illustrant ses métiers variés, du nettoyage au courrier, de la gestion de bâtiments à l'habillement, de l'aménagement au transport.



Information et Communication

La DICOM met en œuvre les orientations en matière de communication, informe et valorise les actions de la municipalité et pilote l'ensemble des outils de communication de la Ville. Elle accompagne les grands projets de la mandature et porte une grande attention aux usagers de Paris.



8,7 M€

DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



0,2 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



273

AGENTS



1,5 M

DE FOLLOWERS SUR TWITTER



4 600

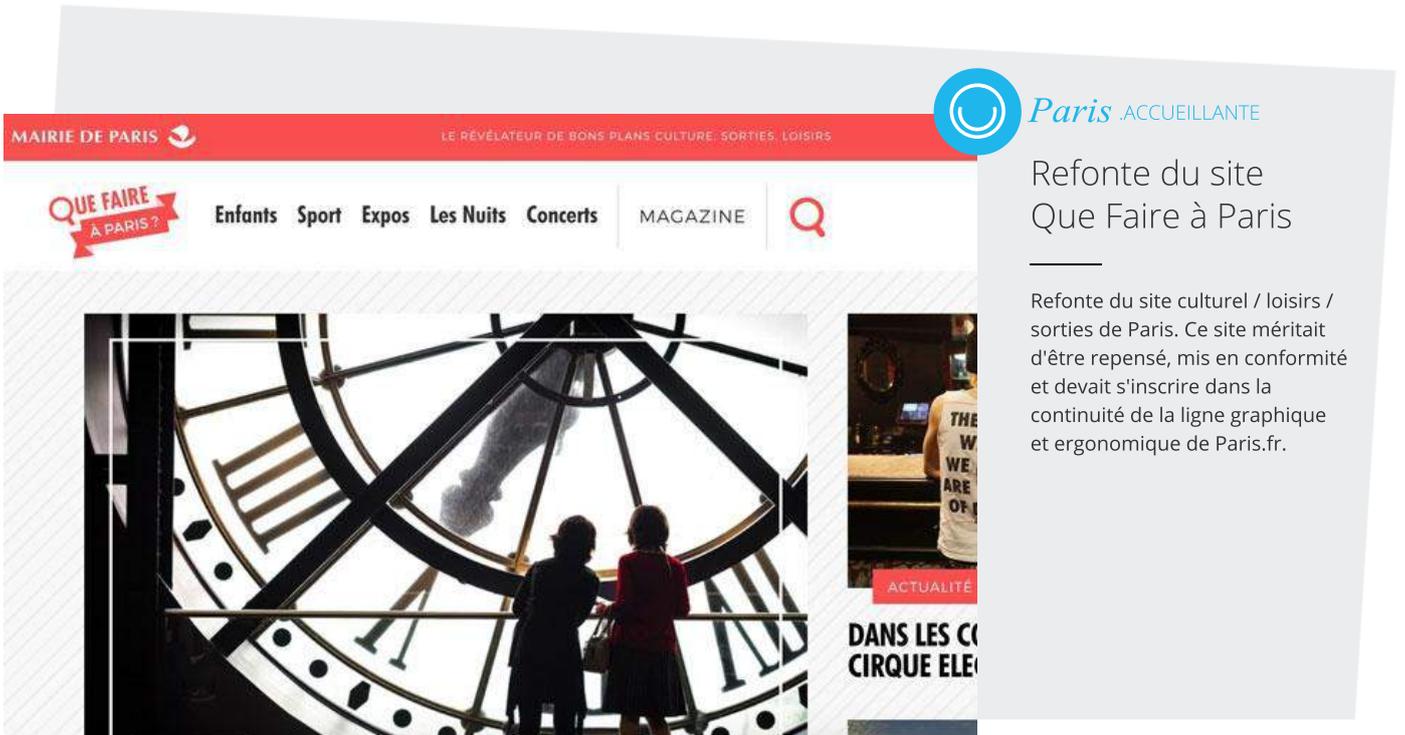
DEMANDES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DÉPOSÉES ET TRAITÉES PAR LA DICOM



5 M

DE VISITEURS UNIQUES PAR MOIS SUR PARIS.FR ET QUE FAIRE À PARIS

Actions phares



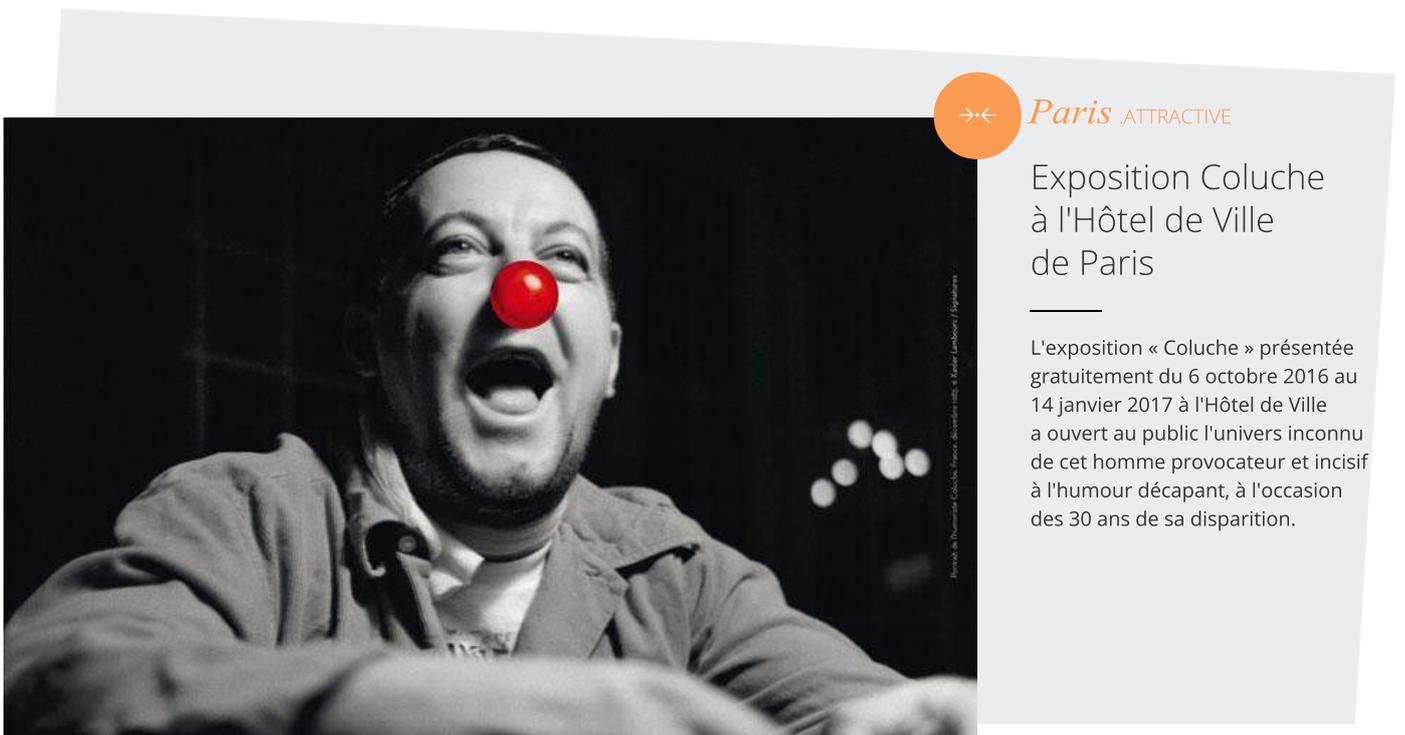
Paris .ACCUEILLANTE

Refonte du site Que Faire à Paris

Refonte du site culturel / loisirs / sorties de Paris. Ce site méritait d'être repensé, mis en conformité et devait s'inscrire dans la continuité de la ligne graphique et ergonomique de Paris.fr.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/refonte-du-site-que-faire-paris>



Paris .ATTRACTIVE

Exposition Coluche à l'Hôtel de Ville de Paris

L'exposition « Coluche » présentée gratuitement du 6 octobre 2016 au 14 janvier 2017 à l'Hôtel de Ville a ouvert au public l'univers inconnu de cet homme provocateur et incisif à l'humour décapant, à l'occasion des 30 ans de sa disparition.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/exposition-coluche-lhotel-de-ville-de-paris>



Paris .ACCUEILLANTE



Euro 2016 : accueillir l'Europe

En accueillant du 10 juin au 10 juillet l'UEFA EURO 2016, Paris a vibré pendant un mois au rythme du football. Intégrée au sein de la Mission Grands Événements Sportifs Internationaux de la DJS, la DICOM a pleinement contribué à faire de l'EURO un événement populaire.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/euro-2016-accueillir-leurope>



Paris .ATTRACTIVE



Spectacle du 31 décembre 2016

Pour célébrer le passage de 2016 à 2017, la ville de Paris a souhaité offrir aux Parisiens et aux amoureux de Paris un événement exceptionnel associant une projection d'images monumentales en 3D sur l'Arc de Triomphe et un final pyrotechnique.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/spectacle-du-31-decembre-2016>

Faits marquants

EXPOSITION « CONSTRUIRE PARIS DE BRIQUE EN BRIQUE »

La Ville de Paris a organisé, pour les fêtes de fin d'année, une exposition gratuite à Paris Rendez-Vous en partenariat avec LEGO. 58 000 visiteurs ont contemplé les maquettes géantes de monuments Parisiens et 3 000 enfants ont participé aux ateliers de construction.

« PARIS LEUR DIT MERCI »

Du 13 janvier au 27 janvier 2016, pour la deuxième année consécutive, une grande campagne d'affichage « Paris leur dit merci » vise à valoriser les agents du service public parisien auprès des habitants de la capitale à travers 6 métiers emblématiques.

LANCEMENT DU COMPTE SNAPCHAT DE LA VILLE DE PARIS

Lancement du compte SnapChat de la Ville de Paris pour sensibiliser à l'actualité parisienne, avec un ton adapté, les jeunes âgés de 12 à 25 ans essentiellement connectés à ce réseau social.

« À PARIS » : UNE NOUVELLE MAQUETTE

La nouvelle maquette accorde plus de place aux Parisiens, avec des pages plus aérées et plus modernes. Plus attractif graphiquement, le magazine est plus rythmé, plus pédagogique, plus pratique et encore plus proche de la vie des Parisiens.

MISE EN VALEUR DE L'HÔTEL DE LAUZUN

Plus d'une soixantaine d'évènements ont été organisés dans les salons d'Hôtel de Lauzun (tournages, festivals, conférences de presse, séminaires, etc.) mettant en avant ce patrimoine peu connu des Parisiens. Le site est dorénavant ouvert aux visites en semaine (lundi).

SINAWEIBO : À DESTINATION DES TOURISTES CHINOIS

Afin d'attirer les touristes chinois, un compte de la Ville de Paris a été créé. Il permet de valoriser l'attractivité, l'innovation, la culture de Paris, mais également ce qui fait d'elle une exception, sa gastronomie, la manière de vivre des Parisiens, son patrimoine.

L'Euro 2016

Revivez Paris aux couleurs de l'UEFA EURO 2016.



Jeunesse et Sports

L'action de la direction de la Jeunesse et des Sports vise deux grands objectifs :
 - développer le sport de proximité comme la pratique de haut niveau à Paris ;
 - et coordonner les politiques municipales à destination des jeunes.



76,3 M€

DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



68,2 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



2 669

AGENTS



2 M€

D'HÉRITAGE EURO POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



1 216 000

VISITEURS DANS LA FAN ZONE TOUR EIFFEL DURANT L'UEFA EURO 2016



1 000

BAFA CITOYENS

Actions phares



Paris .ATTRACTIVE

Euro 2016 : accueillir l'Europe

Du 10 juin au 10 juillet Paris a accueilli l'UEFA Euro 2016. Cette 15^e édition de la compétition a réuni 24 nations pour 51 matchs, dont 5 au Parc des Princes et 7 au Stade de France.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/euro-2016-accueillir-leurope-0>



Paris .ATTRACTIVE

Programme d'accompagnement Paris 2024

« Les Jeux sont un moyen d'aller plus vite et plus loin dans tous les domaines où nos concitoyens souhaitent des avancées concrètes. »

(Anne Hidalgo, 17 mai 2016)

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/programme-daccompagnement-paris-2024>



Paris .ATTRACTIVE



Installer le sport dans l'espace public

Paris, ville sportive, développe son offre d'équipements, notamment de proximité et dans les zones carencées, afin de favoriser la pratique sportive dans l'espace urbain.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/installer-le-sport-dans-lespace-public>



Paris .INNOVANTE



Le développement du Service Civique

Engagement volontaire au service de l'intérêt général, le service civique est fortement soutenu par la Ville de Paris qui, en 2015-2016, a accueilli 300 jeunes de 16 à 25 ans pour la réalisation de missions au service de la collectivité.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-developpement-du-service-civique>

Faits marquants

PLAN DE SIMPLIFICATION DE LA VIE DES ASSOCIATIONS

La Ville a engagé une réforme visant à simplifier la vie des associations sportives, que ce soit en allongeant la durée d'attribution des créneaux, en augmentant leur nombre en soirée et dans un même équipement.

OUVERTURE DE NOUVEAUX CENTRES SPORTIFS

En 2016 la Ville de Paris a ouvert ou réaménagé de nouveaux équipements sportifs, parmi lesquels le centre sportif Julie Vlasto dans le 10^e arrondissement et le centre sportif Suchet dans le 16^e arrondissement.

CENTRES PARIS ANIM' ET ESPACES PARIS JEUNES

Les équipements jeunesse ont évolué en 2016 : les centres d'animation sont devenus les centres Paris Anim', et 13 Espaces Paris Jeunes, équipements pluridisciplinaires de proximité, accueilleront les 16-25 ans.

BASSIN NORDIQUE DE LA BUTTE AUX CAILLES

En 2016 la Ville a ouvert son 1^{er} « bassin nordique » à la piscine de la Butte aux Cailles (13^e). Jusque-là uniquement ouvert durant la période estivale, ce bassin extérieur pourra désormais être accessible tout au long de l'année.

DISPOSITIF INNOVANT À LA PISCINE ASPIRAND DUNANT

Le principe de récupération de la chaleur des eaux usées a été mis en place à la piscine Aspirant Dunand (14^e), dont les bassins et les douches sont désormais chauffés grâce à la chaleur provenant des eaux évacuées par les sanitaires et les équipements domestiques.

LANCEMENT DE « PARIS TERRAIN DE JEUX »

L'appel à projets « Paris Terrain de jeux » a été lancé afin de convertir 14 sites parisiens inoccupés en terrains de sport innovants. Des acteurs privés ont pu proposer d'y installer des disciplines peu ou pas représentées à Paris.

RED STAR AU STADE JEAN BOUIN

Depuis le début de la saison 2016/2017, le Red Star FC joue au stade Jean Bouin (16^e) où rugby et football alternent harmonieusement. Cet accueil permet à ce club dyonisien historique de se rapprocher au plus près de ses supporters.

LA DJS : 10 CIRCONSCRIPTIONS, 48 TERRITOIRES

Depuis début 2016, la DJS s'est restructurée en 10 circonscriptions et 48 territoires afin d'améliorer la gestion des équipements et de répondre au plus près aux besoins et aux attentes des Parisiennes et des Parisiens.

OUVERTURE DU KIOSQUE JEUNES LA CANOPÉE

Afin de faciliter l'accès des jeunes Parisiens de 13 et 30 ans à l'offre culturelle et aux loisirs, un nouveau Kiosque Jeunes a ouvert en avril 2016 au sein de La Canopée des Halles à proximité des équipements culturels (médiathèque, MPAA, centre hip-hop, conservatoire).

SÉCURISATION DES ÉQUIPEMENTS

La Ville a renforcé les consignes de sécurité par une surveillance accrue par les agents des personnes entrantes, et par la réalisation de travaux tels que l'installation de vidéophones, de caméras ou de sas sécurisés permettant de mieux filtrer les entrées.

L'accueil dans les équipements sportifs

Présents dans tous les centres sportifs, les adjoints techniques des installations sportives accueillent le public et entretiennent les équipements.

PARIS VU PAR LES ADJOINTS TECHNIQUES
DES INSTALLATIONS SPORTIVES...



Logement et Habitat

La direction du logement et de l'habitat - DLH contribue à créer 10 000 logements par an, dont 7 000 à 7 500 sociaux, et accompagne les demandeurs de logements sociaux. Elle veille aussi à préserver et améliorer l'habitat en luttant contre l'insalubrité, en encadrant les changements d'usage des locaux ou en encourageant les travaux d'économie d'énergie.



14 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

184,9 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



346

AGENTS



7 502

LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS



219 854

DEMANDEURS REÇUS EN POINTS
D'ACCUEIL LOGEMENT

Actions phares



Paris .RESPONSABLE

Premier centre humanitaire pour réfugiés

Le premier centre humanitaire d'accueil pour réfugiés de la porte de la Chapelle offre un lieu de repos temporaire pour étudier leurs droits à l'asile et les orienter vers des structures adaptées.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/premier-centre-humanitaire-pour-refugies>



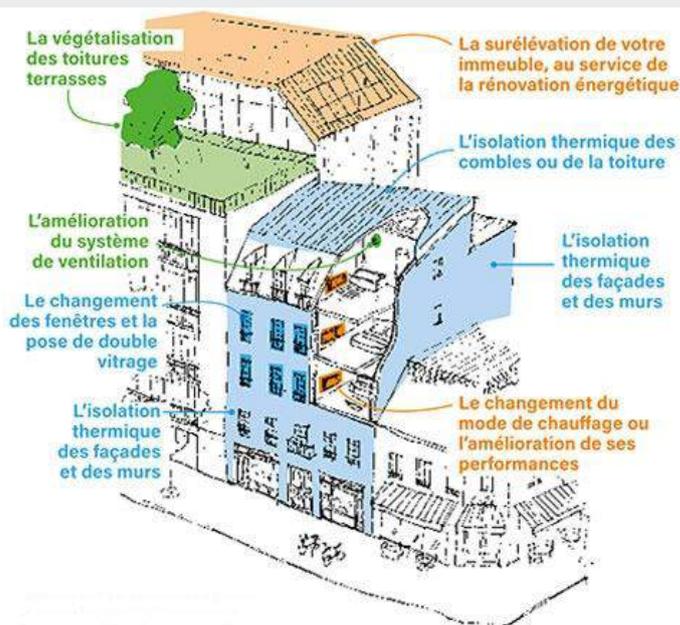
Paris .RESPONSABLE

7 502 logements sociaux financés

Un nouveau record de production confirmant les engagements de Paris pour atteindre 25 % de logements sociaux en 2025 conformément à la loi SRU, soit 7 502 logements sociaux : 26,7 % de très sociaux (PLAI), 39,5 % de sociaux (PLUS) et 33,8 % de sociaux intermédiaires (PLS).

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/7-502-logements-sociaux-finances>



Paris .RESPONSABLE

Éco-Rénovons Paris

Éco-Rénovons Paris a pour objectif d'accompagner les projets de rénovation énergétique de 1 000 immeubles privés en cinq ans en encourageant la rénovation énergétique, en réduisant l'impact environnemental et en luttant contre la précarité énergétique.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/eco-renovons-paris>

MAIRIE DE PARIS 



LE LOGEMENT
GAGNANT-GAGNANT



Paris .INNOVANTE

MULTILOC' et les chambres de service

MULTILOC' mobilise les logements vacants privés pour proposer une offre de logements aux classes moyennes avec des loyers inférieurs de 20 %. Étendu aux « chambres de service », il permettra de créer de nouveaux logements par le regroupement de ces espaces vacants.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/multiloc-et-les-chambres-de-service>

Faits marquants

DES LOGEMENTS SOCIAUX DANS L'OUEST PARISIEN

Plusieurs projets destinés aux Parisiens les plus fragiles ont vu le jour dans les arrondissements de l'ouest au titre du rééquilibrage territorial avec les premiers logements de la ZAC Beaujon, ceux de la Gare d'Auteuil ou encore de l'éco quartier Boucicaut.

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS EN MAIRIES

Pour mieux accueillir les demandeurs de logements sociaux - que ce soit pour la première demande, l'actualisation et le renouvellement - une prise de rendez-vous en ligne a été mise en place pour tous les points d'accueil logement en plus de l'accueil sans rendez-vous.

CHOISIR SON LOGEMENT SOCIAL AVEC LOC'ANNONCES

Toutes les catégories de logements sociaux sont aujourd'hui en ligne sur LOC'annonces, avec photos et caractéristiques, pour permettre au demandeur d'être acteur de sa demande en recherchant le logement de son choix, adapté à sa situation, puis de postuler en ligne.

QUALITÉ DE SERVICE AUX LOCATAIRES

La maire de Paris s'est engagée à retenir les propositions de la Conférence de citoyens pour plus de propreté et de sécurité dans le parc social ainsi qu'une meilleure participation des locataires à la vie de leur immeuble et un budget participatif d'un million d'euros.

UN CENTRE D'ACCUEIL POUR SDF AU BOIS DE BOULOGNE

Ce centre de 2 800 m², géré par 25 salariés de l'association Aurore, propose l'hébergement et les repas à 200 sans-abri pour une durée de trois à six mois, qu'ils soient en famille ou isolés ; il est composé de modules en bois et a vocation à être déplacé d'ici 3 ans.

CHARTRE D'OBJECTIFS AVEC LES BAILLEURS

Les chartes d'objectif, signés par la maire de Paris avec chaque bailleur, décrivent les moyens mis en œuvre pour développer l'offre de logements accessibles aux Parisiens ainsi que les engagements concrets en matière de qualité de service pour la période 2016-2020.

CESSION DES LOGEMENTS DU DOMAINE PRIVÉ DE LA VILLE

En termes de logements, le domaine privé de la Ville a été réduit de près de 91 % entre 1996 et 2015. Courant 2016, la Ville a procédé à la cession des derniers logements qui pouvaient l'être à des bailleurs sociaux pour créer du logement social dans le diffus.

HABITAT PARTICIPATIF

Un appel à projets a été lancé pour développer des projets d'habitat participatif sur trois sites parisiens, puis, début 2016, un jury a sélectionné les lauréats et, depuis, les futurs habitants travaillent sur la finalisation de leur proposition d'acquisition foncière.

RENFORCER LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INSALUBRE

Un protocole a été signé par la Maire, le Procureur de la république de Paris, le Préfet de Police et le Préfet de Paris, en vue de renforcer les actions pénales en matière de lutte contre l'habitat indigne (hôtels meublés et immeubles dangereux et/ou insalubres...).

PLUS DE CONTRÔLES SUR LES MEUBLÉS TOURISTIQUES

Pour mieux réguler les locations meublées touristiques et préserver les habitations pour les Parisiens, la Ville a recruté de nouveaux contrôleurs et s'est engagée à vérifier au moins 5 000 logements par an notamment dans le cadre d'opérations « coup de poing ».

Patrimoine et Architecture

La direction du Patrimoine et de l'Architecture assure la sécurité et l'entretien des 3 600 bâtiments municipaux. De la conception à la livraison, elle réalise des travaux de construction, de maintenance ou de réhabilitation. Elle veille au respect des engagements environnementaux et à l'équilibre qualité-coût-délais.



70,5 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



137,6 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



1 510

AGENTS



1 700

OPÉRATIONS DE TRAVAUX



4 600

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN



141 000

INTERVENTIONS

Actions phares



Paris .ACCUEILLANTE

Un nouveau gymnase tout en bois

Avec le bois comme matériau au cœur de sa construction et sa toiture végétalisée, le centre sportif Suchet propose aux Parisiennes et aux Parisiens un équipement moderne, innovant et respectueux de l'environnement.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/un-nouveau-gymnase-tout-en-bois>



Paris .ATTRACTIVE

Sécuriser les bâtiments publics

Depuis décembre 2015, la sécurité a été renforcée dans plus de 950 établissements publics. Écoles, crèches et conservatoires sont désormais dotés de dispositifs d'alarme, de vidéo protection et de serrurerie renforcée.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/securiser-les-batiments-publics>

PARIS *fait* PARIS



Paris .INNOVANTE

Paris fait Paris,
c'est parti !

Avec 120 000 m² de marchés de travaux, la Ville s'est engagée dans un ambitieux programme de création et de réhabilitation d'équipements publics visant à placer la robustesse, la sobriété énergétique et l'innovation constructive au cœur de ses enjeux architecturaux.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/paris-fait-paris-cest-parti>



Paris .RESPONSABLE

Une piscine chauffée
par les eaux usées

Un nouveau dispositif de production d'énergie installé à la piscine Aspirant-Dunant (14^e) permet de chauffer l'eau du bassin en récupérant la chaleur de l'eau des égouts dont la température est comprise toute l'année entre 13 °C et 20 °C.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/une-piscine-chauffee-par-les-eaux-usees>

Faits marquants

PLAN CLIMAT : LE DÉFI DU CPE 140

Réaliser 30 % d'économie sur la consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre dans 140 écoles parisiennes, grâce à des actions de performance énergétiques, tel est l'objectif du contrat de performance énergétique signé avec Engie-Cofely/Artélia Bâtiment.

DES PISCINES PERFORMANTES SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE

Avec la signature du contrat unique de Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance, les piscines Davout (20^{es}) et Elisabeth (14^{es}) vont profiter d'une stratégie d'achat innovante tout en offrant un gain de consommation de 50 % pour l'eau et de 40 % pour l'énergie.

UN GYMNASÉ TIRE SON ÉNERGIE DE L'ÉCOLE VOISINE

Afin d'économiser sur les consommations d'énergie, la Ville exploite tout le potentiel de ses bâtiments. Un gymnase comme Bretonneau (20^{es}) est chauffé grâce à la puissance disponible de la chaufferie gaz de l'école d'à côté et non plus avec une chaufferie électrique.

DES CHANTIERS OUVERTS À TOUS

Dans le cadre de l'opération « Paris fait Paris », les Parisiens ont découvert les futurs équipements publics de leur quartier lors de visites de fin de chantier, organisées par le Conseil Architecture Urbanisme Environnement de Paris, en présence de l'architecte.

3,2 MILLIONS DE M² À EXPLOITER TECHNIQUEMENT

Disposer d'une structure pour coordonner les activités de dépannage, d'entretien et de maintenance de 3 600 équipements publics et des 6 000 installations techniques est désormais possible grâce à la création de pôles « exploitation technique » au sein de la Direction.

UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DANS L'AIR DU TEMPS

L'école maternelle rue de Torcy (18^{es}) avec ses 11 classes, son centre de loisirs et ses deux logements de fonction prône la modularité des espaces et privilégie l'ensoleillement des salles de classe. Un bâtiment remarquable pour le bonheur de ses occupants.

UN POTAGER SUR LE TOIT

Transformer le toit des bureaux de la Mairie en jardin ? C'est chose faite avec l'implantation d'un potager, de pieds de vigne et de plantes aromatiques. Une prouesse technique d'agriculture urbaine qui s'inscrit dans la charte de la Ville « Objectif 100 hectares ».

UNE FAN-ZONE TOUT EN COULEUR POUR L'EURO 2016

Il était difficile de rater la Fan zone Euro 2016 avec ses 210 panneaux décalés, ses kakemonos colorés et ses bancs de touches installés avenue Rapp autour des bancs parisiens. Une manière originale de célébrer la manifestation. Les supporters ont apprécié.

UN CENTRE D'ANIMATION PRIMÉ

Belle reconnaissance avec les prix ICONIC AWARDS Best of Best et DOMES du « Meilleur bâtiment construit entre 2011 et 2015 » pour le centre d'animation Ken Saro-Wiwa.

Prévention, Sécurité et Protection

Pilote de la politique parisienne de sécurité et de gestion de crise, la direction de la prévention, de la sécurité et de la protection assure une présence dissuasive dans l'espace public et les équipements municipaux. La lutte contre les incivilités et l'assistance aux plus vulnérables sont au cœur de son action.



17,5 M€

DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



7,5 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



1 784

AGENTS



43 586

PROCÈS-VERBAUX DRESSÉS



63 195

MISSIONS DES ISVP DANS LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX



16 000

MIGRANTS MIS À L'ABRI

Actions phares



Paris .ACCUEILLANTE

Lutter contre les incivilités

Afin de s'adapter aux nouveaux usages de l'espace public et améliorer la tranquillité des Parisiens et l'image de la Capitale, la Ville de Paris a engagé une importante réforme de son organisation pour mieux lutter contre les incivilités.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/lutter-contre-les-incivilités>



Paris .RESPONSABLE

La mise à l'abri des migrants

La DPSP a été au centre de la politique municipale en matière d'accueil des migrants et de protection des plus vulnérables : près de 20 opérations de mise à l'abri concernant plus de 16 000 migrants ont notamment été organisées en 2016.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/la-mise-labri-des-migrants>



Paris .RESPONSABLE

Le plan d'action « post attentats »

Suite aux attentats de 2015, la DPSP a été très impliquée dans la mise en place de mesures post-attentats pour renforcer la sécurisation des équipements municipaux et des grands événements festifs, et, en matière de prévention de la récidive et de la radicalisation.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-plan-daction-post-attentats>



Paris .RESPONSABLE

La gestion de crise

En 2016, le service de gestion de crise a coordonné, au sein de la cellule centrale de crise (CCC) la gestion de la crue de mai/juin et de l'épisode de canicule d'août ; il a également participé à des exercices de simulation de crise en lien avec la Préfecture de police.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/la-gestion-de-crise>

Faits marquants

VERBALISATION : DÉPLOIEMENT DU PV ÉLECTRONIQUE

Les inspecteurs de sécurité utilisent désormais un smartphone pour relever les infractions sur la voie publique. Grâce à cet outil innovant, les informations liées aux infractions constatées sont transmises directement au centre national de traitement des procès-verbaux.

NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS ET CRÉATION DE LA BIP

Trois circonscriptions (20^e, 11^e/12^e et 5^e/13^e) ont été ouvertes en 2016 afin de mieux prendre en compte les réalités de terrain et permettre une collaboration plus fluide avec les mairies d'arrondissement. La brigade d'intervention de Paris (BIP) vient en appui H24, J/7.

MOBILISATION POUR LA SÉCURISATION DE L'EURO 2016

Pendant toute la durée de l'Euro 2016 de football, la DPSP a mis en place un important dispositif de sécurisation (ISVP et TTPS) à l'intérieur de la Fan Zone, en appui des services de police et des agents de sécurité privés. Les médiateurs ont maraude autour du site.

DISPOSITIF DE SÉCURISATION DE LA CANOPÉE DES HALLES

Afin de garantir la tranquillité des usagers, un coordinateur « sûreté » de la DPSP est chargé de coordonner le dispositif confié à une société de gardiennage privée, pour sécuriser, 7j/7-24h/24, les équipements culturels municipaux et des points d'accueil de la Canopée.

SIGNATURE DES CONTRATS LOCAUX DE SÉCURITÉ

La signature de 16 nouveaux contrats de prévention et de sécurité d'arrondissement 2016-2020, plus opérationnels et structurés sur le modèle du CPPS, marquent le terme d'un processus de refonte placé sous le signe de la concertation et de la participation citoyenne.

200 SURVEILLANTS « POINTS ÉCOLE » SUPPLÉMENTAIRES

À la rentrée scolaire 2016-2017, la Mairie de Paris a pris à sa charge la surveillance de 444 points de traversées piétonnes aux abords des écoles. 200 vacataires supplémentaires ont été recrutés afin de garantir la sécurité des enfants aux entrées et sorties d'école.

INTERVENANTS SOCIAUX EN COMMISSARIAT

En complément des soutiens aux associations d'aide aux victimes, six travailleurs sociaux de la DPSP sont positionnés dans les commissariats parisiens afin d'accueillir les victimes qui se présentent aux services de police et les accompagner d'un point de vue social.

DÉPLOIEMENT DES RAQUETTES DE DÉTECTION EN MAIRIE

Afin de renforcer la sécurité à l'accueil des mairies d'arrondissement, les agents d'accueil et de surveillance de la DPSP ont été dotés, à l'automne 2016, de raquettes de détection afin de contrôler les usagers à l'entrée de toutes les mairies.

SÉCURISATION DES JARDINS OUVERTS LA NUIT

Pendant la période estivale, un dispositif de sécurisation a été mis en place dans les neuf espaces verts ouverts la nuit, afin de garantir la tranquillité de leurs usagers, mais également le respect des règles du bien vivre ensemble, notamment en matière de propreté.

MARAUDES COMMUNES DES CDN 18^E ET 19^E

Face à la multiplication des rixes opposant des jeunes résidant dans les 18^e et 19^e arrondissements, la Ville a mis en place différents dispositifs dont des maraudes mixtes de CDN issus des équipes des 18 et 19^{es} arrondissements sur le secteur du jardin d'Eole.

Paris vu par... les inspecteurs de sécurité

Ce reportage suit les inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris dans leurs missions au service des usagers parisiens.





Propreté et Eau

La DPE assure la collecte sélective des déchets et l'entretien de l'espace public. Concernant l'eau et son assainissement, elle travaille avec l'ensemble des acteurs de l'eau pour préparer le grand défi de la baignade en Seine, engagement structurant de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux de 2024.





267,5 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



37,1 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



7 441

AGENTS



1 097 000

TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS



2 400 km

DE TROTTOIRS ET 1 200 KM DE
VOIES ENTRETENUES
QUOTIDIENNEMENT, SOIT
L'ÉQUIVALENT DE LA DISTANCE
ENTRE DUNKERQUE ET MARSEILLE



171 M m3

CONSOMMATION ANNUELLE
D'EAU POTABLE

Actions phares



Paris ACCUEILLANTE

Renforcer les dispositifs de propreté

Améliorer la propreté des rues et impliquer davantage les Parisiens.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/renforcer-les-dispositifs-de-proprete>



Paris ACCUEILLANTE

Le plan de relance du tri (PRT)

Réduire les déchets et favoriser le recyclage.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-plan-de-relance-du-tri-prt>



Paris .ATTRACTIVE

Amélioration de la qualité des eaux de la Seine

Paris prépare la baignade dans la Seine !

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/amelioration-de-la-qualite-des-eaux-de-la-seine>



Paris .RESPONSABLE

Le Zonage d'assainissement

Préparer la Ville de demain
économe de la ressource en eau.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-zonage-dassainissement>

Faits marquants

MISE EN ŒUVRE DE LA TARIFICATION SOCIALE DE L'EAU

Afin de poursuivre l'engagement de la collectivité parisienne en faveur d'un droit effectif à l'eau, la municipalité a mis en place un nouveau dispositif permettant la gratuité de l'eau pour les Parisiens les plus modestes.

PLUS DE FONTAINES À BOIRE DANS PARIS

Renforcer l'offre de fontaines à boire dans Paris permet de multiplier les points accessibles pour proposer une eau de qualité, gratuite et qui participe à l'embellissement de la Ville.

ACQUISITION DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES

Grâce au vote des Parisiens dans le cadre du budget participatif 2015, la DPE a pu renforcer en 2016 la quantité et la qualité de son matériel électrique.

PROJET TRILIB MAIRIE DE PARIS

Le projet vise à déployer sous forme expérimentale des points d'apport volontaire multiflux (verres, papiers-cartons, emballages plastiques, textiles) sur 4 arrondissements parisiens (2^e, 13^e, 18^e et 19^e).

CARTOGRAPHIE 3D DANS LES ÉGOUTS

Pour limiter les interventions dans les égouts lorsqu'elles ne sont pas absolument nécessaires, la DPE disposera d'une cartographie numérique en 3D de ses égouts.

LE NOUVEL ESPACE TRI DE LA PORTE DE PANTIN

Un Schéma Directeur des Déchets de Proximité et du Recyclage (SDDPR) est mis en œuvre sur le territoire parisien. Il vise l'ouverture de nouveaux équipements de proximité pour le tri et le recyclage des déchets.

GESTION DE LA CRUE DE JUIN 2016

Le caractère atypique de cette crue (rapidité de la montée des eaux, période de l'année, occupation des berges par des acteurs économiques) a fait l'objet d'une étude approfondie par les services de la Ville et de l'État pour développer les modèles de prévention.

INAUGURATION DE LA POMPE À CHALEUR DANS LES ÉGOUTS

Dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables, la DPE s'est associée à d'autres directions de la Ville pour installer un nouveau système de chauffage au sein de la piscine Aspirant Dunand, utilisant la chaleur contenue dans les eaux usées en égout.

COLLECTE DES BIODÉCHETS

À Paris, 54 marchés alimentaires découverts sont concernés en 2016 par une collecte séparée des biodéchets. Cette collecte ne concerne que les déchets végétaux (légumes, fruits, fleurs) et a débuté le 12 avril 2016.

PRÉSENTATION DES MÉTIERS DE LA PROPRETÉ

La DPE a contribué au succès des journées portes ouvertes des 30 et 31 janvier 2016 à l'Hôtel de Ville qui ont permis d'accueillir plus de 4 000 visiteurs.

Relations internationales

Paris a rayonné à l'international à travers le lancement de sa candidature aux JO 2024, l'organisation du Sommet Les Villes pour tous, l'élection d'Anne Hidalgo à la tête du C40, les actions de solidarité et de coopération internationale, les échanges culturels et la défense des droits de l'homme.



5,9 M€

DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



0,4 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



33

AGENTS



150

REPRÉSENTANTS INTERNATIONAUX CITIES FOR LIFE



+ de 50

MANIFESTATIONS CULTURELLES CROISÉES ENTRE PARIS ET NEW YORK

Actions phares



Paris .RESPONSABLE

Anne Hidalgo, nouvelle présidente du C40

Élue le 8 août à Rio, Anne Hidalgo, maire de Paris, a pris officiellement la présidence du réseau C40 le 1^{er} décembre 2016 à Mexico. Le C40 regroupe 91 grandes métropoles du monde, représentant plus de 650 millions d'habitants et un quart de l'économie mondiale.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/anne-hidalgo-nouvelle-presidente-du-c40>



SOLIDAE



Paris .RESPONSABLE

Paris lance l'appel à projets SOLIDAE

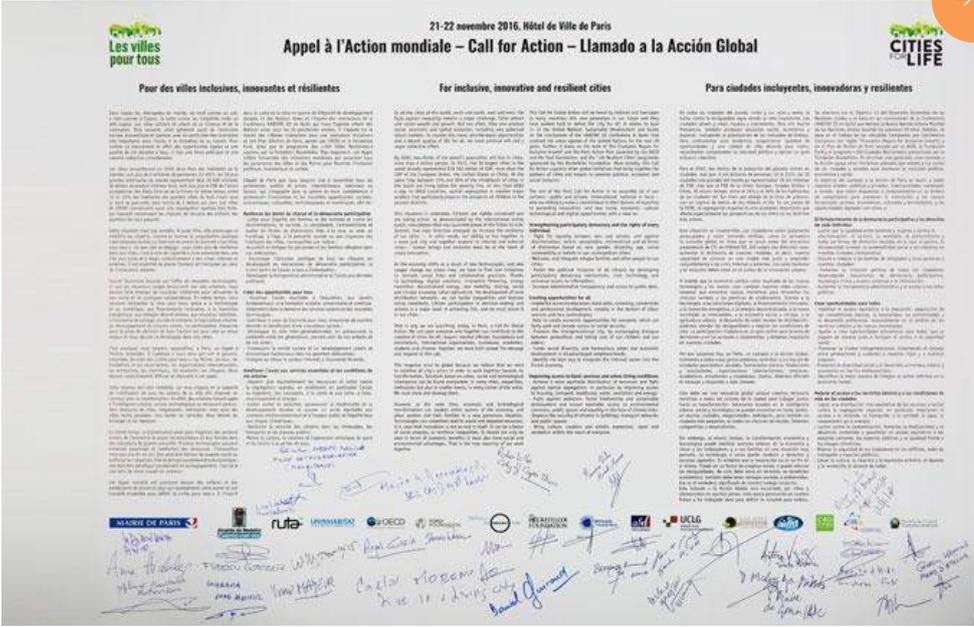
En octobre, Paris a lancé l'appel à projets SOLIDAE - SOLIDarité Internationale Déchets Assainissement et Eau : cet outil de financement de projets vient renforcer les actions de solidarité internationale de la Ville en faveur d'un monde plus solidaire et plus durable.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/paris-lance-lappel-projets-solidae>



Paris .ATTRACTIVE



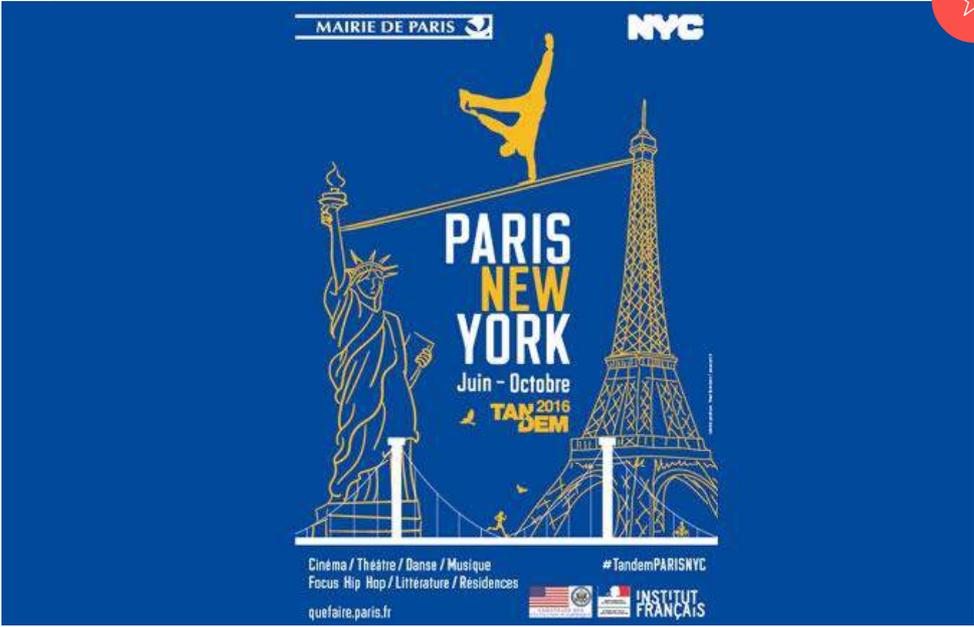
Les Villes pour tous, Cities for Life

Un an après avoir accueilli 1 000 Maires et représentants de villes internationales au Sommet des élus locaux pour le climat, la Ville de Paris organisait les 21 et 22 novembre 2016 le Sommet mondial sur l'inclusion, l'innovation et la résilience.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF co:mplet: <http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/les-villes-pour-tous-cities-life>



Paris .INNOVANTE



Tandem Paris NYC

Paris et New York ont mis à l'honneur, pendant 5 mois, la musique, la danse, le cinéma, la littérature, le théâtre mais aussi la pratique des langues et l'innovation culturelle au cours d'un Tandem éclectique et tourné vers la jeunesse. Un focus particulier a été consacré au hip-hop.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF co:mplet: <http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/tandem-paris-nyc>

Faits marquants

PARIS, VILLE D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

En 2016, Paris s'est engagée auprès des réfugiés avec l'ouverture du centre d'hébergement Porte de la Chapelle et l'accueil du réseau ICORN, qui vient en aide aux écrivains et artistes ne pouvant créer librement dans leurs pays. La Ville soutient aussi la Maison des Journalistes, installée à Paris 15^e.

PARIS LUTTE CONTRE LE SIDA

Engagée pour mettre fin à l'épidémie de VIH/SIDA sur son territoire et à l'international, la Ville de Paris continue à soutenir les associations françaises pour renforcer l'accès aux soins et l'amélioration des réponses locales partout dans le monde, à hauteur de 1,8 M€.

SOLIDARITÉ AVEC LES POPULATIONS EN DÉTRESSE

La Ville de Paris a accordé 295 000 € à des associations venant en aide aux enfants, réfugiés et hôpitaux de la zone Irak-Syrie-Liban-Turquie. Elle a soutenu les victimes de l'État Islamique au Cameroun, de Boko Haram au Nigéria, et de l'ouragan Matthew en Haïti.

CITIES FOR AIR

Organisé en juin par la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris, ce Sommet a réuni plusieurs villes internationales, l'OMS, l'OCDE, le Parlement européen et des associations de citoyens. La création d'un observatoire mondial sur la qualité de l'air, le GUAPO, y a été annoncée. LaDGRI en assure la préfiguration.

FÊTES DE LA MERCÈ

Paris était ville invitée lors de l'édition 2016 des Fêtes de la Mercè à Barcelone du 22 au 25 septembre. La performance « Nuage », produite par le Théâtre Monfort, ou encore la création « Heroes » de Radhouane El Meddeb, artiste associé au 104, ont été proposées à cette occasion.

NOUVELLES COOPÉRATIONS

Cette année, Paris a signé six nouveaux pactes de coopération. Elle renforce ainsi ses liens avec les villes d'Abidjan, Barcelone, Buenos Aires, Madrid, Pékin, Kazan et Rangoun.

LES CITOYENS D'HONNEUR

La Ville de Paris a distingué deux nouveaux Citoyens d'Honneur : le journaliste turc Can Dündar, grand défenseur de la liberté d'expression, et la Biodiversité, rappelant les menaces qui pèsent sur sa préservation et appelant les villes à s'engager pour sa protection.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR CGLU

Le sud-africain Mpho Parks Tau a été élu président de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) le 15 octobre 2016, lors du Sommet mondial de CGLU à Bogota (Colombie). Il a bénéficié du soutien de Paris au sein des réseaux internationaux.

FÊTE DE L'EUROPE 2016 SUR LE PARVIS

Pour la 11^e année, Paris a fêté l'Europe. Placée sous le thème du « vivre-ensemble », la Fête de l'Europe 2016 a permis aux visiteurs de débattre, de se renseigner sur l'Europe et d'assister aux concerts des Naïve New Beaters, de Fugu Mango, Bombay, Wrongonyou, et de Soom T.

PARIS&CO S'INTERNATIONALISE

Plusieurs projets de coopération autour de l'innovation ont été signés avec le Qatar, Beyrouth et Chicago.

Les Villes pour tous, Cities for Life

Les 21 et 22 novembre, Paris a accueilli à l'Hôtel de Ville le Sommet mondial pour les villes inclusives, innovantes, et résilientes, en partenariat avec La Tribune.



Ressources humaines

L'accompagnement RH du changement autour des réorganisations implique des adaptations importantes nécessitant un effort particulier d'accompagnement et de dialogue social autour des évolutions de missions, de métiers, statutaires, de cycles de travail, la 2^e carrière et la reconversion, la prévention des inaptitudes.



53,5 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

2,7 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



610

AGENTS



1 101

CONTRATS AIDÉS



323

TITULAIRES D'UN EMPLOI
D'AVENIR AU 31/12

831

JEUNES EN COURS
D'APPRENTISSAGE À LA FIN 2016

Actions phares



Paris .RESPONSABLE

Programme d'accompagnement des nouveaux encadrants

À compter de septembre 2016, un programme de parcours de formation spécifique accompagnera les nouveaux encadrants dans la première année de prise de fonction managériale. Ce parcours obligatoire est destiné à l'ensemble des agents arrivant sur un poste d'encadrement.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/programme-daccompagnement-des-nouveaux-encadrants>



Paris .ATTRACTIVE

Apprentis : on recrute !

Avec un objectif ambitieux de 500 recrutements par an, la Mairie de Paris a donné la priorité aux jeunes les moins diplômés.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/apprentis-recrute>



Paris .ACCUEILLANTE



Priorité à la reconversion

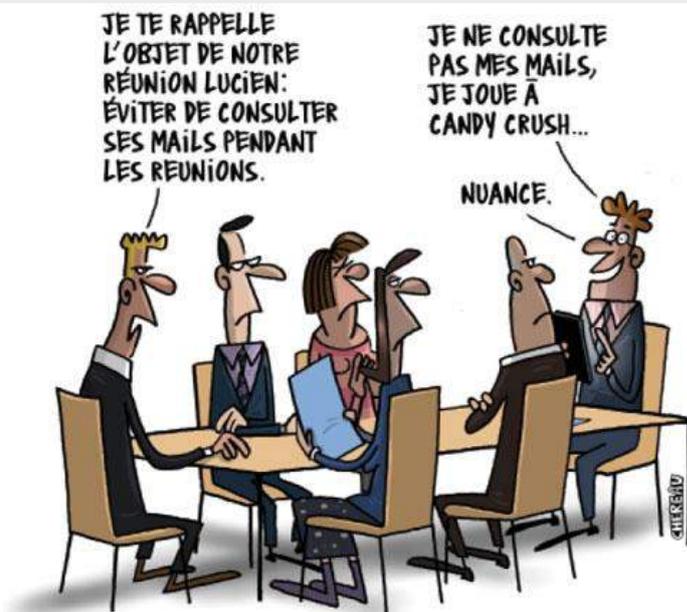
Face à l'enjeu majeur que constitue la reconversion, la DRH a décidé de changer de rythme et de volume dans le pilotage et la mise en oeuvre de dispositifs de reconversion innovants et transversaux à la collectivité parisienne.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/priorite-la-reconversion>



Paris .RESPONSABLE



Déconnexion, mode d'emploi

Attentive aux évolutions du travail et aux bonnes pratiques, la DRH accompagne les agents vers la déconnexion.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/deconnexion-mode-demploi>

Faits marquants

PARIS LEUR DIT MERCI ET MET À L'HONNEUR SES AGENTS

Chaque jour, 52 000 agents municipaux sont mobilisés sur le terrain, au plus près des Parisiens : ils interviennent dans tous les domaines de la vie quotidienne. Cette campagne prend la forme de 6 affiches, diffusées sur 880 panneaux.

DON DE JOURS

Application du décret du 28 mai 2015 ouvrant la possibilité de faire des dons de jours à un agent ayant un enfant de moins de 20 ans gravement malade ou ayant un handicap. Les dons des agents en 2016 ont permis de redistribuer 1 746 jours pour 36 familles.

NOUVELLE CARTE PROFESSIONNELLE

Cette nouvelle carte professionnelle permet désormais d'identifier les agents lors de l'accès aux bâtiments administratifs grâce à la photo d'identité portée sur le recto et contribue ainsi à l'amélioration de la sécurité de tous.

TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail améliore les conditions de travail et réduit l'empreinte écologique. Une expérimentation a débuté en juin 2016. Le bilan positif permet d'envisager le déploiement progressif du télétravail dès avril 2017 à 1 500 agents d'ici 2020.

DÉMATÉRIALISATION DES CONGÉS

Permet la réduction de papier, l'harmonisation des pratiques de décomptes des congés, une fiabilisation du circuit et le suivi automatisé des plannings. Déployée pour les agents sur sites centraux et déploiement en cours pour les agents des sites décentralisés.

MISE EN ŒUVRE DE PPCR

À la Ville, comme dans toute la fonction publique, la mise en œuvre de cet ensemble de mesures va s'étaler de 2016 à 2020 et a pour objectifs d'améliorer la politique de rémunération et d'harmoniser les carrières entre les trois fonctions publiques.

GUIDE DES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

Fruit d'une démarche collaborative pilotée par la DRH et la DAJ, le guide des procédures disciplinaires a été élaboré par le groupe de travail « sanctions », réunissant sept directions et le CASVP. Il renforce les outils des SRH dans le domaine disciplinaire.

RÉORGANISATION DE LA DRH (ENTRÉE EN VIGUEUR 01/07)

Cette nouvelle organisation poursuit 5 objectifs majeurs : mieux accompagner les carrières des agents, mieux accompagner les grandes priorités de la mandature, améliorer la qualité de vie au travail, améliorer la gestion des procédures RH, mieux travailler avec les SRH.

COFIL SG RISQUE CHIMIQUE

L'expertise de la DRH (SPP et MISST) en matière de prévention du risque chimique a contribué à l'élaboration du plan d'action relatif aux installations de ventilation, piloté par la DPA. Dès fin 2016 un marché transversal a été mis en place.

LANCEMENT DU COMPTE AGENT

La version 1 du Compte agent, fin 2017, permettra aux agents, via leur ordinateur ou leur mobile, de réaliser en ligne des démarches RH, de consulter leurs documents RH personnels, d'accéder facilement à leurs applicatifs et de déposer des justificatifs à l'appui de leurs demandes. Il évoluera ensuite au fil des ans.

Systemes et Technologies de l'Information

Développer, mettre en œuvre et maintenir pour l'ensemble de la collectivité parisienne les systèmes de traitement et de transmission de l'information. Concevoir et mettre en œuvre avec les directions métiers le déploiement des services numériques aux usagers. Assurer l'assistance informatique à tous les agents.



25,4 M€

DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



32,3 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



474

AGENTS



53

SERVICES NUMÉRIQUES, DONT 26 NOUVEAUX OU RENOUVELÉS EN 2016



35 000

POSTES PRIS EN CHARGE AU TITRE DE L'ASSISTANCE INFORMATIQUE DE PROXIMITÉ - 2 300 SITES THD



+ de 500

APPLICATIONS EN PRODUCTION, DONT 200 DÉVELOPPÉES SOUS LUTECE

Actions phares



Paris .INNOVANTE

Réforme de l'Assistance Informatique de Proximité

Les différents intervenants de l'Assistance Informatique et Téléphonique sont dorénavant rassemblés au sein d'une structure unique qui centralise le déploiement, la maintenance et le pilotage des postes de travail sous la responsabilité de la DSTI.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/reforme-de-lassistance-informatique-de-proximite>



Paris .INNOVANTE

Première version du Compte parisien

Faciliter et simplifier l'accès aux services numériques parisiens et les démarches en ligne à partir d'un compte numérique unique et valable pour tous les services proposés. Accéder à l'ensemble des abonnements et newsletters personnels.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/premiere-version-du-compte-parisien>



Paris .ATTRACTIVE



Facilitation numérique en Mairie d'arrondissement

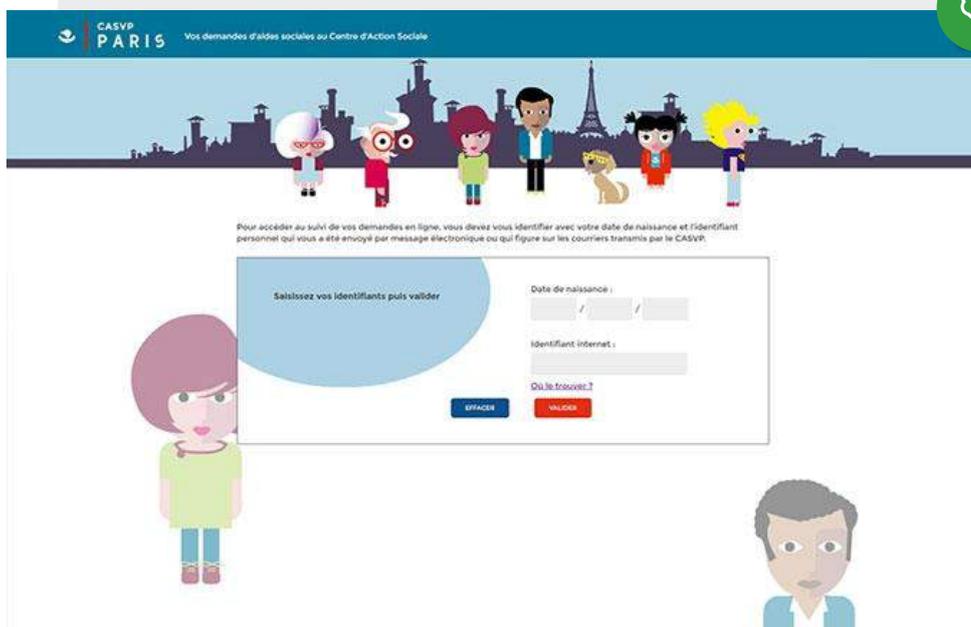
Faciliter l'accès des usagers aux services et démarches numériques grâce à la mise à disposition de bornes et tablettes numériques en mairie d'arrondissement.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/facilitation-numerique-en-mairie-darrondissement>



Paris .RESPONSABLE



Secteur social : la digitalisation est engagée

Depuis novembre 2016, les usagers peuvent suivre en ligne l'état d'avancement de leurs demandes d'aides déposées auprès du Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/secteur-social-la-digitalisation-est-engagee>

Faits marquants

SYSTÈME D'INFORMATION TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Système d'Information Transactions Immobilières Première brique du futur Système d'Information Immobilier, SITI permet l'informatisation des acquisitions et cessions immobilières conduites par la Direction de l'Urbanisme et le suivi des tableaux de bord, de la politique foncière de la Ville.

DES PRIX POUR LA DSTI

L'excellence des réalisations de la DSTI a été saluée à deux reprises en 2016 : le dispositif de simulation des taxes et droits de voirie a reçu le Territoria de bronze, et Lutece le quality award délivré par OW2, association dédiée au développement du logiciel libre.

PORTAIL DES BIBLIOTHÈQUES PARISIENNES DE PRÊT

Ce portail constitue une entrée unique sur l'offre des bibliothèques parisiennes. Il est accessible sur tout type de terminal. Il propose un catalogue de 3 millions de documents et informe sur tous les services disponibles en bibliothèques.

LA CARTE CITOYENNE

La carte citoyenne est ouverte à tous les Parisiens à partir de 7 ans. Elle vise à renforcer l'engagement citoyen des parisiens en proposant une offre civique, culturelle et associative autour d'événements et d'animations d'une part, et d'ateliers citoyens d'autre part.

DE NOUVEAUX FORMULAIRES EN LIGNE POUR L'ÉTAT CIVIL

Cette refonte des formulaires simplifie la délivrance annuelle de plus d'un million d'actes d'État Civil aux usagers parisiens.

DISPOSITIF MULTILOC

Afin de lutter contre la vacance durable de logements, Paris propose aux propriétaires une aide à la rénovation ou à l'embellissement de leur bien. En échange, ceux-ci s'engagent à louer ce bien au dessous du prix du marché. Le service gère l'ensemble du dispositif.

PDAP : TÉLÉTRAVAIL ET MOBILITÉ

Dans le cadre du Plan de déplacement de l'administration parisienne, la DSTI a mis en place des outils de communication permettant de limiter les déplacements des agents sur l'espace public. Elle a également conçu et expérimenté les outils permettant le télétravail.

STAGES DE TROISIÈME

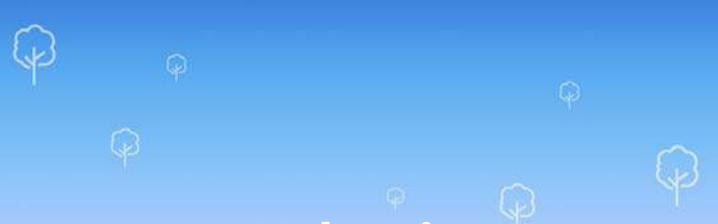
Une application mise en service en octobre 2016 permet désormais aux élèves de troisième de candidater pour un stage de découverte du milieu professionnel sur des propositions mises en ligne par les directions.

TELESERVICES.PARIS.FR

Afin de maintenir son efficience technique, la DSTI organise chaque année des conférences prospectives : en 2016 ont été ainsi traitées la blockchain, les vues immersives en 3D, ou encore la méthode DEVOPS qui vise à rapprocher les équipes développement et exploitation.

DES SERVICES NUMÉRIQUES AU SERVICE DU CINÉMA

Deux nouveaux services numériques pour faciliter les tournages dans Paris : Agate destiné aux producteurs de cinéma et de télévision pour demander des autorisations de tournage, et Addel pour solliciter une aide financière pour les courts métrages et le transmédia.



Urbanisme

La direction de l'Urbanisme porte la mise en oeuvre des grands projets d'aménagement urbain. Elle élabore et tient à jour les documents d'urbanisme stratégique et réglementaire. Elle instruit les permis de construire et les demandes de terrasses. Elle conduit la stratégie foncière de la Ville.



18,3 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



441,5 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



421

AGENTS



9 300

DÉCLARATIONS D'INTENTION
D'ALIÉNER ET DROITS DE PRIORITÉ
INSTRUMENTS



8 085

DÉCLARATIONS PRÉALABLES
AUTORISÉES



1 124

PERMIS DE CONSTRUIRE
AUTORISÉS

Actions phares



Paris .ATTRACTIVE

L'action foncière au service des projets

À travers l'action foncière, la mairie de Paris peut réaliser, ou faire réaliser, des opérations de construction et d'aménagement. En 2016, l'action foncière a été déterminante pour l'avancement de nombreux projets.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/laction-fonciere-au-service-des-projets>



Paris .ACCUEILLANTE

Les avancées des opérations d'aménagement

Près de 70 opérations d'aménagement sont mises en œuvre et contribuent à l'évolution du visage de la capitale. Des quartiers voient le jour, d'autres reprennent vie. En 2016, des projets emblématiques ont franchi des étapes décisives.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/les-avancees-des-operations-damenagement>



Paris .RESPONSABLE

Le Plan Local d'Urbanisme évolue

Lancée en 2014, la modification du PLU a été menée à son terme en 2016. Ce nouveau PLU a permis d'ajuster le cadre réglementaire afin de l'adapter aux nouveaux enjeux de transformations de la ville (consommation d'énergie, végétalisation, mixité des usages....).

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-plan-local-durbanisme-evolue>

PARIS DÉMARCHES D'URBANISME



Paris .INNOVANTE

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Ce projet a été lancé fin 2016. À terme, il transformera véritablement en profondeur les pratiques de services et les relations aux usagers.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

Faits marquants

PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU 7^E

La révision du PSMV du 7^e arrondissement a été menée à son terme, en partenariat avec les services de l'État. Après avis favorable de la commission locale, puis du Conseil de Paris, et approbation par arrêté préfectoral, le PSMV 7^e est applicable depuis septembre 2016.

LES AUTORISATIONS DU PAYSAGE DE LA RUE

En 2016, l'instruction des autorisations relatives au paysage de la rue s'est poursuivie avec un rythme soutenu : 3 951 décisions relatives aux enseignes, publicité, étalages et terrasses ont été délivrées.

LA REVALORISATION DES PASSAGES COUVERTS

Passage du Caire (2^e) : la deuxième tranche des travaux, conduite en 2016, est finalisée début 2017. Passage Choiseul (2^e) : par convention signée le 2 juin 2016, la Ville s'est engagée en faveur de ce passage. Les travaux, commencés fin juillet, s'achèveront en 2017.

LES RÉFLEXIONS SUR LE DEVENIR DE LA PORTE MAILLOT

La Porte Maillot sera à terme un pôle multimodal et une vraie place métropolitaine, inscrite dans l'axe majeur, plus adaptée à l'échelle du piéton, mieux reliée à Neuilly-sur-Seine et au Bois.

La direction de l'Urbanisme a copiloté les études et actions menées en 2016.

LE PROTOCOLE SNCF

Le protocole signé le 28 novembre 2016 avec la SNCF marque la volonté commune de lancer des opérations d'aménagement sur les secteurs Gare de Lyon Daumesnil (12^e), Bercy Charenton (12^e), Gare des Mines (18^e), Chapelle Charbon (18^e), Ordener (18^e) et Hébert (18^e).

LES NOUVEAUX OUTILS DE LA CONCERTATION

Sur le site de Chapelle Charbon (18^e), les Parisiens ont pu créer leur parc idéal à partir d'une application conçue pour l'occasion. Pendant l'été, 1500 projets ont ainsi été imaginés. Puis 800 enfants des centres de loisirs ont également participé à l'opération.

DES PERMIS DE CONSTRUIRE EMBLÉMATIQUES

Après enquête publique, un permis a été délivré pour la rénovation du site Vandamme nord à Paris 14^e (opération Gaîté). Un permis a également été délivré pour la réalisation en urgence d'un centre d'accueil pour migrants Porte de la Chapelle.

LES LIVRAISONS DANS LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

Au sein des opérations d'aménagement qu'elle met en œuvre, la direction de l'urbanisme a contribué à la livraison de 1 670 logements ou hébergements (dont 971 logements sociaux), 11 équipements (dont 4 espaces verts pour 11 100 m²) et 72 700 m² de locaux tertiaires.

LES NOUVEAUX SERVICES SUR PARIS.FR

Sont dorénavant proposés : le site « Paris PLU », une carte interactive des projets d'aménagement et de transports, une carte interactive des demandes récentes d'autorisations d'urbanisme, et un simulateur de taxes pour les commerçants distingué par un prix Territoria.

LA NUMÉRISATION DES FONDS PATRIMONIAUX

Ce chantier s'est poursuivi en 2016. Il a concerné 7 300 plans, 6 200 feuilles parcellaires, 4 millions d'actes et documents. Les services disposent à présent d'un outil performant pour leurs besoins propres et pour répondre aux sollicitations des professionnels.



Voirie et Déplacements

La direction de la Voirie et des Déplacements s'occupe des rues, des canaux et des carrières souterraines de la Ville de Paris. Chaque agent agit pour faciliter l'accès à la mobilité, réduire la pollution de l'air, améliorer l'espace public au profit des piétons et des circulations actives.



541,1 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



176,3 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



1 221

AGENTS



300 000

ABONNÉS VÉLIB'



13 000

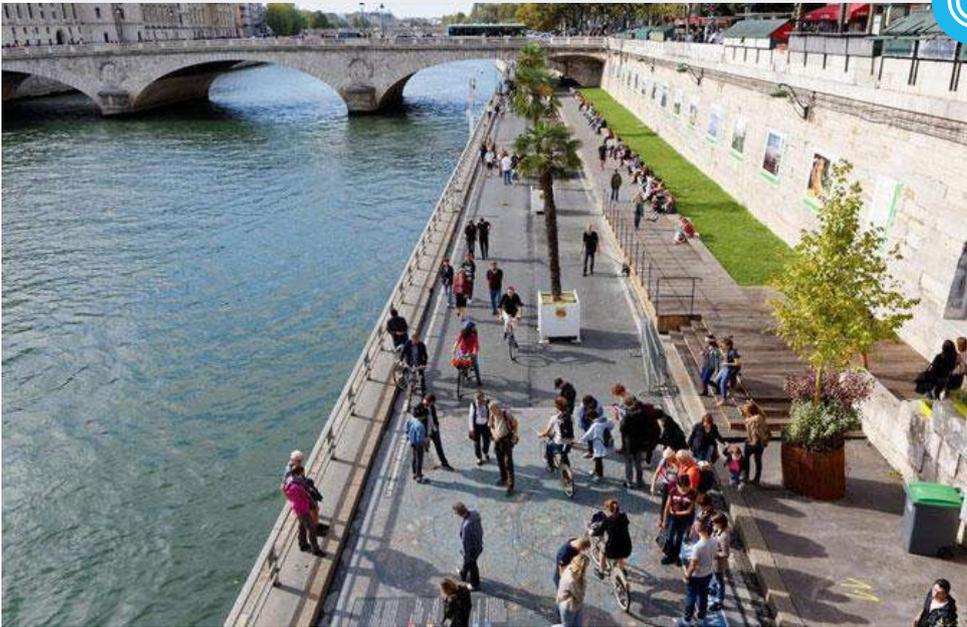
VISITEURS AU SALON AUTONOMY



5 sites

POUR INNOVER (LOGISTIQUE À
PARIS)

Actions phares



Paris .ACCUEILLANTE

Rive droite : piétonnisation des berges

Les berges retournent aux piétons et aux cyclistes. Les berges de Seine rive droite piétonnisées visent à devenir un lieu majeur pour le rayonnement, l'attractivité et l'identité de Paris, et un nouvel espace public de 4,5 hectares : le Parc Rives de Seine.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/rive-droite-pietonnisation-des-berges>



Paris .ATTRACTIVE

Clichy-Batignolles : Lancement passerelle et pont

Le Pont et la Passerelle ont été lancés au-dessus du faisceau ferroviaire Saint-Lazare, reliant ainsi le secteur Saussure-Pont Cardinet à la ZAC Clichy Batignolles.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/clichy-batignolles-lancement-passerelle-et-pont>



Paris .RESPONSABLE

Le canal Saint-Martin refait son lit

La mise à sec du canal, le premier trimestre 2016, a permis la réalisation de travaux d'entretien, réparation et amélioration de la voie d'eau et de ses écluses.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-canal-saint-martin-refait-son-lit>



Paris .ATTRACTIVE

Les 10 ans du tramway et sa prolongation à l'ouest

Le 16 décembre 2016, le T3a a fêté ses 10 ans. C'était également le coup d'envoi du prolongement du T3b jusqu'à la Porte d'Asnières. Le tramway continue son chemin à Paris.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/les-10-ans-du-tramway-et-sa-prolongation-louest>

Faits marquants

LES CHAMPS-ÉLYSÉES AUX PIÉTONS

Rendre les Champs-Élysées aux circulations douces : Anne Hidalgo et Christophe Najdovski ont lancé l'arrivée des Champs-Élysées dans les zones « Paris Respire ». Cette piétonnisation est reconduite chaque premier dimanche du mois.

CRUE : RETOUR SUR LA MOBILISATION DE LA DVD

La Seine a atteint son pic à 6,10 m au-dessus du niveau 0 samedi 4 juin à 2 h du matin. Dès le début de la crue mais aussi lors de la décrue, les équipes de la DVD ont été mobilisées en permanence sur le terrain.

7 PLACES : ARRIVÉE DES PREMIERS COLLECTIFS

Bastille, Fêtes, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon. En 2016, les premiers collectifs pluridisciplinaires ont été mis en place pour élaborer les projets avec les habitants. Premières places investies : Fêtes et Panthéon.

JOURNÉE SANS VOITURE XXL

Après le succès de la Journée sans voiture l'an dernier, la Ville a renouvelé l'événement cette année, en élargissant le périmètre jusqu'à multiplier par cinq le secteur dans Paris intra-muros. Une situation concrète pour lutter contre la pollution de l'air.

DÉPLOIEMENT DES BORNES BELIB'

Les bornes publiques de recharge pour véhicules électriques et véhicules hybrides se développent dans Paris. Fin 2016, 55 stations avec 165 bornes étaient en service. Mi-2017, 90 stations seront disponibles avec 270 bornes.

CYCLISTES : TEST DE NOUVEAUX PANNEAUX AUX FEUX

Expérimentation pour étudier le « tourne à gauche » aux feux pour les cyclistes dans le 10^e arrondissement : de nouveaux panneaux ont été installés sur quelques carrefours. Depuis, d'autres panneaux ont été installés.

STATIONNEMENT, ÇA BOUGE

Mise en place des premiers horodateurs avec écran et lancement de l'externalisation du contrôle (municipalisation du contrôle du stationnement payant de surface). Plusieurs évolutions sont en cours côté stationnement.

LUTTE CONTRE LA POLLUTION, ON CONTINUE !

Depuis le début de la mandature, la mairie de Paris est résolument engagée dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'air, enjeu de santé publique essentiel. Des actions concrètes ont été mises en place pour mieux vivre et se déplacer dans la capitale.

BUDGET PARTICIPATIF : DES RUES APAISÉES

Livraison des premiers projets issus du budget participatif. Les projets fleurissent dans les rues de Paris.

NOUVELLES CARTES GÉOMATIQUES

La Ville de Paris vient de se doter d'un nouvel outil de présentation 3D de l'ensemble de l'espace public parisien, notamment avec des vues immersives en 3 dimensions.

Centre d'action sociale
de la Ville de Paris

Solidarité, prévention et lutte contre l'exclusion.

Positionné au cœur des grands schémas et plans de la collectivité parisienne, le CASVP développe une action sociale innovante au service des Parisien.ne.s vulnérables et modestes. Ses missions en font un rempart municipal contre la crise et la précarité.



578,7 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



36,3 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



6 000

AGENTS



+ de 280

ÉTABLISSEMENTS AU SERVICE DES
USAGERS



≈ 183 M€

D'AIDES ET D'ALLOCATIONS

Actions phares



Paris .RESPONSABLE

Rénovation de la résidence du Faubourg du Temple

La résidence-appartements pour personnes âgées du Faubourg du Temple, située dans le 10^e arrondissement, a été rouverte en 2016, offrant ainsi aux résidents des logements rénovés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/renovation-de-la-residence-du-faubourg-du-temple>



Paris .RESPONSABLE

Rattachement des services sociaux polyvalents

Dans le cadre du Nouveau Paris Solidaire, projet de réforme de l'action sociale parisienne, les services sociaux polyvalents du Département de Paris ont été rattachés aux sections d'arrondissement du centre d'action sociale de la Ville de Paris.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/rattachement-des-services-sociaux-polyvalents>



Paris .ACCUEILLANTE



Ouverture d'un 9^e restaurant solidaire

En 2016, dans le cadre du Pacte de lutte contre la grande exclusion, un 9^e restaurant solidaire est venu compléter dans le 12^e arrondissement l'offre déjà existante.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/ouverture-dun-9e-restaurant-solidaire>



Paris .INNOVANTE



Généralisation de la télémédecine dans les Ehpad

Rendue possible par l'avancée de la technologie, la télémédecine devient un outil de prise en soins incontournable pour les soignants, particulièrement dans le domaine de la gériatrie. Depuis 2016, les 15 Ehpad du Centre d'action sociale en sont dotés.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/generalisation-de-la-telemedecine-dans-les-ehpad>

Faits marquants

PARTICIPATION À L'EXERCICE EUROPÉEN SEQUANA

Le CASVP s'est entraîné pendant 10 jours aux côtés de 150 organisations à faire face au risque d'inondation. Il a pour la 1^{ère} fois intégré tous ses établissements à un exercice de grande échelle et testé sa cellule de crise impliquant une centaine d'agents.

LA 1^{ÈRE} MAISON DES AÎNÉS ET DES AIDANTS A OUVERT

Elle accompagne le parcours de santé des seniors de plus de 60 ans, dans les 9^e, 10^e et 19^e arrondissements. Elle réunit des structures dédiées à la prise en charge médicale et au maintien de l'autonomie des personnes âgées.

DES CUISINETTES EN CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Des cuisinettes individuelles ont remplacé la restauration collective du centre d'hébergement d'urgence Crimée. Intitulé Espoir, ce projet répond à l'évolution des besoins exprimés par les familles de cuisiner elles-mêmes leur repas.

L'ACCUEIL EN EHPAD S'ÉLARGIT

L'accueil dans les Ehpad de résidents atteints de troubles psychiatriques se développe grâce à un partenariat avec le groupement hospitalier de territoire parisien Paris Neurosciences, qui permet l'accompagnement des équipes soignantes des Ehpad par des professionnels de la psychiatrie.

AIDES À LA SANTÉ AMÉLIORÉES

L'aide Complément de Santé Paris, qui permet aux plus de 65 ans à revenu modeste de financer leur mutuelle santé, est complétée par la CMUC (Couverture maladie universelle complémentaire) et l'ACS (aide au paiement d'une Complémentaire Santé).

PORTES OUVERTES DE L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION

Pour faire connaître auprès des partenaires et des associations l'Atelier chantier d'insertion bio-nettoyage, une journée portes ouvertes a été organisée par les salariés du dispositif et les agents.

LE DOSSIER INFORMATISÉ DU RÉSIDENT EN EHPAD

Cette application retrace tous les actes soignants ou hôteliers effectués au profit d'un résident. Instrument collaboratif au service de la qualité et de l'individualisation de la prise en charge de la personne âgée, il est utilisé depuis 2016 dans 15 Ehpad du CASVP.

SERVICE NUMÉRIQUE DE SUIVI DES DEMANDES

Disponible depuis le 15 novembre 2016, ce téléservice permet aux Parisien.ne.s de suivre en ligne l'état du traitement de leurs demandes d'aide sociale municipale (accordées, refusées, incomplètes, en cours de vérification etc.) et du paiement de ces aides.

SIMULATEUR DE DROITS AUX AIDES SOCIALES

Huit aides du CASVP ont été intégrées au simulateur gouvernemental intitulé « Mes aides ». Les Parisien.ne.s peuvent maintenant connaître les aides municipales et nationales auxquelles ils/elles peuvent prétendre en un seul clic.

UNE ALTERNATIVE À L'HÔTEL SOCIAL

Dans le cadre d'un appel à projet de l'État, 40 places d'hébergement en appartements partagés ont été créées pour des familles afin de proposer une alternative à l'hôtel social.

Paris Musées

Créé en 2013, l'établissement public Paris Musées regroupe les 14 musées et les services centraux organisés en 6 directions. Leurs missions sont la conservation et la valorisation des collections, ainsi que la diffusion de la connaissance à tous les publics à travers les expositions et éditions.



78,9 M€

DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT



8 M€

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT



974

AGENTS



3 010 000

VISITEURS DANS LES 14 MUSÉES
DE LA VILLE DE PARIS



21

EXPOSITIONS TEMPORAIRES



210 000

ŒUVRES ILLUSTRÉES SONT
ACCESSIBLES EN LIGNE SUR LE
NOUVEAU PORTAIL DES
COLLECTIONS

Actions phares



Paris .INNOVANTE

Le portail des collections des musées en ligne

Le 4 mai 2016, Paris Musées a mis en ligne une plateforme inédite destinée à un double usage, celui du grand public et des chercheurs.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-portail-des-collections-des-musees-en-ligne>



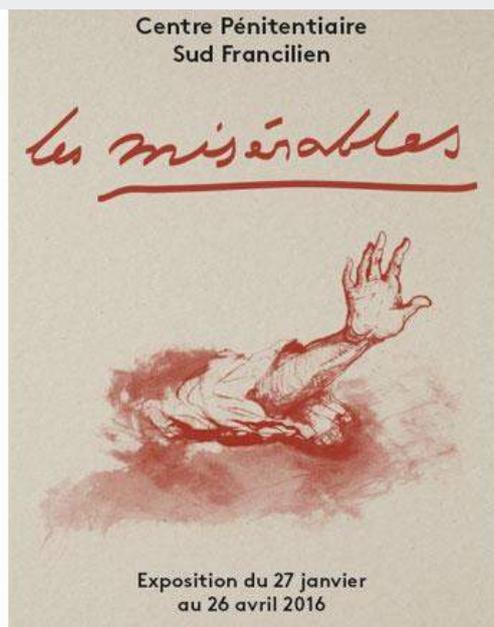
Paris .ATTRACTIVE

Carnavalet déménagement !

Le musée Carnavalet est le grand musée historique de la Ville de Paris. Ses collections, qui comprennent plus de 600 000 œuvres, en font l'un des principaux musées français.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/carnavalet-deménagement>



Paris .INNOVANTE

Exposition Le Misérables à la prison de Réault

Pour la première fois, la Maison Victor Hugo a collaboré avec les détenus de la prison de Réault pour la réalisation d'une exposition Les Misérables présentée du 26 janvier au 26 avril 2016 au sein du centre pénitentiaire.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/exposition-le-miserables-la-prison-de-reault>



Paris .INNOVANTE

Le Petit Palais-On Site est au cœur de la FIAC

Pour la conservatrice Susana Gállego Cuesta, l'ouverture aux passants de l'avenue Churchill et l'accrochage d'œuvres contemporaines au sein du musée sont l'occasion de porter un regard renouvelé sur ce lieu et sur son histoire.

Plus de détail sur ce projet phare en ligne ou dans le rapport PDF complet:

<http://rapport2016.paris.fr/projects-phares/le-petit-palais-site-est-au-coeur-de-la-fiac>

Faits marquants

LE PRIX VOGUE FONDATION AU PALAIS GALLIERA

Répétant les éditions réussies de 2014 et 2015, le Palais Galliera a accueilli le 5 juillet 2016 le dîner de gala de la Vogue Paris Foundation. 200 000 € ont été recueillis, ainsi que de très nombreux dons de vêtements contemporains.

OSCAR WILDE – L'IMPERTINENT ABSOLU

Présentée dans les grandes galeries du Petit Palais, l'exposition a mis en scène Oscar Wilde dans sa vie et dans son œuvre du 28 septembre 2016 au 15 janvier 2017.

SUCCÈS RENOUVELÉ DES ÉDITIONS

En 2016, les éditions ont poursuivi leur développement. 15 catalogues d'expositions, 5 petits journaux, ainsi qu'une publication scientifique (Hauteville House) ont été réalisés. Une édition numérique a été réalisée pour l'exposition Oscar Wilde.

LE PRIX LE PARISIEN POUR PAULA MODERSOHN-BECKER

L'exposition Paula Modersohn-Becker, l'intensité d'un regard qui était présentée au musée d'Art moderne de la Ville de Paris du 8 avril au 21 août 2016 a reçu « l'Étoile » de la meilleure exposition de l'année 2016 décernée par Le Parisien.

UNE ANNÉE INTERNATIONALE

Quatre expositions présentées hors les murs ont réuni 390 000 visiteurs : Proust's Muse, exposition du Palais Galliera à New York ; Napoléon et Paris du musée Carnavalet au Musée Canadien de l'Histoire ; Marquet au musée Pouchkine de Moscou et Haute Couture à Tokyo.

LES GRANDES EXPOSITIONS DES MUSÉES DE LA VILLE

Suite au succès de leur première collaboration en 2013, Paris Musées et l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) se sont de nouveaux associés pour l'organisation d'un colloque autour de l'histoire des grandes expositions des musées de la Ville.

PARIS MUSÉES OFF

Chaque année, une programmation d'événements exceptionnels réunit le public jeune dans les musées de la Ville. L'édition 2016 était de nouveau réussie avec une programmation de 9 événements pluridisciplinaires et insolites qui ont attiré plus de 3 000 spectateurs.

UNE FRÉQUENTATION STABLE

Les musées de la Ville de Paris confirment leur place dans le paysage muséal avec 3 010 000 visiteurs : 1 345 000 visiteurs pour les collections permanentes et 1 665 000 visiteurs pour les expositions temporaires.

ALBERT MARQUET – PEINTRE DU TEMPS SUSPENDU

Du 25 mars au 21 août 2016, le musée d'Art moderne a consacré à Albert Marquet (1875-1947) une importante monographie regroupant près de deux cents œuvres dont certaines montrées pour la première fois en France. Un événement qui a généré 160 977 visiteurs.

DEUX NOUVEAUX LIVRETS D'AIDE À LA VISITE

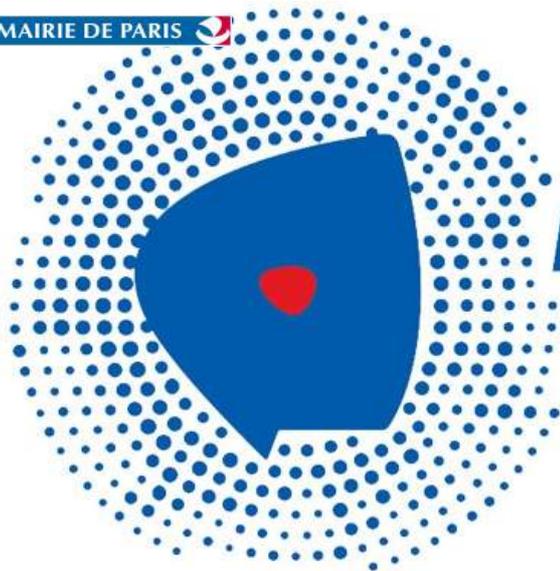
Paris Musées a poursuivi en 2016 ses actions à destination des apprenants de la langue française initiées en 2014 avec un livret « J'apprends le français au musée Carnavalet » en proposant deux nouveaux livrets au musée Cernuschi et à la Maison de Victor Hugo.

Présentation de Paris Musées

Présentation des 14 musées de la Ville de Paris géré par l'établissement public Paris Musées.

Plus d'informations : <http://parismusees.paris.fr>.





Métropole du Grand Paris



Paris au cœur du Grand Paris

Naissance de la Métropole du Grand Paris, une nouvelle organisation se met en place pour améliorer le cadre de vie, réduire les inégalités et créer un modèle durable sur le plan urbain, social et économique pour 7 millions d'habitants.

Elle a pour objectif de construire une métropole ambitieuse, innovante, durable, solidaire qui permettra au Grand Paris de rayonner dans le monde et d'améliorer la vie de 7 millions d'habitants.

Elle doit répondre à de nombreux défis comme celui du logement, de la pollution de l'air ou de la réduction des inégalités.

La métropole est progressivement compétente en matière d'habitat, d'aménagement, d'environnement et de développement économique.

Dès la première année de son existence, avant même le transfert des compétences opérationnelles, la métropole a poursuivi ces objectifs en prenant des initiatives déterminantes : financement de projets d'infrastructure via un fonds d'investissement métropolitain, aide aux franchissements urbains dans le cadre du pacte État-Métropole sur la résilience, lancement de l'appel à projets « Inventons la Métropole » valorisant le potentiel des territoires, mise en place du dispositif d'aide au remplacement de véhicule polluants « Métropole roule propre », engagement en faveur du financement du centre aquatique olympique...

Paris participe pleinement à la construction du projet métropolitain pour les années à venir.

Cette nouvelle organisation se met en place avec l'aide de l'ensemble des Directions de la Ville de Paris.



Accueillir les publics défavorisés

Ville capitale, Paris attire un grand nombre de personnes défavorisées ou fragiles : sans-domicile fixe, réfugiés, etc. Parce que la solidarité est une des valeurs phares de Paris, la collectivité s'attache à les accueillir en respectant leur dignité.

Confrontée à de nouvelles formes de précarité (familles à la rue, arrivée de réfugiés fuyant les zones de conflits, etc.), Paris a pris en 2016 plusieurs initiatives afin de leur apporter des réponses à la hauteur des défis qu'elles constituent.

Ainsi, le 5 novembre, un nouveau centre d'hébergement d'urgence a ouvert ses portes dans le 16^e arrondissement, en lisière du bois de Boulogne. Géré par l'association Aurore, le centre, d'une capacité de 200 places, héberge des familles ainsi que des femmes et des hommes isolés. Outre le logement et les repas, un accompagnement est assuré par des travailleurs sociaux présents sur place.

Afin d'accueillir dignement les réfugiés, au fur et à mesure de leur arrivée dans la capitale, un centre humanitaire a ouvert ses portes également en novembre 2016. Permettant l'orientation des réfugiés, le centre dispose de 400 places de mise à l'abri pour les hommes isolés. L'ouverture du centre a été rendue possible grâce à une mobilisation exemplaire d'un grand nombre de services de la Ville. L'association Emmaüs Solidarité est l'opérateur qui a été retenu pour gérer le centre.

Début 2017, le dispositif a été complété par l'ouverture d'un centre d'hébergement à Ivry-sur-Seine, sur l'emplacement d'une ancienne usine d'Eau de Paris. À terme, ce nouveau centre accueillera 350 personnes fuyant la guerre et la misère, des couples, des familles ou des femmes isolées, ainsi que 50 familles en grande difficulté issues des campements roms d'Ivry.

Ressources

Nouveau centre d'hébergement d'urgence

Le nouveau centre d'hébergement
d'urgence géré par l'association Aurore
a ouvert ses portes le 5 novembre, dans
le 16e.

<http://www.paris.fr/actualites/un-nouveau-centre-d-hebergement-d-urgence-pour-sans-abris-dans-le-16e-arrondissement-3943>



Inscrire Paris pleinement dans le XXI^e siècle

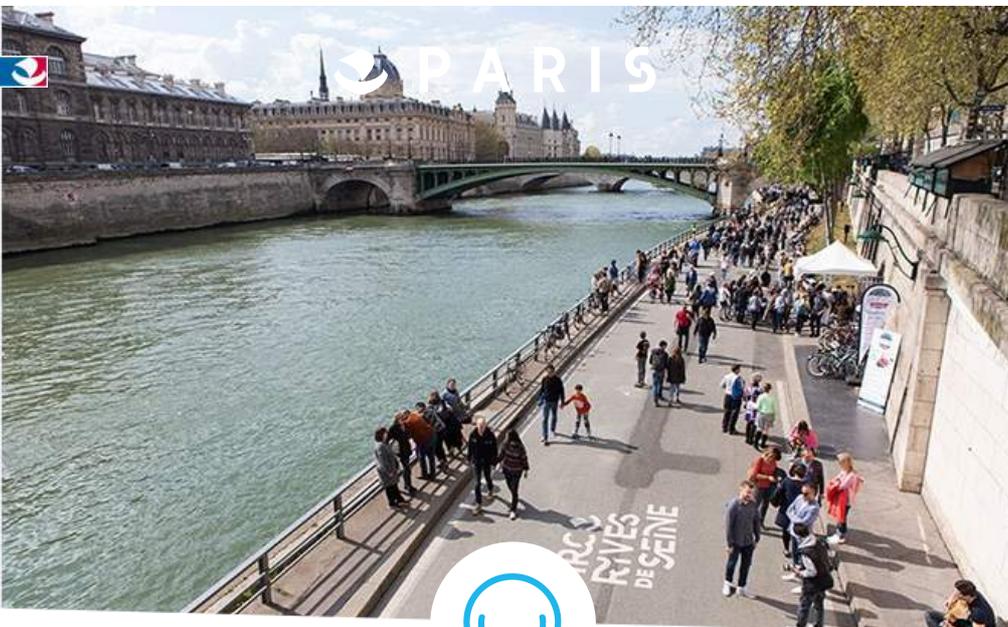
La loi sur le statut de Paris et l'aménagement métropolitain a été adoptée par le Parlement le 16 février 2017, à la suite d'une année de concertation et de travail législatif.

Initiée à l'été 2015, la loi réformant le statut de Paris a été adoptée début 2017.

Les textes régissant l'organisation de Paris, et la répartition des compétences avec l'État, dataient de la Révolution française. Le découpage des arrondissements avait été défini en 1859. Cet héritage comportait de nombreux régimes dérogatoires qui faisaient que Paris n'avait toujours pas les mêmes droits que les autres collectivités françaises.

La loi modernise le statut de Paris sur quatre axes :

1. Le transfert à la Ville de nombreuses compétences exercées jusqu'alors par le Préfet de Police, notamment en matière de circulation, de lutte contre l'habitat indigne, de nuisances sonores, d'affaires funéraires ou encore de délivrance des titres d'identité.
2. Le regroupement des quatre arrondissements centraux en un seul secteur électoral et administratif garantissant une meilleure représentation démocratique et un renforcement des services publics.
3. Le renforcement du rôle des Maires d'arrondissement, dans la continuité des actions de déconcentration engagées depuis 2001.
4. La fusion de la Commune et du Département, en une collectivité unique, dénommée Ville de Paris, permettant une plus grande simplicité et lisibilité de l'administration parisienne.



Faire respirer le cœur de Paris

Dix hectares en bords de Seine, dédiés à la détente, aux loisirs et aux activités sportives, sont désormais accessibles aux Parisiens et amoureux de Paris.

Fort du succès de la piétonnisation de la rive gauche de la Seine, qui a accueilli plus de 6 millions de visiteurs en 3 ans, la Ville a décidé en 2016 la piétonnisation des voies rive droite, du quai des Tuileries au pont de l'Arsenal. En réduisant la place des véhicules polluants au centre de Paris, cette mesure d'intérêt général permet d'améliorer la qualité de l'air, ainsi que le cadre de vie des Parisiens et des visiteurs.

En piétonnant les rives du fleuve, Paris a mis fin à l'existence d'une autoroute urbaine en cœur de ville, héritage d'une époque du « tout voiture » désormais révolue, comme en témoigne les aménagements similaires conduits dans de très nombreuses métropoles françaises et étrangères.

La piétonnisation des 4,5 kilomètres des berges de la rive droite et celle des 2,5 kilomètres de la rive gauche – du musée d'Orsay au pont de l'Alma (7e) – ont permis la création d'un grand parc de plus de 10 hectares en cœur de ville : le parc des Rives de Seine.

Inauguré le 2 avril 2017, celui-ci constitue désormais un espace piétonné de dix hectares dédiés à la détente, aux loisirs et aux activités sportives et aménagé en harmonie avec son environnement naturel et culturel.

Ressources

Printemps sur Berges

Les Rives de Seine : 10 hectares
aménagés s'offrent à vous.

[http://www.paris.fr/actualites/printemps-
sur-berges-4644](http://www.paris.fr/actualites/printemps-sur-berges-4644)



La modernisation de l'administration

Pour améliorer la qualité du service rendu aux Parisiens, l'administration se modernise et gagne en efficacité par son approche innovante dans la conduite de l'action publique.

Engagée dans la démarche de labellisation QualiParis, la Ville s'attache à offrir une meilleure qualité de service à ses usagers. Ainsi, le développement de l'accueil sur rendez-vous pour certaines démarches (en mairies d'arrondissement, pour l'obtention ou le renouvellement d'une carte de stationnement, pour l'information sur le logement social, etc.) a permis de réduire les files d'attente. Au-delà, la municipalité souhaite adapter les jours et horaires d'ouverture de ses équipements aux besoins des Parisiens et simplifier leur vie avec la réduction du nombre de pièces justificatives demandées pour effectuer des démarches administratives.

Lancée en février 2016, la Carte citoyenne-citoyen de Paris a vocation à remplacer progressivement les différentes cartes existantes.

Afin de répondre plus efficacement et plus simplement, 24h/24, aux attentes des Parisiens, l'offre de services publics numériques de la Ville s'élargit régulièrement. Lancé en novembre 2016, « Mon compte », dont les fonctionnalités se développent en 2017, a vocation à offrir un accès simplifié aux services numériques de la Ville et à assurer un meilleur suivi de toutes les demandes.

Enfin, la démarche participative s'est imposée comme une composante essentielle de la modernisation de l'administration. Le succès de la plateforme d'idéation [Idee.paris](#) témoigne de l'ampleur de ce renouveau démocratique. Le site est devenu un haut lieu de la démocratie parisienne, en accueillant 20 campagnes d'idéation depuis son lancement en janvier 2015.



15^e Carnaval Tropical de Paris

Le Carnaval Tropical de Paris est depuis plusieurs années une manifestation incontournable des Outre-mer à Paris.

Le Carnaval Tropical de Paris valorise un élément important des cultures ultramarines et permet un partage avec d'autres traditions carnavalesques du monde entier.

Organisé en partenariat avec la Fédération du Carnaval tropical de Paris et d'Île de France, il est devenu un évènement marquant au cœur de la capitale.

Le 4 juin 2016, 27 groupes de Paris, d'Île-de-France, des Outre-mer, de Bolivie, d'Indonésie, d'Haïti et des Pays-Bas ont défilé devant près de 50 000 spectateurs, entre l'Hôtel de Ville et le Cirque d'Hiver via République.

Le thème « sport et cultures » était adapté au calendrier sportif de l'UEFA EURO 2016 et à la candidature de Paris aux JO 2024.

De nombreux partenaires ont participé à l'évènement : Eau de Paris, l'Union Générale des Producteurs de Bananes ainsi que des médias comme France Ô, Tropiques FM, Trace Tropical TV, Outre-mer 360, Espace FM, OM5TV et Indies Live TV.



Nouveau Paris Solidaire

La mise en place du Nouveau Paris Solidaire se poursuit pour une meilleure lisibilité des services sociaux et pour mieux prendre en compte les spécificités des territoires.

En parallèle du transfert, en juin 2016, au Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) de l'ensemble des Services sociaux de proximité (SSDP) qui permet une plus grande lisibilité tout en offrant une meilleure facilité d'accès aux services pour les Parisien-ne-s, le Nouveau Paris Solidaire s'est concrétisé par la création de 4 directions sociales de territoires (DST).

Ces DST sont en charge du pilotage stratégique et transversal de l'action sociale et médico-sociale, ainsi que de la déclinaison territoriale des politiques d'action sociale de la collectivité.

Enfin, le Nouveau Paris Solidaire, c'est aussi la poursuite des conférences sociales de territoires présidées par les maires d'arrondissement et Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris chargée de la solidarité qui réunissent tous les acteurs sociaux d'un arrondissement autour du portrait et du diagnostic social de territoire.



8

**CONFÉRENCES SOCIALES DE
TERRITOIRE QUI ONT RÉUNI PLUS
DE 1 000 PARTICIPANTS**



2 000

**PARTENAIRES ANIMÉS
LOCALEMENT DANS DIFFÉRENTES
INSTANCES DE COOPÉRATION**



700

**NOUVEAUX TRAVAILLEURS
SOCIAUX PROFESSIONNELS
(ASSOCIATIFS ET
INSTITUTIONNELS) ACCUEILLIS ET
ACCOMPAGNÉS**

Ressources

Dépliant DST (261.78 KB)

Pour tout comprendre sur les DST.

[http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/pp1 -
action phare 1 ressource 1 drpliant dst pour le ra du sg 2016.jpg .pdf](http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/pp1-_action_phare_1_ressource_1_drpliant_dst_pour_le_ra_du_sg_2016.jpg_.pdf)



Favoriser le retour à l'emploi

Adopté en juin 2016, le Plan parisien d'insertion par l'emploi (PPIE) est le cadre de référence pour l'action de Paris et de ses partenaires en matière d'insertion sociale et professionnelle. Cinq grands axes d'intervention permettent de mettre en synergie son action.

Paris s'est doté en juin 2016 d'un Plan parisien de l'insertion par l'emploi (PPIE) - 2016-2020 qui s'attache à mettre en synergie les actions d'insertion sociale et d'accès à l'emploi en s'efforçant de mieux répondre aux besoins de recrutement des entreprises parisiennes. Ce plan est l'aboutissement d'une démarche que la collectivité parisienne a voulu participative et partenariale.

À travers ce plan, Paris et ses partenaires (la région Ile-de-France, Pôle emploi, Caf de Paris, Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris, Mission locale de Paris, Ensemble Paris Emploi Compétences etc.) souhaitent s'engager sur des objectifs partagés pour répondre aux besoins des personnes les plus fragiles dans une double logique : celle de l'accès aux droits (droits sociaux, droit à l'accompagnement personnalisé, droit à un parcours vers l'emploi) et celle de la mobilisation de tous les acteurs, y compris des Parisien-ne-s et des entreprises du territoire.

Les 5 axes stratégiques sont : l'accès aux droits pour tous, un accompagnement adapté et sans délai pour chaque personne, des parcours vers l'entreprise pour tous, les Parisien-ne-s auteurs de leur propre parcours vers l'emploi, une politique d'insertion ancrée localement. En remettant l'usager au centre des dispositifs et en permettant une lecture plus claire et, donc, une action plus efficace sur le plan de l'insertion socioprofessionnelle, ce plan est un outil essentiel et pratique pour l'ensemble des forces vives de Paris.



64 000

**FOYERS BÉNÉFICIAIRES DU RSA
SUR 2016**



200 000

**PARISIENS DEMANDEURS
D'EMPLOIS CONCERNÉS**



114 000

**PARISIENS BÉNÉFICIAIRES DES
MINIMAS SOCIAUX**

Ressources

Plan PPIE (1.58 MB)

Plaquette de présentation du PPIE.

<http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/document-strategique.pdf>



Les Assises parisiennes de la Santé

Mettre la santé au cœur de toutes les politiques publiques, c'est l'objectif de la Ville. Ces dix mois d'Assises parisiennes de la santé ont permis d'identifier des besoins et de proposer des actions et pistes de progrès pour les Parisiennes et Parisiens.

Dans le cadre d'un large processus participatif, les Assises parisiennes de la Santé ont permis aux Parisien-ne-s, aux partenaires et aux professionnel-le-s de s'exprimer sur les questions de santé en particulier sur les thèmes suivants : santé des enfants, santé des jeunes, violences faites aux femmes et impacts sur leur santé, ainsi que santé et précarité, santé et territoires et santé des personnes en perte d'autonomie, en vue d'aboutir à des recommandations.

Lancées en avril 2016, les Assises parisiennes de la santé se sont conclues en février 2017 après une quarantaine de débats, dont 6 grands débats réunissant plus de 2 000 participant-e-s, professionnel-le-s de santé, citoyen-ne-s et associations en une cinquantaine d'événements. Sur ce sujet, la concertation en ligne a également été très importante sur la plate-forme « Madame la Maire, j'ai une idée ».

Afin de pérenniser le mouvement, la Semaine parisienne de la santé a été lancée. Elle se tiendra chaque année afin d'assurer la continuité du processus de démocratie participative. Les citoyen-ne-s pourront débattre et suivre l'avancée des actions prises au cours des Assises. Les conseils locaux se sont fortement mobilisés durant les Assises sur des thématiques variées. Leur coordination sera encouragée pour les projets futurs de santé publique à l'échelle des arrondissements et quartiers.



38 098

VACCINATIONS EN 2016



6 466

PAI INSTRUITS PAR LES MÉDECINS
DE SANTÉ SCOLAIRE POUR LES
ÉLÈVES DE 3 À 11 ANS DES ÉCOLES
PUBLIQUES EN 2015-16



8 208

CONSULTATIONS EN CMS DONT 4
690 TUBERCULOSES

Ressources

Assises parisiennes de la santé

Micro-trottoir.

<https://vimeo.com/196859279>

Assises parisiennes de la santé (9.24
MB)

Propositions et actions.

<http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/aps.pdf>

Rencontres et débats

Film de présentation de la journée de
clôture des Assises de la santé (20
février 2017).

<https://vimeo.com/204862906>

Enfants en danger : prévenir, protéger, insérer

Synthèse

Schéma parisien
de protection de l'enfance

►► 2020



Schéma parisien de protection de l'enfance

Le Schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance permet d'ajuster l'offre de la collectivité et détaille les orientations parisiennes en matière de prévention et d'amélioration de la prise en charge des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Le Schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance a été présenté au Conseil de Paris de décembre 2015.

Il détaille les orientations de la collectivité parisienne en matière de prévention des difficultés éducatives des parents, d'amélioration des conditions de prise en charge des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance, de travail autour de la continuité des parcours et d'accompagnement à l'autonomie des jeunes. Les premières actions du Schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance 2015-2020 sont déjà engagées par l'ouverture d'équipements destinés aux publics les plus vulnérables, comme un second espace de solidarité insertion (ESI) pour les familles en situation de rue, le dispositif éducatif pour les Mineurs Isolés Étrangers (MIE) de premier accueil, d'évaluation et d'orientation ou le Secteur éducatif auprès des jeunes majeurs (SEJM) qui a fêté son premier anniversaire en 2016.

Pour les jeunes en souffrance psychique présentant des troubles du comportement, les liens sont renforcés avec la Maison départementale pour les personnes handicapées grâce à des référents au sein des secteurs de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Après Lagny, un nouveau Service d'accueil familial départemental (SAFD) a ouvert ses portes à Lognes (77). Quatre services d'accueil de jour éducatif (SAJE) sont également programmés pour répondre aux besoins des familles, 100 places supplémentaires sont prévues en 2017.



4 831

**JEUNES ACCUEILLIS AU 31
DÉCEMBRE 2016 DONT 1 361
MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS
(MIE)**



4 128

**MESURES DE MILIEU OUVERT,
DONT 1 657 AED, 129 ACCUEILS DE
JOUR ET 2 342 AEMO**

Ressources

Film Les Jeunes majeurs de l'ASE

Schéma parisien de protection enfance
(1.93 MB)

Le plan MIE (8.58 MB)

Le Secteur auprès des jeunes majeurs.

Le Schéma présenté au Conseil de Paris.

Le plan en faveur des mineurs isolés
étrangers.

<https://vimeo.com/194033623>

[http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/
ressources/sppe.pdf](http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/sppe.pdf)

[http://rapport2016.paris.fr/sites/default/
files/ressources/mineurs-isoles.pdf](http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/mineurs-isoles.pdf)



La Canopée, un pôle culturel pour la Métropole

En avril, un pôle culturel d'envergure métropolitaine a ouvert ses portes au cœur de Paris. Destiné à tous les publics, il est constitué de 4 établissements : un centre culturel Hip Hop, un conservatoire, une médiathèque et une Maison des Pratiques Artistiques Amateurs.

Un nouveau pôle culturel exceptionnel et innovant de 6 000 m² est créé, conçu comme un lieu de rencontre, de partage et de création, destiné à rayonner dans toute la Métropole du Grand Paris. Sa vocation est d'encourager et d'accompagner la création et la pratique artistique, professionnelle ou amateur, et d'offrir un service public de qualité, ouvert à toutes les générations et accessible aux personnes en situation de handicap.

Il est composé de 4 équipements culturels et d'un kiosque jeunes : La Place - centre culturel Hip Hop, lieu unique en France, 100 % dédié au Hip Hop, dont l'ambition est d'accueillir et de faire découvrir au public les artistes et les acteurs des différentes disciplines.

Le conservatoire Mozart offre à ses élèves un riche panel d'enseignements en musique, danse et art dramatique mais aussi de nouvelles disciplines comme la composition de musique numérique.

La médiathèque - La Fontaine, lieu dans l'air du temps, ultra connecté, tourné vers le numérique où les publics profitent d'espaces conviviaux, créatifs et animés.

Enfin, la MPAA (Maison des Pratiques Artistiques Amateurs) développe et favorise les pratiques artistiques amateurs pour les groupes de théâtre, musique et danse en mettant à disposition des salles de répétition et du matériel digne des professionnels.

Ces 4 lieux ont été conçus comme des espaces en interaction entre les publics et les disciplines.

Le kiosque jeunes permet quant à lui de renforcer l'action auprès des 13-30 ans.



126 000

VISITEURS SUR 8 MOIS



170

CRÉATIONS PRÉSENTÉES



1 500

ÉLÈVES AU CONSERVATOIRE

Ressources

Le nouveau cœur culturel de Paris

Découvrez le pôle culturel de la Canopée.

http://www.dailymotion.com/video/x47j8eb_la-canopee-le-nouveau-coeur-culturel-de-paris_news

Inauguration

Dossier de Presse de l'inauguration de la Canopée et du Forum des Halles.

<https://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2016/04/Canopée-des-Halles-Dossier-de-presse.pdf>

Page des Halles sur le site de la Ville

Toutes les actualités des Halles sont disponibles sur Paris.fr.

<http://www.paris.fr/leshalles>



Le Conseil Parisien de la Musique (CPM)

La Ville de Paris construit sa politique avec les professionnels du secteur des musiques actuelles. Dans le cadre du Conseil Parisien de la Musique, elle a abouti à déployer de nouveaux moyens en faveur des salles de concert parisiennes, des artistes et des publics.

Chaque année, Paris accueille plus de 30 000 concerts, dans des centaines de lieux et abrite 300 labels de musique. Pour préserver et développer cette vitalité artistique qui participe à l'attractivité de Paris, Anne Hidalgo a créé en 2015 le Conseil Parisien de la Musique (CPM) instance de concertation qui renforce les liens entre la filière musicale et la Ville de Paris. Des réunions thématiques pilotées par le Bureau de la musique ont permis de concrétiser en 2016 plusieurs objectifs formulés par le CPM :

La signature d'une convention entre la Ville de Paris et le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) visant à soutenir les salles de musiques actuelles parisiennes en s'engageant sur un plan d'investissement de grande ampleur et un soutien au fonctionnement.

Il a permis d'obtenir le vote par l'Assemblée Nationale de l'exonération de la contribution économique territoriale (CET) à Paris pour les salles de moins de 1 500 places. Enfin, de :

- développer les publics et l'éducation artistique en lien avec les équipes artistiques, fédérations, la SACEM, les conservatoires.
- défendre l'emploi et l'accompagnement des artistes, par l'adhésion de la Ville de Paris au GIP Cafés-Culture pour une juste rémunération des musiciens dans les cafés-concerts.
- informer le public sur la diversité de l'offre musicale à Paris en créant une playlist musicale sur quefaire.paris.fr.

Ressources

[Le CPM sur Paris.fr](#)

Présentation du CPM.

<http://www.paris.fr/municipalite/action-municipale/le-conseil-parisien-de-la-musique-3056>

[Playlist du CPM](#)

Retrouvez la playlist du CPM.

<http://quefaire.paris.fr/playlist>



Le parcours de sensibilisation musicale pour le CP

À la rentrée 2016, le parcours de sensibilisation musicale, encadré par des enseignants volontaires, à l'attention de tous les enfants de CP des écoles publiques parisiennes, a commencé à être mis en place, dans le cadre d'un déploiement progressif sur deux ans.

Paris a mis au cœur de sa politique culturelle l'enseignement artistique. L'exécutif parisien est engagé depuis 2014 dans une réforme ambitieuse et exigeante des conservatoires pour accroître le nombre de places et diversifier le profil des élèves. Elle traduit l'engagement de la Ville pour permettre à chaque enfant, quels que soient ses goûts et ses ressources, de pouvoir bénéficier d'un enseignement artistique de qualité, moderne et d'excellence.

Pour faire connaître les conservatoires à tous et participer au dispositif national de construction d'un parcours d'éducation artistique et culturelle pour chaque enfant, les 17 conservatoires construisent avec les Professeurs de la Ville de Paris - musique et les équipes pédagogiques de l'école un parcours de sensibilisation musicale (PSM). Il se décline à travers des rencontres avec les artistes, une connaissance des rudiments du langage musical et une découverte des premiers gestes instrumentaux, soit 3 à 6 séances par an. La rentrée 2016 a été l'occasion du premier déploiement du parcours de sensibilisation musicale.

À terme, d'ici la rentrée scolaire 2017-18, ce parcours bénéficiera à 100 % des CP, soit 17 000 enfants.

Le PSM permet de compléter l'action des PVP - musique qui interviennent à raison d'une heure par semaine dans chaque classe des écoles élémentaires, de découvrir l'offre du conservatoire et de favoriser l'égal accès à tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.



210

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES
PUBLIQUES PARISIENNES
TOUCHÉES PAR LE PSM EN
2016/2017



5 999

HEURES DÉDIÉES AU PSM EN
2016/2017

Ressources

L'offre des conservatoires évolue

Nouveautés de l'offre des
conservatoires.

<http://www.paris.fr/actualites/l-offre-des-conservatoires-evolue-3858>



La culture pour lutter contre la Grande exclusion

Pour favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques, pan incontournable de la lutte contre la Grande exclusion, la Ville de Paris multiplie les initiatives pour renforcer les liens entre les équipements culturels parisiens et les structures d'hébergement.

La Direction des Affaires Culturelles (DAC) s'engage à la mise en œuvre du Pacte de lutte contre la Grande exclusion, grande cause de cette mandature. Pour faciliter la pratique artistique et culturelle des personnes en grande difficulté, elle a conclu en 2016 des conventions avec quatre acteurs majeurs du champ social : EMMAÛS Solidarité, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), le Samu-social de Paris et la Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS Idf). La démarche construite repose sur un constat commun : la nécessité d'aller vers les publics fragilisés pour fréquenter les lieux culturels.

Ainsi, dans cette volonté de mixité des publics et d'ouverture sur l'extérieur, des projets sont expérimentés avec succès par les équipements et acteurs culturels de la Ville. Dans les bibliothèques municipales, l'Ideas Box, véritable médiathèque en kit circule dans différents centres parisiens et le festival « Monte le Son » organise des concerts dans les CHU et CHRS.

Les Ateliers Beaux-Arts de la Ville de Paris (ABA) ont quant à eux accueilli une trentaine de résidents de structures sociales partenaires et exposés des œuvres des élèves dans un centre d'hébergement. Enfin, la DAC accompagne la mise en place de résidences d'artistes, conduites par le Théâtre Paris Villette au sein du Pôle femmes-familles du CASVP et la Maison de la Poésie dans un centre du Samu Social.

Ressources

Dossier de presse

La Ville de Paris a fait de la lutte contre la Grande exclusion la grande cause de cette mandature.

<https://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2016/11/DP-La-Ville-de-Paris-a-fait-de-la-lutte-contre-la-Grande-exclusion-la-grande-de-cause-de-cette-mandature.pdf>



Lutte contre les discriminations

Avec le Service Égalité-Intégration-Inclusion de la DDCT et la référente territoriale du Défenseur des droits, la DAJ a participé à la construction d'une formation-action pour les professionnels de l'accès au droit sur la détection des situations de discrimination.

À partir du constat d'une faible fréquentation des permanences des délégués du Défenseur des droits dans les Points d'accès au droit (PAD) et les Maisons de la justice et du droit (MJD) sur les questions de discrimination, une démarche de formation a été montée en 2016 pour aider les professionnels de l'accès au droit à mieux détecter les situations de discrimination. 43 personnes au total (agents d'accueil des PAD et des MJD, juristes, délégués des défenseurs des droits, greffières de MJD, coordinateurs et coordinatrices de PAD) ont participé aux séances qui se sont déroulées de janvier à juin 2016.

Cette démarche a participé à la création du Réseau Parisien de Repérage des discriminations (RéPaRe), lancé le 8 décembre 2016 par la Ville de Paris.



Centre d'hébergement d'urgence XVI^e

Centre d'hébergement d'urgence Allée des Fortifications : le juge des référés a rejeté les demandes de suspension formées à l'encontre de la convention d'occupation du domaine public -CODP- et du permis de construire délivré à titre précaire à l'association Aurore.

L'implantation d'un centre d'hébergement d'urgence de 200 personnes sans abri sur l'Allée des Fortifications a justifié la conclusion d'une convention d'occupation du domaine public et la délivrance d'un permis de construire à titre précaire.

Ces actes ont fait l'objet de recours au fond et de demandes de suspension en référé.

Le juge des référés a considéré que l'insuffisance des capacités d'accueil à Paris démontrait à la fois un intérêt public social caractérisant une urgence à exécuter supérieure à l'urgence à suspendre, et une nécessité caractérisée justifiant des dérogations à la règle d'urbanisme.



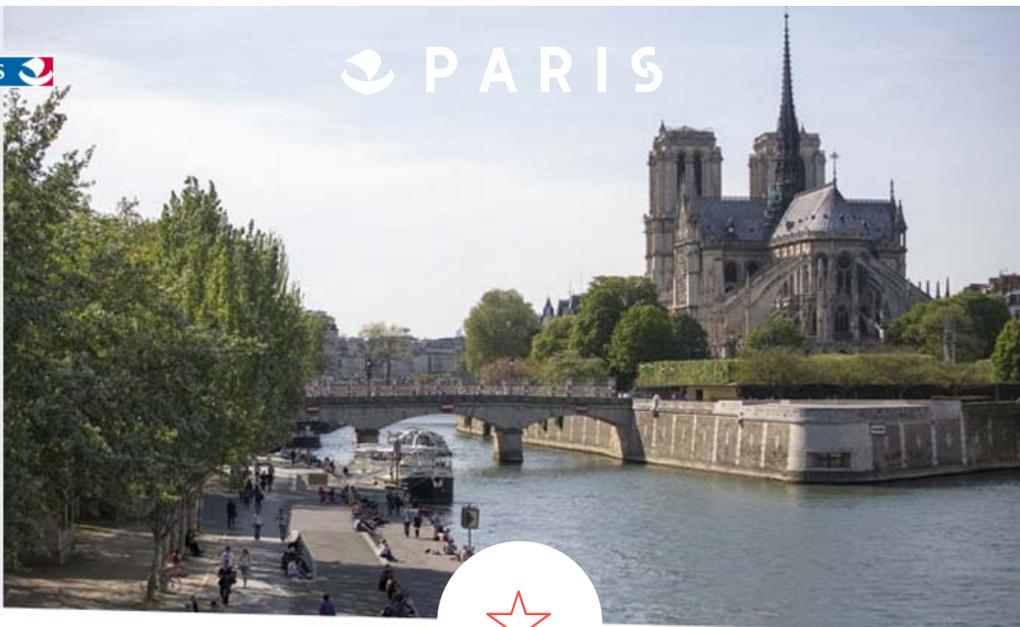
Berges de Seine rive droite

Berges de Seine rive droite : rejet des 4 référés suspension.

Le Conseil de Paris a déclaré d'intérêt général l'opération d'aménagement des Berges de Seine. Une aire piétonne a été créée.

Ces décisions ont fait l'objet de recours au fond et de demandes de suspension en référé.

Le juge des référés a donné raison à la ville de Paris, en considérant qu'il n'existait aucun doute sérieux sur la légalité des actes.



Statut de la Ville de Paris

La direction des affaires juridiques a participé activement à la rédaction de la loi n° 2017-257 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain promulguée le 28 février 2017.

Le bureau du droit public général a participé activement aux travaux de rédaction de la loi relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain, et plus précisément sur 3 points :

- la fusion de la commune et du département de Paris qui se traduit par la création, au 1er janvier 2019, d'une collectivité à statut particulier dénommée « Ville de Paris ».
- le renforcement des missions des maires et des conseils d'arrondissement et la création d'un secteur regroupant les 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements.
- le renforcement des prérogatives de la Maire de Paris dans le champ de la circulation et du stationnement, de la sécurité et de la salubrité des bâtiments d'habitation et d'hébergement, de la police des funérailles et des lieux de sépulture, de la police des baignades, de la défense extérieure contre l'incendie, etc.

La DAJ a rédigé une grande partie de ces articles, participé à des réunions internes à la Ville, coordonnant le travail avec les directions, la préfecture de police et les services de l'État. Elle a rédigé des projets d'amendement et a été associée aux travaux des commissions parlementaires. La loi a été promulguée le 28 février 2017. Elle sera suivie d'ordonnances visant notamment à préciser les règles budgétaires, financières et comptables et à les adapter en vue de la création de la « Ville de Paris ».

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL
DE PARISPEDT
2016
2019
PARIS

Le nouveau projet éducatif territorial (PEDT)

Le nouveau PEDT propose pour les 3 ans à venir des parcours éducatifs cohérents et de qualité sur tous les temps des enfants et adolescents. Il identifie les leviers d'action pour y parvenir dont le renforcement de la qualification et la formation continue des acteurs.

En septembre, la Ville, l'Académie, la Préfecture et la CAF de Paris ont signé un nouveau PEDT, feuille de route des acteurs éducatifs parisiens pour la période 2016-2019. Il réaffirme les 5 objectifs initiaux, socles des actions à conduire : contribuer à la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes parisiens, favoriser la socialisation et l'acquisition de l'autonomie, promouvoir une école de l'égalité des droits, renforcer la cohérence éducative entre le projet d'école, du collège ou du lycée municipal et les projets péri et extrascolaires, associer et accompagner les parents, soutenir les familles dans la conciliation de leur vie professionnelle, familiale et sociale.

Ce document-cadre précise aussi les fondements de la politique éducative à Paris et décline les objectifs opérationnels à mettre en œuvre tels que l'articulation des différents temps de la journée d'un enfant.

Une attention particulière sera apportée à la prévention du décrochage scolaire et à l'accompagnement à la scolarité. L'intégration en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap est également réaffirmée.

Outre le renforcement de la qualification des acteurs éducatifs, des sessions communes aux professionnels de l'éducation nationale et de la ville ou des modules tels que la bientraitance des enfants seront mis en place.

Enfin le PEDT définit un schéma de gouvernance pour le pilotage et l'évaluation du dispositif, recense les documents communs à créer et les ressources à mobiliser.



81 %

DES FAMILLES PARISIENNES
INTERROGÉES PAR LA CAF SONT
SATISFAITES DU CONTENU DES
ACTIVITÉS PÉRI ET
EXTRASCOLAIRES PROPOSÉES À
LEURS ENFANTS



1 000

FORMATIONS Bafa CHAQUE
ANNÉE ET 400 FORMATIONS BAFD



Budget Participatif des écoles et des collèges

En 2016 la Mairie de Paris a décidé de décliner le Budget Participatif parisien à destination des écoles élémentaires et des collèges. Cette expérience a permis aux élèves de réfléchir ensemble sur les projets soumis au vote, de s'exprimer et de débattre.

Ce dispositif, expérience démocratique unique, a permis aux élèves de 300 écoles et 19 collèges de voter pour des projets innovants ou susceptibles d'améliorer leur établissement. Les écoliers ont choisi parmi 20 projets répartis en 4 thèmes : une école plus durable, une école plus connectée, une école plus sportive, une école plus belle. Les collégiens ont sélectionné un des 7 projets proposés dans la thématique sportive dont l'acquisition de matériel pour la pratique de l'escalade, des sports collectifs ou de plein air...

Les écoliers ont clairement privilégié la thématique « une école plus connectée » avec 167 projets retenus. Le projet de classe mobile et sa dotation de tablettes tactiles a été particulièrement plébiscité. En 2017, 91 écoles se verront doter d'une classe mobile. 15 000 enfants supplémentaires accéderont ainsi à une tablette et des ressources numériques. Ces tablettes viendront en complément de celles distribuées par le Ministère de l'Éducation nationale. Le projet classe robotique -initiation au codage informatique- a également séduit les enfants.

Pour la thématique « une école plus sportive », les enfants ont retenu l'installation de murs d'escalade. Pour celle relative à « une école plus durable », le projet du vélo-école a recueilli près de 70 % des votes et pour la thématique « une école plus belle » les enfants ont majoritairement retenu le projet « mon école devient une œuvre d'art ».

Tous les projets choisis seront réalisés au 1er semestre 2017.



66 150

ENFANTS ONT VOTÉ SUR
PLUSIEURS PROJETS



L'inscription obligatoire en centres de loisirs

Pour améliorer l'accueil des enfants, l'inscription préalable en centre de loisirs est devenue obligatoire pour les vacances et mercredis après-midi. Elle s'effectue via le portail Facil'Familles ou sur bulletin papier.

Depuis la rentrée 2016 l'inscription préalable en centre de loisirs est devenue obligatoire pour les vacances et mercredis après-midi. En effet, jusqu'à présent de nombreux enfants venaient au centre de loisirs sans être inscrits, rendant difficile la prévision du nombre de repas ou la planification des activités.

Désormais les parents préinscrivent leurs enfants à la journée pour les vacances d'été, à la journée ou demi-journée pour les petites vacances, au forfait pour les mercredis après-midi.

Cette préinscription s'effectue en ligne sur le portail Facil'Familles. En cas de difficultés avec l'inscription en ligne, une inscription sur bulletin papier est possible auprès du responsable de l'équipe d'animation. Les dates de préinscription sont affichées dans les écoles et disponibles sur le portail Facil'Familles et le site paris.fr.

Dorénavant, si un enfant vient au centre de loisirs sans être inscrit ou va dans un autre centre que celui où il est inscrit, le tarif applicable -calculé en fonction des ressources- est majoré de 30 %. Si l'enfant est inscrit au centre de loisirs mais ne vient pas, l'inscription sera facturée sauf en période de vacances scolaires en cas d'absence pour maladie justifiée par un certificat médical.

Cette réforme permet ainsi de proposer des activités encore mieux adaptées à l'âge des enfants et de construire davantage de projets sur la durée de l'année scolaire.



33 100

ENFANTS EN MOYENNE
ACCUEILLIS DANS LES 661 POINTS
D'ACCUEIL DES CENTRES DE
LOISIRS CHAQUE MERCREDI
APRÈS-MIDI DEPUIS LA RENTRÉE
2016



La sécurisation des établissements scolaires

En 2016 des moyens importants ont été mobilisés pour renforcer la sécurité des équipements publics dont les établissements scolaires.

Conformément au vœu de l'exécutif présenté au Conseil de Paris de décembre 2015, des travaux de sécurisation ont été menés tout au long de l'année dans les établissements scolaires.

Plus de 500 opérations de sécurisation ont été réalisées dans près de 600 écoles et collèges sur la base des signalements effectués par les mairies d'arrondissement. Ces travaux ont consisté à installer des visiophones, des alarmes anti-intrusion, à rehausser les clôtures le nécessitant, à poser des films opacifiants, à renforcer ou remplacer les portes d'accès. Des barrières supplémentaires ont été installées pour protéger les abords immédiats des écoles. Des diagnostics de sûreté ont été également réalisés pour plusieurs sites sensibles en raison de leur emplacement ou de leur configuration.

En parallèle de la sécurisation des bâtiments, une étroite coordination avec les services de l'éducation nationale et de la préfecture de police a été mise en place (réunions régulières, décisions prises conjointement...).

La présence humaine et la vigilance quotidienne de tous constituant également un volet important, des formations sur la sécurité ont été dispensées aux agents des établissements scolaires et notamment aux gardien.ne.s d'écoles qui jouent un rôle primordial du fait de leur positionnement mais aussi de leur connaissance des sites et des locaux.

Enfin, les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) des écoles ont tous été mis à jour.



500

BÂTIMENTS SÉCURISÉS



matall crasset pour Mediakiosk

Les nouveaux kiosques de Paris

La Ville de Paris a signé un nouveau marché avec la société Mediakiosk pour le déploiement sur deux ans de 360 nouveaux kiosques de presse et la réhabilitation de 49 kiosques à autre usage.

Celui-ci a pris effet le 1er juillet 2016.

La Ville de Paris est fortement attachée à l'activité des kiosquiers de presse qui contribuent à la diversité, à la diffusion et à la liberté de l'information ainsi qu'à l'animation des quartiers parisiens.

Dans le contexte actuel difficile de vente de la presse, la Ville a engagé depuis plusieurs années des initiatives visant à relancer le développement du réseau des kiosques à Paris.

Le nouveau marché concerne la conception, la fourniture, l'entretien, la maintenance des kiosques parisiens et l'exploitation publicitaire. Il a ainsi permis de confier à la société Mediakiosk la modernisation à la fois du métier de kiosquier et du parc de mobiliers qu'ils occupent.

Dans le cadre d'un planning ambitieux de mise en œuvre sur deux ans, 360 kiosques seront remplacés par un nouveau modèle innovant, améliorant résolument les conditions de travail des kiosquiers, la présentation de la presse et offrant des services complémentaires aux clients. 49 kiosques complémentaires d'un modèle de type « haussmannien » seront réaménagés.

Grâce à un accompagnement soutenu, à un dispositif de formation spécialisée et à l'informatisation des kiosques, les kiosquiers pourront optimiser leur gestion au quotidien et acquérir les compétences nécessaires pour relever les défis du marché et de l'adaptation aux nouvelles technologies.

Parallèlement, la Ville a également mis en place en 2016 un système d'aide aux kiosquiers pour soutenir les points de vente les plus fragilisés par la conjoncture.



360

KIOSQUES DE PRESSE NEUFS ET 49
KIOSQUES À AUTRE USAGE
MODERNISÉS



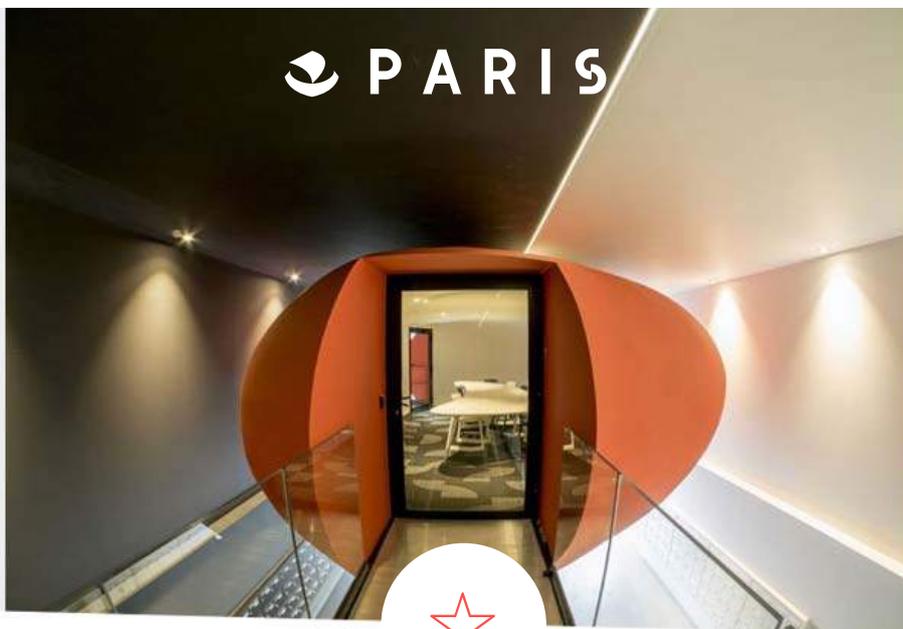
8 500 000 €

DE REDEVANCE ANNUELLE DE LA
PART DE MEDIAKIOSK



876 000 €

DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES
AUX KIOSQUIERS AU SECOND
SEMESTRE 2016 POUR SOUTENIR
LA VENTE DE LA PRESSE



Les entreprises innovantes investissent le Cargo

Le 10 mars 2016, Anne Hidalgo a inauguré « Le Cargo », un bâtiment de 15 000 m² dédié à l'innovation dans les industries créatives, qui compte parmi les plus grands incubateurs du monde. Ce projet, situé bd MacDonald, est cofinancé par Ville de Paris, RIVP et Région IdF.

Symbole ultime de la grande ambition parisienne pour le développement économique et les nouvelles technologies, bâtiment phare de l'Arc de l'innovation, les 15 000 m² sur 6 étages du Cargo, entièrement dédiés aux entreprises innovantes, en font actuellement le plus gros incubateur d'Europe. Carrefour entre Paris et le Département de Seine-Saint-Denis, il occupe une position stratégique et s'inscrit dans la politique de Paris et de la Région Île-de-France en faveur de l'innovation.

Il s'agit d'un bâtiment à l'architecture unique, imaginé et conçu par Odile Decq, grand nom de l'architecture et récemment lauréate du prix ACHITIZER à New-York. Le Cargo accueille un incubateur, pour partie consacré à l'univers médias piloté par Paris&Co, pour l'autre dédié aux nouvelles technologies de conception et de fabrication, supervisé par Impulse Partners. Enfin, un hôtel d'entreprise est géré par la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP).

L'immeuble situé au sein des anciens entrepôts MacDonald, bvd Macdonald, 19e, représente une magnifique opportunité pour développer un véritable centre d'émergence et d'accélération de jeunes entreprises innovantes autour des contenus numériques et des industries créatives. Il contribue à l'emploi local et à l'attractivité du quartier.

Cet immeuble offre aux entreprises des locaux et des services d'accompagnement innovants, à des coûts modérés. Il a pour vocation de devenir un lieu de référence pour la Métropole, associant sur un même site une offre plurielle d'usages et de pratiques.



100

ENTREPRISES, DONT 38 START UPS
DES INDUSTRIES CRÉATIVES



35

LOTS DE 20 M² À 120 M² POUR
L'INCUBATEUR POUR UN TOTAL
DE 3 000 M² (SURFACE UTILE)

Ressources

Le soutien aux industries créatives

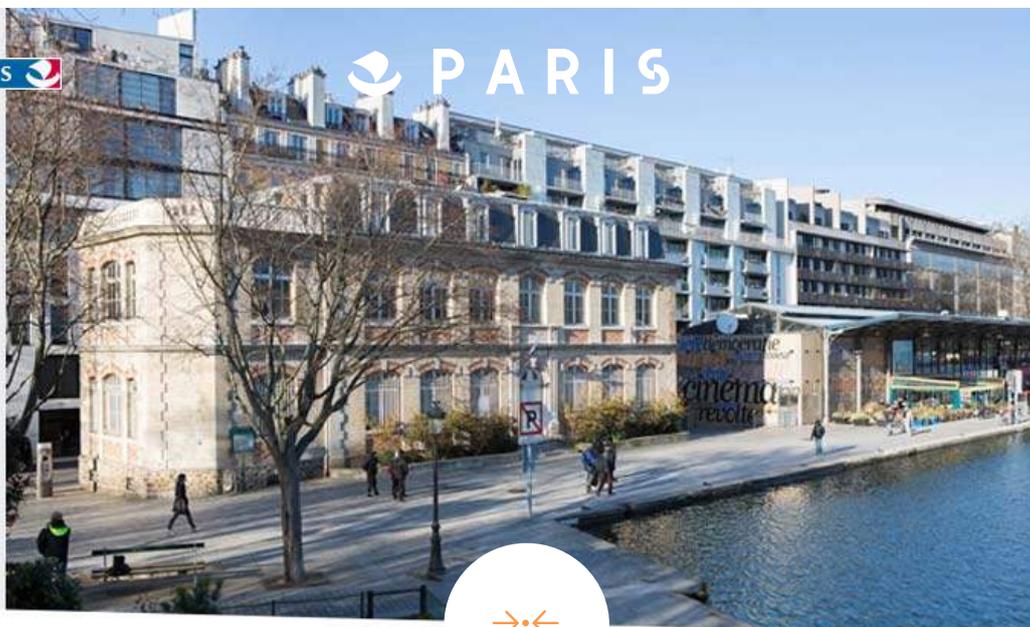
Le Cargo est entièrement consacré aux contenus numériques et aux industries créatives. Sy croisent tous ceux qui incarnent le foisonnement numérique parisien.

<http://www.paris.fr/actualites/avec-le-cargo-paris-soutient-les-industries-culturelles-et-creatives-3415>

Jean-Louis Missika

Jean-Louis Missika présente Le Cargo, incubateur technologique.

<https://www.youtube.com/watch?v=5aAzBRWgeFc>



Les Canaux : pour l'économie solidaire et innovante

Les Canaux sont un nouvel espace dédié aux acteurs des économies solidaires, collaboratives et écologiques du Grand Paris. Ils ont ouvert sur le bassin de la Villette. Leur mission : soutenir et fédérer cette communauté et faire rayonner ses initiatives à l'international.

La Ville de Paris s'est mobilisée pour créer un lieu fédérateur, utile et inspirant pour tous ceux qui entreprennent et créent des projets pour changer le monde. Sur le bord du canal de l'Ourcq, Les Canaux fédèrent cette communauté d'acteurs engagés pour un renouveau économique, plus juste et solidaire. L'ambition est d'apporter des solutions et être catalyseur des possibles, être autant une vitrine qu'un lieu d'échanges, de mutualisation et de partage d'expériences. Il s'agit tant de participer au rayonnement international des projets français, que de sensibiliser les acteurs locaux, les quartiers, les citoyens.

Les Canaux accueillent un incubateur de startups responsables et innovantes ainsi que de nombreux événements pour former, informer, accompagner tous ceux qui veulent agir pour un monde plus durable et responsable. À l'instar du Professeur Muhammad Yunus qui y a installé les bureaux européens du Yunus Centre, Les Canaux hébergent aussi des organisations internationales, comme le Cities40, qui soutiennent le développement d'une économie inclusive et engagée pour la protection de la planète.

En partenariat avec l'APUR – Atelier Parisien d'Urbanisme, Les Canaux présentent une cartographie interactive des acteurs des économies solidaires et innovantes du Grand Paris : plus de 800 projets y sont déjà référencés.

PARIS
code.

ParisCode : une ambition pour le numérique à Paris

En pleine révolution technologique sur son territoire et pour renforcer son attractivité, la Ville a lancé ParisCode, un programme au service des Parisiens, de l'emploi et des entreprises dans les métiers du code, du développement et d'autres métiers du numérique...

Avec ParisCode, la Ville de Paris soutient chaque année la formation et l'accès à l'emploi de plus d'un millier de développeurs - codeurs et d'autres professionnels du numérique, au bénéfice des entreprises du secteur numérique et de celles impactées par la digitalisation de leurs métiers.

Les structures de formation les plus innovantes ont été sollicitées par appel à projets pour mettre à l'échelle l'offre de formation sur le territoire parisien, en faisant la part belle aux innovations pédagogiques ("blended-learning" mixant les enseignements à distance - MOOC et le présentiel, enseignements en pair à pair, pédagogie inversée...).

Ces parcours de formation développés en lien étroit avec les entreprises et modulables selon les publics sont souvent labellisés dans le cadre du programme national de la Grande École du Numérique.

Le programme « ParisCode » se distingue :

- Par la volonté d'impliquer les entreprises, à travers des actions multiples : job-dating, conférence sur les métiers, mécénat, stages, parrainage de ParisCodiens, participation à des événements communs...

- Par la pluralité de l'offre de formations et des opérateurs partenaires, afin de proposer des formations accessibles au plus grand nombre (approche inclusive), dans une logique de parcours et de montée en compétences.

- Par sa volonté d'approcher des publics ciblés : décrocheurs scolaires, femmes, public en reconversion professionnelle / seconde partie de carrière.



1,3 M€

1 300 PLACES DE FORMATION SUR
2016/2017, 14 ÉCOLES
LABELLISÉES



60

ÉCOLES. DES PROFESSIONNELS DE
L'EMPLOI ET DU NUMÉRIQUE ET
DE GRANDES ENTREPRISES
PARTENAIRES COMME ORANGE,
SALESFORCE, IBM,...



Participation

DE PARISCODÉ À UNE DIZAINE
DES PLUS GRANDS ÉVÉNEMENTS
EMPLOI ET HIGH-TECH PARISIENS

Ressources

Page Web ParisCode

ParisCode : mode d'emploi.

https://twitter.com/paris_code

Les femmes et le numérique: une ambition

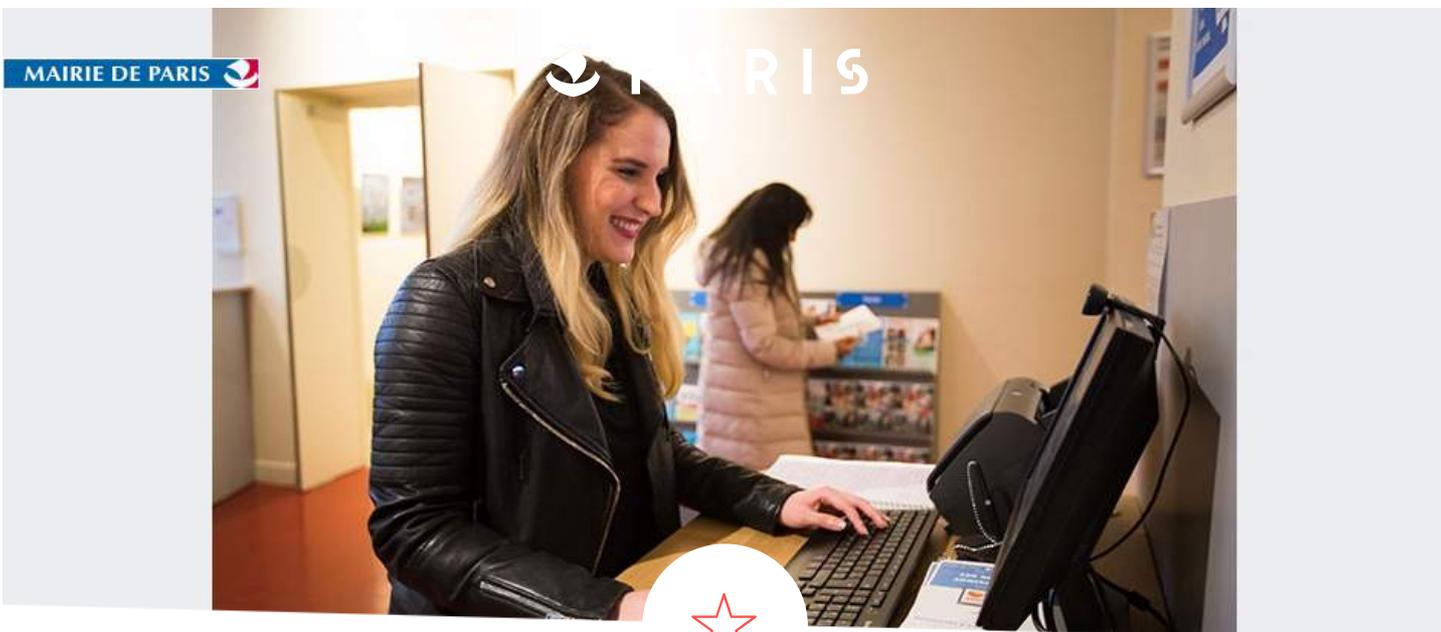
Les nouvelles écoles du Web, aux pédagogies innovantes et réinventées, lancent des programmes ciblant les femmes - exemple d'Ambition Féminine, de la WebAcademie.

<https://rslmag.fr/jeunesse/femmes-numerique-rencontre-promotion-ambition-feminine-webcademie/>

Le prêt personnel ParisCode

Le Crédit Municipal de Paris propose aux étudiants ParisCode des prêts à taux réduits de 300 à 5.000 euros pour payer des frais de scolarité et du matériel informatique.

<http://www.creditmunicipal.fr/getFile.php?ID=2022>



Les échanges d'actes d'état civil dématérialisés !

Économie de papier, gain de temps et sécurisation des données, la plateforme COMEDEC fait souffler un vent de modernité sur le service public et simplifie les démarches administratives !

Mesure de modernisation de l'action publique, COMEDEC – ou la Communication Électronique des Données de l'État Civil – est une plateforme d'échanges dématérialisés et sécurisés des données d'état civil entre les administrations. L'objectif est de simplifier les démarches administratives des usagers, en leur évitant d'avoir à produire leur acte d'état civil, de limiter la fraude documentaire et pour les communes d'optimiser la gestion des demandes d'actes. Depuis novembre 2016, toutes les mairies d'arrondissement parisiennes sont raccordées à ce dispositif. Actuellement, seuls les passeports et les cartes nationales d'identité sont concernés par ces échanges. À terme, tous les échanges d'actes d'état civil entre les administrations et les notaires seront dans le périmètre COMEDEC.

Ressources

Vidéo ANTS COMEDEC

Vidéo explicative de COMEDEC.

<https://www.youtube.com/watch?v=fBTkc5905ws>



Le Budget Participatif continue sur sa lancée

Pour sa 3e édition, le Budget Participatif prend ses marques et s'installe durablement comme le dispositif majeur de participation citoyenne de la ville de Paris.

Bénéficiant d'une popularité grandissante, le Budget Participatif a mobilisé 160 000 votants en 2016, soit une hausse de 40 % par rapport à 2015 (qui avait rassemblé 67 000 votants). Le vote papier a fortement progressé, grâce à 155 points de vote, dont certains mobiles. Un signe fort de la volonté des parisien.ne.s de s'impliquer dans des projets qui les concernent directement.

Une étude réalisée en janvier 2017 montre que le Budget Participatif est le premier dispositif de participation citoyenne cité spontanément par les habitants, et 89,9 % des Parisien.ne.s en ont une bonne ou une très bonne image.

Le budget annuel de 100 millions d'euros permettra de concrétiser les 219 projets lauréats de l'année 2016, dont 58 dans les quartiers populaires. Nouveauté 2016, 100 ateliers de co-construction organisés par les mairies d'arrondissement en avril-mai 2016 ont permis de mieux associer les habitants. Autre nouveauté, le Budget Participatif des écoles a été particulièrement plébiscité, avec une participation de 83 % des écoles primaires de la Ville.

Les parisien.ne.s ont choisi en priorité des projets portant sur les thèmes de solidarité, comme la construction d'abris pour les personnes sans domicile fixe, et de développement durable, comme la végétalisation de la ville ou la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'implication constante des élus, des services de la Ville, des associations et des citoyens au sein du Budget Participatif sont les clés de la réussite.



160 000

VOTANTS



66 655

ENFANTS QUI ONT VOTÉ POUR LE
BP ÉCOLES



30 M€

DESTINÉS AUX QUARTIERS
POPULAIRES

Ressources

Site du Budget Participatif

Site présentant les projets lauréats.

<https://budgetparticipatif.paris.fr/>

Flyer Vote BP (149 KB)

Flyer distribué pour la phase de vote.

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/pdalympmotion.com/video/x4tfj4q_votez-2-2bp2016_flyer.pdf

Vidéo Votez pour le BP

Vidéo explicative + appel au vote.

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/pdalympmotion.com/video/x4tfj4q_votez-pour-le-budget-participatif_news



La campagne de lutte contre le harcèlement de rue

Dans un contexte de banalisation de la violence, tant morale que physique, envers les femmes dans l'espace public, la Ville se mobilise et dit « stop au harcèlement ».

Le 26 novembre, à l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville de Paris a dévoilé sa campagne de lutte contre le harcèlement de rue. Selon le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 100 % des femmes ont déjà été victimes de harcèlement dans les transports en commun. Face à ce constat alarmant, la Ville a décidé de réagir, avec une campagne réaffirmant le caractère inacceptable de ces pratiques tout en cherchant à déculpabiliser les victimes et à susciter solidarité et entraide entre les gens. Affiches, cartes postales et réseaux sociaux ont été mobilisés pour diffuser le message le plus largement possible, et faire de l'espace public un lieu de sécurité et de liberté pour tou-te-s.

La campagne a d'ailleurs trouvé une résonance particulière dans un contexte où les droits des femmes sont menacés, en France comme dans d'autres pays : l'affiche réalisée par la mairie a été vue à la Women's March de Washington !



100 %

DES FEMMES ONT DÉJÀ ÉTÉ
VICTIMES DE HARCÈLEMENT DANS
LES TRANSPORTS EN COMMUN



20 %

DES FEMMES SONT INJURIÉES AU
MOINS UNE FOIS PAR AN (INSEE)



5 %

SEULEMENT DES TÉMOINS DE
HARCÈLEMENT RÉAGISSENT
(FÉDÉRATION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS D'USAGERS DES
TRANSPORTS)

Ressources

Affiches Harcèlement de rue (1.27 MB)

Vidéos Harcèlement de rue

Affiches de la campagne.

Vidéos en lignes sur paris.fr.

<http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/affiche/actualites/stop-au-harcèlement-de-rue-4276>



Le bus Mairie Mobile : la Mairie vient à vous !

Pour lutter contre l'exclusion et permettre à tous d'avoir accès aux services municipaux, la Ville teste le projet « Mairie Mobile ».

À la suite d'une grande consultation en ligne menée en 2015 qui a rassemblé 6 000 participants, la Ville a lancé un plan de modernisation des services publics parisiens. Une des constatations principales est la difficulté d'accès aux services publics dans les quartiers populaires. Les raisons sont multiples : mobilité limitée des personnes, complexité des démarches, difficulté à maîtriser le langage administratif... Pour lutter contre cette exclusion, la Ville a décidé d'expérimenter le dispositif de bus « Mairie Mobile ».

Équipé de 4 ordinateurs, ce bus stationne dans les 19e et 20e arrondissements trois jours par semaine. Des agents de la DDCT, du CASVP et des PIMMS (Points d'Information Médiation Multi Services) sont alors à la disposition des habitants afin de leur offrir une aide adaptée à leurs besoins et des conseils personnalisés. Les requêtes sont variées : inscription sur les listes électorales, démarches administratives, demandes d'aides sociales, microcrédits, informations sur les équipements sportifs et culturels...

Si l'expérience s'avère concluante, ce nouveau service sera étendu à d'autres quartiers.



3

JOURS PAR SEMAINE



2

ARRONDISSEMENTS



2 310

USAGERS REÇUS D'AVRIL À
DÉCEMBRE 2016

Ressources

Flyer Mairie Mobile (149 KB)

Flyer Mairie Mobile.

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/pp_-_2_-_2bp2016_flyer_0.pdf

Page Web Mairie Mobile

Page web explicative sur Paris.fr.

<https://www.paris.fr/mairiemobile>



La végétalisation participative s'enracine

Faire pousser des plantes partout où cela est possible et y associer les habitants, telle est la politique menée à Paris depuis 2014 avec un triple objectif : créer des parcours de fraîcheur, améliorer le cadre de vie, nouer des liens dans les quartiers.

Les jardins partagés ont ouvert la voie au jardinage participatif. Depuis 2004, ce sont 137 espaces qui ont été mis à la disposition de groupes d'habitants, dont 11 en 2016. À partir de 2014, la végétalisation participative s'est aussi développée hors des jardins.

L'opération « Du vert près de chez moi » a donné lieu fin 2016 à 149 réalisations sur les 209 sélectionnées début 2015 parmi les propositions des parisiens.ne.s. Parallèlement la végétalisation participative s'est développée à travers plusieurs dispositifs complémentaires pour renforcer la présence de la nature en ville. Depuis son lancement en juillet 2015, le « Permis de végétaliser » permet à chacun de disposer d'un endroit – jardinière, pieds d'arbres, potelets - qu'il peut jardiner à sa guise. 1 350 permis avaient déjà été délivrés fin 2016. Des distributions de sachets de graines et de bulbes et des ventes de végétaux à bas coût issus des serres municipales accompagnent les acteurs de la végétalisation.

En cumulant les propositions des Parisiens.ne.s, lors des trois premières éditions du Budget Participatif (2014, 2015 et 2016), ce sont quelque 400 projets de végétalisation supplémentaire que les services de la direction des espaces verts et de l'environnement mettent en œuvre pour développer des murs et toits végétalisés, des potagers dans les écoles, cultiver la ville ou végétaliser placettes et trottoirs. Ces projets sont d'ampleur et de complexité variables.



80 000

SACHETS DE GRAINES DISTRIBUÉS
EN 2016



845

PERMIS DE VÉGÉTALISER
ACCORDÉS



11

NOUVEAUX JARDINS PARTAGÉS

Ressources

Le permis de végétaliser

Les informations pratiques pour savoir ce que l'on peut végétaliser et comment.

<http://www.paris.fr/permisdevegetaliser>

Le Budget Participatif

Pour proposer son projet, le co-construire avec les Parisien-nes et suivre son état d'avancement.

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

Végétons Paris

Végétons Paris : une plateforme participative pour découvrir les projets près de chez soi, présenter le sien, échanger astuces, questions et bons plans.

<https://vegetalisons.paris.fr/vegetalisons/>



Le nouvel ossuaire des 20 cimetières parisiens

Ce nouvel équipement, construit dans l'enceinte du cimetière parisien de Thiais, a été ouvert à l'été 2016, prenant la relève de celui du Père Lachaise saturé.

Il y a eu les catacombes, puis l'ossuaire du Père-Lachaise créé en 1959. Il y a maintenant l'ossuaire parisien de Thiais, qui accueillera les restes mortels exhumés des 20 cimetières parisiens pour les 20 ans à venir. Il s'agit d'un équipement communal méconnu mais essentiel pour conserver les restes des défunts dont les concessions sont expirées ou abandonnées.

Pour pouvoir réattribuer l'emplacement de la sépulture forclosée ou abandonnée, il faut procéder à une exhumation administrative, qui consiste à sortir le cercueil et les restes des défunts de la sépulture. Ces opérations sont réalisées par les fossoyeurs du cimetière. À l'ossuaire, la réception des reliquaires est assurée par un chef fossoyeur du cimetière parisien de Thiais et un encadrant de la surveillance qui supervisent le déchargement des reliquaires et l'inhumation dans la chambre qui leur est dédiée. L'ossuaire est en effet un agencement de galeries et d'alcôves qui correspondent à des cimetières donnés pour assurer la traçabilité des reliques.

L'ouverture de l'ossuaire parisien de Thiais permet de reprendre les exhumations administratives dans les cimetières parisiens et libérer des emplacements funéraires.

Cet équipement souterrain est végétalisé en surface pour s'intégrer au paysage.



2 500 m²

DE SUPERFICIE



427

INHUMATIONS EN 2016



Les Parisculteurs cultivent à tous les étages

La Mairie de Paris encourage le développement de projets innovants qui concourent à l'atteinte de 100 ha de murs et de toitures végétalisés d'ici 2020, dont un tiers consacré à l'agriculture urbaine.

Lancé au printemps 2016, « Les Parisculteurs » s'adresse aux jardiniers, paysagistes, agriculteurs, entrepreneurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, concepteurs ou architectes prêts à développer la végétalisation et l'agriculture urbaine sur les toits, les murs et les surfaces, au sol ou en sous-sol, du patrimoine municipal ou de propriétaires partenaires, dont 33 ont signé la charte « objectif 100 hectares ». Parmi les 144 candidats ayant répondu, 33 projets lauréats ont été retenus en octobre par un jury d'élus et d'experts. Les premières récoltes sont prévues dès 2017.

Leurs projets vont accroître de 5,5 ha la place de la nature dans la capitale. Ils produiront chaque année près de 500 tonnes de fruits, légumes et champignons, plus de 8 000 litres de bière, du poisson, du miel, ainsi que des fleurs. Sur le toit du collège Eugène Delacroix (16e), une ferme urbaine pédagogique installe un système de culture aéroponique. Une pépinière produisant de jeunes plants s'installe sur le site d'Enedis rue de Chanzy et s'inspire des principes de la permaculture. Dans les sous-sols du parking Raymond Queneau d'ICF La Sablière (18e), c'est une micro-ferme avec champignons sur marc de café, maraîchage sous LED et culture verticale de micro-pousses qui verra le jour.

Les Parisculteurs, dont une deuxième édition est lancée en 2017, répondent d'une façon innovante au défi climatique, tout en étant des vecteurs de lien social et de création d'emplois.



13

SITES MUNICIPAUX



20

SITES PARTENAIRES

Ressources

Le site officiel des Parisculteurs

Toutes les informations sur les appels à projets, les sites attribués et les projets qui y sont développés.

<http://www.parisculteurs.paris/>

À la découverte des Parisculteurs

Cette vidéo présente l'appel à projet Parisculteurs et les idées développées par les lauréats.

http://www.dailymotion.com/video/x50h9kj_appel-a-projets-parisculteurs-resultats-et-laureats_news



Les bons plans de la transition écologique

Lutter contre le changement climatique et adapter la Ville aux évolutions du climat, préserver la biodiversité et mettre en place une économie résiliente face à la raréfaction des ressources naturelles sont des axes majeurs de l'action municipale.

Le premier Plan Climat de la Ville de Paris a été adopté en 2004. En 2016, la Ville a présenté un bilan chiffré des 10 ans d'actions (2004-2014) contre le dérèglement climatique, dont les résultats tendent vers les objectifs fixés pour 2020. Il indique que la baisse de 7 % de la consommation d'énergie et de 9,2 % des gaz à effet de serre dans les bâtiments, le transport et la consommation, s'est accompagnée d'une augmentation de 15,6 % de la production d'énergie renouvelable ou récupérée. La large concertation publique, démarrée à l'automne 2016, doit aboutir à la révision d'un Plan Climat Air Énergie, projetant l'action de la neutralité carbone de la ville à l'horizon de 2050.

Citoyenne d'honneur de la Ville de Paris depuis septembre 2016, la biodiversité est encouragée. L'année 2016 a été consacrée à établir un bilan des actions inscrites dans le premier Plan Biodiversité en 2011 et à concerter avec les citoyens et acteurs du territoire à travers des ateliers, des marches exploratoires pour définir un nouveau Plan Biodiversité plus ambitieux et opérationnel qui sera promulgué en 2017.

En 2016, la Ville a aussi travaillé à l'élaboration du premier Plan Économie circulaire pour la période 2017-2020. Il implique tous les acteurs du territoire y compris l'administration parisienne qui agit déjà au quotidien : réemploi de 80 % des déchets verts produits et de 71 % des matériaux de voirie, valorisation de 93 % des déchets électriques et électroniques liés à l'éclairage public...



37,7 %

D'ALIMENTATION DURABLE DANS
LES CANTINES MUNICIPALES



4 500

RÉHABILITATIONS ÉNERGÉTIQUES
DANS L'HABITAT SOCIAL



8

NOUVEAUX SIGNATAIRES DE LA
CHARTRE PARIS ACTION CLIMAT

Ressources

Bilan du plan climat énergie de Paris

Dix ans d'actions à Paris et des résultats dans tous les domaines : transport, isolation, énergie verte...

<https://api-site.paris.fr/images/83843>

Bilan et concertation biodiversité

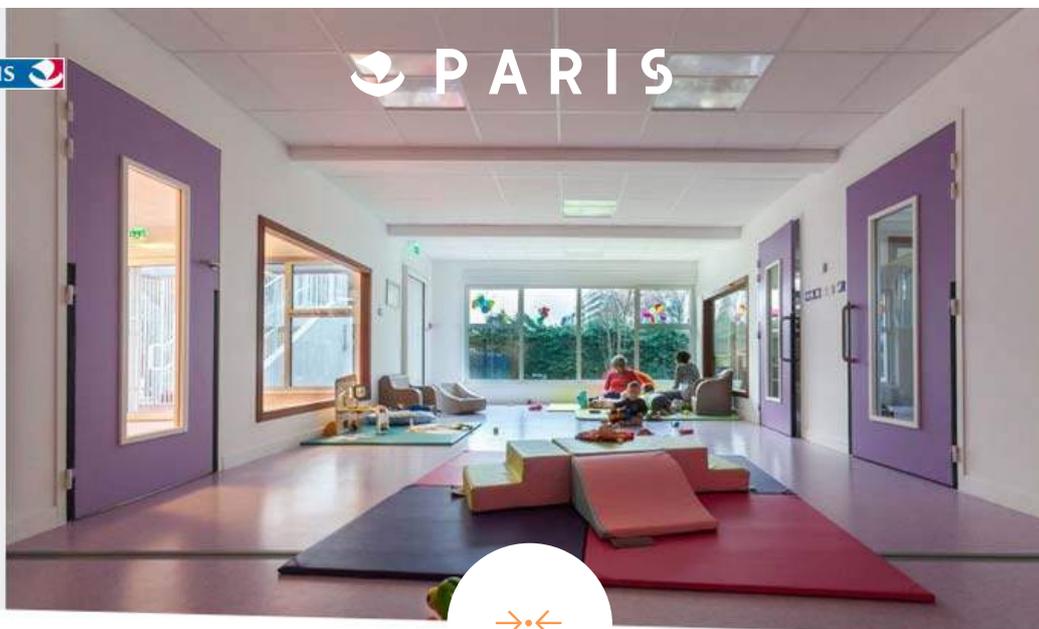
Retrouvez des données synthétiques sur la biodiversité, son évaluation participative ainsi que sur l'élaboration du nouveau Plan Biodiversité avec les Parisien(ne)s.

<http://www.paris.fr/biodiversite>

Économie circulaire

Tout savoir sur cette nouvelle économie qui préserve les ressources naturelles en recyclant les matériaux à notre disposition.

<http://www.paris.fr/economiecirculaire>



5 000 places supplémentaires à l'horizon 2020

La DFPE poursuit le programme de mandature qui prévoit l'ouverture de 5 000 nouvelles places d'accueil de la petite enfance.

Le programme de mandature qui prévoit l'ouverture de 5 000 nouvelles places d'accueil dans les établissements de la petite enfance suit toujours un avancement conforme à l'objectif fixé par la municipalité. En 2016, 640 places ont été créées, 435 places dans les établissements municipaux et 205 places dans les établissements d'initiatives partenariales. Des ouvertures qui portent à 1 520 le nombre de places créées depuis avril 2014. Les places créées en 2016 concernent les 5e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements. Aujourd'hui, 34 740 places sont proposées dans les 763 établissements de la petite enfance, et 430 places sont mises en chantier en 2016.

Outre les opérations conduisant à la création de places, la Mairie de Paris poursuit un programme de restructurations et de réparations de son patrimoine. En 2016, 5 établissements ont été restructurés portant leur capacité d'accueil à 239 places, tandis que 79 chantiers de grosses réparations ont été menés. Enfin, 177 établissements proposent dorénavant des horaires adaptés (atypiques, élargis ou décalés) pour un total de 6 064 places.



1 520

**NOUVELLES PLACES D'ACCUEIL
DEPUIS 2014**



640

PLACES ONT ÉTÉ CRÉÉES EN 2016



430

PLACES MISES EN CHANTIER

Ressources

La carte des établissements (1.73 MB)

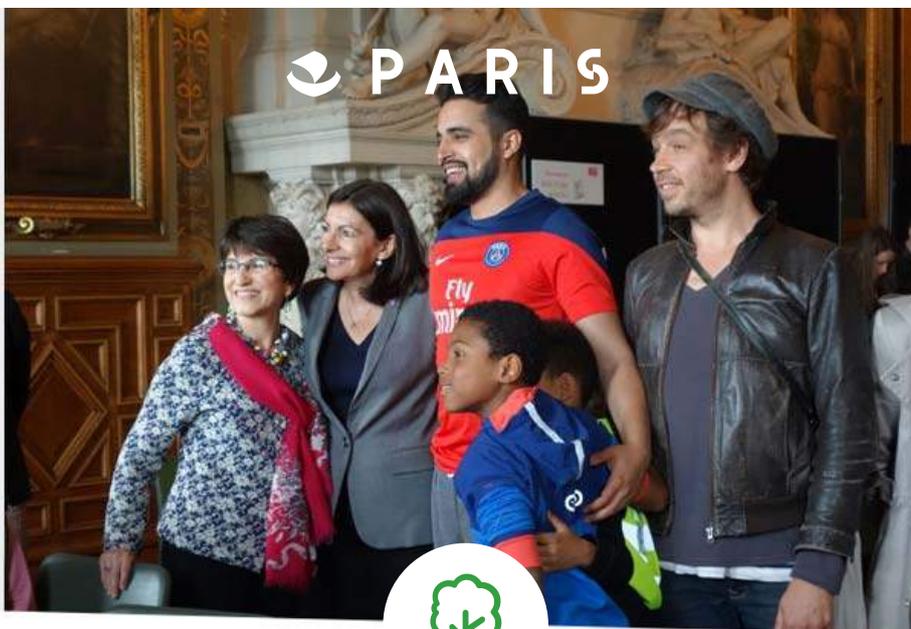
Tous les établissements d'accueil de la petite enfance sur une même carte de Paris, en 2017.

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/1_-_eape_2017_maj_a3.pdf

Comité de suivi - décembre 2016 (2.92 MB)

Le comité de suivi des 5 000 places d'accueil des jeunes enfants, daté de décembre 2016.

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/2_-_cosui_2016-web.pdf



Faire le Paris des enfants et des familles

La Maire de Paris a lancé le 15 juin 2016 la Stratégie parisienne pour l'enfance et les familles, pour soutenir la parentalité, favoriser la mixité, assurer l'égalité et permettre à chaque enfant d'aller à la rencontre de ses chances et de ses possibilités.

À l'occasion du 25^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le Conseil de Paris s'est engagé à mettre en œuvre une stratégie parisienne pour l'enfance et les familles. À la suite d'une consultation menée auprès de 2 500 familles, Paris prend 10 engagements forts, qui se traduisent par 150 mesures très concrètes pour continuer d'améliorer le quotidien des enfants et des parents parisiens. L'objectif est de faire de Paris une ville bienveillante, accueillante et douce pour les familles. Plusieurs initiatives ont déjà été menées dans ce cadre, à l'image du petit bus itinérant RAM-RAP et de la ludothèque en plein air « R' de jeux » installée place de la République, ainsi que des ateliers d'éveil en partenariat avec le tissu associatif.

La DFPE est particulièrement engagée dans cette démarche d'ensemble qu'elle pilote pour permettre, d'ici à 2020, à tous les enfants parisiens de construire un parcours éducatif cohérent, de grandir en bonne santé et de s'épanouir pleinement. L'objectif est d'accompagner les parents et de les aider à concilier vies familiale, professionnelle et personnelle.



265 000

**FAMILLES ET 410 000 ENFANTS À
PARIS**



10

**ENGAGEMENTS FORTS ET 150
MESURES CONCRÈTES POUR LA
STRATÉGIE PARISIENNE POUR
L'ENFANCE ET LES FAMILLES.**



2 500

**UNE CONCERTATION MENÉE
AUPRÈS DE 2 500 PARISIENS,
PETITS ET GRANDS**

Ressources

Le Paris des enfants et des familles (5.32 MB)

Document pilote de la Stratégie parisienne pour l'enfance et les familles où sont détaillés les 10 engagements et les 150 actions concrètes de la Ville de Paris.

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/1_-_strategie_parisienne_enfance_et_familles.pdf

Clip Cities For Life du 20 novembre 2016 (11.71 MB)

À l'occasion de la journée des droits de l'enfant, 15 jeunes du monde entier sont venus participer au sommet mondial « Les villes pour tous ».

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/versini_parisenfants.pdf

Les 10 engagements

Aujourd'hui, Paris prend dix engagements forts afin de préparer encore mieux l'avenir des 410 000 Parisiens âgés de 0 à 18 ans.

<https://www.paris.fr/parisdesenfants>



Un Plan de Mise en Sûreté pour les établissements

À la rentrée 2016, la Ville s'est mobilisée pour renforcer la sécurité dans l'ensemble des établissements de la petite enfance et de la PMI en instaurant pour chacun d'entre eux un « Plan de mise en sûreté » (PMS).

Dans le cadre du renforcement des mesures de sécurité dans les établissements d'accueil de la petite enfance et de la PMI, la DFPE a instauré pour chacun d'entre eux un « Plan de mise en sûreté » (PMS). Son objectif : délivrer aux agents les consignes à appliquer en cas d'événements majeurs pouvant mettre en danger les enfants et les équipes. À travers ce PMS, trois situations sont envisagées : l'évacuation, la mise en sûreté et le confinement. Des mesures concrètes sont aussi déployées pour renforcer la sécurité des bâtiments avec notamment la multiplication des visiophones. Les crèches font désormais partie de la protection du plan Vigipirate, et des échanges permanents ont lieu avec la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection de la Ville de Paris et les services de la préfecture de Police. Enfin, les parents sont davantage impliqués dans le dispositif (communication au sujet de la fermeture des portes lors des entrées et sorties de crèches) ils seront notamment informés par SMS en cas de crise (déjà 22 000 numéros collectés).

En appui à ces opérations, la DFPE sensibilise actuellement ses agents, par l'intermédiaire d'un film d'animation en direction des équipes afin de présenter, de partager la conduite à tenir en cas d'évacuation, de mise en sûreté et de confinement.



11 M€

ALLOUÉS PAR LE CONSEIL DE
PARIS POUR SÉCURISER LES
ÉTABLISSEMENTS DE LA PETITE
ENFANCE ET DE LA PMI.



200

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION
DES ÉTABLISSEMENTS EN 2016



124

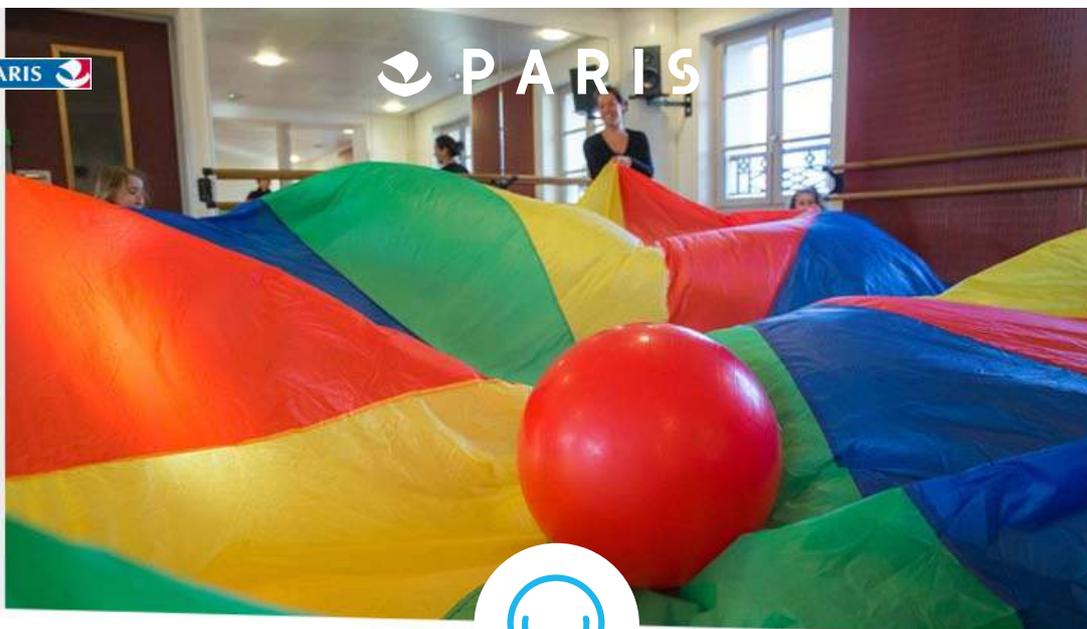
SITES RELIÉS AU CENTRE DE
VIEILLE OPÉRATIONNELLE (CVO)

Ressources

Affiche de sécurité (2.62 MB)

Pour sensibiliser les parents aux
mesures de sécurité en vigueur, cette
affiche a été largement diffusée dans les
établissements de la petite enfance.

[http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/1 -
_affiche_securite - dfpe.pdf](http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/1 -
_affiche_securite - dfpe.pdf)



Des CASPE pour accompagner les établissements

Désormais, 10 Circonscriptions des affaires scolaires et de la petite enfance (CASPE) sont implantées sur le territoire parisien afin de tenir compte de l'évolution des besoins et des pratiques.

Les premières CASPE, qui fournissent un service de proximité aux équipes d'accueil de la petite enfance, ont vu le jour en 2011 pour couvrir l'ensemble du territoire parisien début 2017. Des pôles pluridisciplinaires (familles et petite enfance, RH, équipements et logistiques, affaires scolaires) ont ainsi été créés pour garantir la mise en oeuvre d'une politique cohérente à l'échelle d'un territoire. Les cheffes de pôles familles et petite enfance assurent le bon fonctionnement du service, font le lien avec les mairies d'arrondissement et soutiennent l'activité ainsi que le fonctionnement des établissements. Des référents familles déploient la stratégie pour l'enfance et les familles en soutenant les Relais informations familles (RIF) et des référents qualifiés (agents techniques d'entretien), qui auront pour mission de soutenir et valoriser les professionnel(le)s, entreront en fonction.



10

**CASPE POUR LES 10 TERRITOIRES
PARISIENS**



3

**COMPÉTENCES
COMPLÉMENTAIRES POUR LE
PÔLE FAMILLES ET PETITE
ENFANCE (COORDINATRICE,
RÉFÉRENT FAMILLES ET RÉFÉRENT
ATEPE)**

Ressources

Lieux d'accompagnement à la
parentalité (1.73 MB)

La carte des services proposés ou
financés par la Ville de Paris (centre de
protection maternelle et infantile, centre
de planification et d'éducation familiale).

[http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/3 -
_parentalite_2017_a3.pdf](http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/3_-_parentalite_2017_a3.pdf)



Schéma de la commande publique responsable

Le 16 février 2016, le Conseil de Paris a adopté à l'unanimité le Schéma Parisien de la Commande Publique Responsable. Paris a ainsi satisfait à ses obligations légales en la matière.

Cette adoption d'un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables est une obligation légale pour les pouvoirs adjudicateurs dont le montant total annuel des achats est supérieur à 100 millions d'euros HT. Ce schéma, qui fait de l'économie circulaire sa pierre angulaire, fixe des objectifs ambitieux à l'horizon 2020 tant en matière sociale qu'environnementale. Composé d'un document cadre structurant la politique d'achat responsable de la Ville autour de trois axes (impulser la transition écologique et économique du territoire par la commande publique, construire une ville solidaire et Paris ville exemplaire) et d'un document annexe de pilotage opérationnel enrichi de 48 fiches actions, ce Schéma doit faire l'objet d'une évaluation annuelle.

L'élaboration du Schéma, qui a nécessité la contribution de plusieurs directions, a été portée par le Bureau des Supports et Techniques d'Achat de la DFA sous l'égide des cabinets de Julien BARGETON et d'Antoinette GUHL. La DFA est également chargée en premier chef de sa mise en œuvre opérationnelle.

Paris ayant été la première collectivité à se doter d'un tel schéma, le BSTA a été sollicité à de multiples reprises en 2016 par des collectivités pour le présenter dans le cadre de conférences (Journée sur les achats publics responsables organisée par le Commissariat général au développement durable, Forum des acheteurs publics de la Gazette des Communes, rencontre du CNFPT etc...).



3

**AXES STRUCTURENT LA
POLITIQUE D'ACHAT
RESPONSABLE DE LA VILLE DE
PARIS**



48

**FICHES ACTIONS SONT PRÉSENTES
DANS LE DOCUMENT ANNEXE DE
PILOTAGE OPÉRATIONNEL**



Candidature à la certification des comptes

Depuis plus de 8 ans, la collectivité parisienne s'est engagée dans une démarche active de préparation à la certification de ses comptes. L'acte de candidature en 2016 à la démarche d'expérimentation ouverte par la Loi Notré concrétise cette volonté.

La certification est le résultat d'une mission d'audit externe menée sur les comptes d'une entité qui consiste à formuler une opinion sur la conformité de ces derniers par rapport au référentiel comptable qui leur est applicable.

Initiée dès 2001 pour les comptes d'État, l'extension de la certification aux collectivités territoriales apparaît essentielle pour améliorer la gestion financière et renforcer la transparence de l'action publique.

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRé) du 7 août 2015 a réaffirmé ce processus en confiant à la Cour des comptes, en liaison avec les chambres régionales des comptes, une expérimentation, basée sur le volontariat, de mise en œuvre de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

La collectivité parisienne qui s'est lancée depuis 2008, dans la préparation de ses comptes à la certification, a ainsi déposé sa candidature dans ce cadre. Son dossier a été retenu avec 24 autres collectivités locales en novembre 2016.

Ce projet constitue un véritable levier de modernisation pour la Ville puisqu'il lui permettra de parvenir à une meilleure connaissance de son patrimoine, de sécuriser ses processus comptables et de maîtriser sa gestion. Il mobilisera fortement l'ensemble des services de la direction des Finances et des Achats et associera également toutes les directions opérationnelles.

Ressources

Certification des comptes

Communiqué de presse relatif au lancement de l'expérimentation de la certification des comptes des collectivités locales.

<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/certification-des-comptes-des-collectivites>



4,3 M€ de fonds européens pour Clichy-Batignolles

Le projet « CoResponsibility in District Energy Efficiency & Sustainability » (CoRDEES) vise à expérimenter des solutions innovantes de gestion de l'énergie sur l'éco-quartier Clichy-Batignolles. Il est cofinancé à 80 % par l'Union européenne.

En collaboration avec la Mission ville intelligente et durable, la DFA a coordonné la candidature parisienne à l'appel à projets « Actions Innovatrices urbaines » du Fonds européen de développement régional (FEDER).

Le projet, élaboré en partenariat avec Paris Batignolles Aménagement, EMBIX, Une Autre Ville et Armines/ParisTech, a été sélectionné et bénéficie d'une subvention européenne de 4,3 M€.

CoRDEES innove en développant un nouvel écosystème énergétique pour Clichy Batignolles et propose 3 solutions inédites :

- Une nouvelle gouvernance énergétique de quartier, le « New Deal de l'Énergie ». Elle impliquera l'ensemble des acteurs (propriétaires, occupants et usagers, gestionnaires des bâtiments, concessionnaires des réseaux, collectivité, aménageur, etc.) afin qu'ils définissent collectivement des engagements en matière de performance énergétique :
- Une plate-forme communautaire permettant de suivre en temps réel la performance énergétique du quartier ;
- De nouveaux services énergétiques permettant d'atteindre les engagements fixés.

Un nouvel acteur, le « Facilitateur énergétique », aura un rôle central dans la mise en place de la nouvelle gouvernance et du suivi de la performance énergétique. Il sera également en charge de la création et du déploiement des nouveaux services.



4,3 M€

DE COFINANCEMENTS
EUROPÉENS REMPORÉS POUR
METTRE EN OEUVRE À PARIS LE
1ER RÉSEAU INTELLIGENT
ÉNERGÉTIQUE



Le budget expliqué aux enfants !

La DFA a participé au premier « Goûter citoyen » organisé à l'Hôtel de Ville le 18 juin 2016 en présence de la Maire de Paris et du Secrétaire Général en proposant aux jeunes Parisiens des activités ludiques destinées à expliquer le fonctionnement du budget parisien.

Afin d'expliquer de manière ludique l'élaboration du budget aux jeunes parisiens, la DFA a conçu différents jeux pour leur permettre de se familiariser avec le jargon budgétaire et de mieux comprendre les différentes étapes de la construction du budget.

La DFA a ainsi saisi l'opportunité d'un événement organisé par la Ville de Paris le 18 juin 2016 autour de la citoyenneté des jeunes parisiens pour animer un stand d'activités qui a attiré de nombreux jeunes parisiens.

De la recherche de mots mêlés à la simulation d'élaboration d'un budget pour la construction d'une piscine, les enfants ont manifesté un grand intérêt pour le budget en posant des questions tout à fait pertinentes.

Tout au long de la journée, le directeur des Finances et des Achats, le sous-directeur du budget et l'équipe du service des ressources se sont prêtés au jeu en accompagnant et en encourageant les jeunes participants dans leurs activités qui ont remporté un franc succès auprès des enfants et de leurs parents.

La DFA a été très agréablement surprise de l'intérêt des jeunes parisiens à la thématique budgétaire, d'autant plus que les stands d'activités sportives ou culturelles étaient bien représentés !

La Maire de Paris s'est rendue sur le stand et a salué l'initiative, encourageant la multiplication de ce type d'initiatives ludiques auprès de tous les publics pour expliquer le fonctionnement du budget à la Ville de Paris.

RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES
ET SA RÉPONSEL'AUDIT INTERNE
DE LA VILLE DE PARIS

Exercices 2008 et suivants



L'audit interne de la Ville de Paris

Un rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) se penche sur la fonction audit interne de la Ville de Paris.

Auditeur audité, telle a été l'Inspection générale à l'occasion du contrôle de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France sur l'audit interne à la Ville de Paris. Son rapport d'observations rendu en février 2016, et présenté au Conseil de Paris, portait sur les années 2008 à 2013.

La CRC souligne à partir de ses observations « l'incontestable valeur ajoutée des rapports de l'IGVP ». Elle se félicite en particulier du suivi des recommandations, et déclare que l'Inspection générale « joue un rôle d'aiguillon actif ».

Elle propose sept recommandations, auxquelles l'IGVP a porté toute son attention. L'une d'entre elles s'est aussitôt traduite en acte : l'élaboration d'une cartographie des risques de la Ville de Paris, qui a fait dès 2016 l'objet d'une mission d'étude prioritaire.

La CRC préconise aussi que les audits de l'IGVP portent davantage sur le fonctionnement interne des services. C'est chose faite. Les programmes de missions 2016 et 2017 répondent à ce souhait.

Vous souhaitez vous libérer d'un mobilier encore en bon état, ou meubler votre bureau ?

Pensez au réemploi du mobilier !



Longue vie aux mobiliers administratifs !

Les mobiliers administratifs en bon état et qui n'ont plus d'utilité dans un service de la Ville, sont désormais stockés pour être redistribués en fonction des besoins, à un autre service de la Ville.

La DILT poursuit son action engagée en 2015, celle de la récupération de mobilier administratif usagé en bon état. Cette démarche concerne toutes les directions de la Ville.

Son organisation centralisée implique une équipe dédiée à la sélection du mobilier, à son enlèvement et à sa réaffectation. Chaque demande peut ainsi faire l'objet d'une réponse adaptée. Des locaux de stockage ont été attribués à cette activité.

En 2016, la DILT comptabilise 19 opérations de récupération de mobilier et 18 opérations de réemploi.

Cette démarche limite ainsi le recours à l'achat de mobilier neuf et évite, autant que possible, le gaspillage. Elle s'inscrit dans la politique municipale de développement de l'économie circulaire.



630

PIÈCES DE MOBILIER EN STOCK,
AU 31 DÉCEMBRE 2016



503

PIÈCES DE MOBILIER
REDISTRIBUÉES EN 2016



Transports municipaux : une double certification

Dans le but constant d'apporter des prestations de qualité et de diminuer l'impact de leurs activités sur l'environnement en conformité avec la réglementation, les transports municipaux ont obtenu, en juin 2016, la double certification : qualité et environnementale.

Certifié sans discontinuité depuis 1998, le service technique des transports automobiles municipaux a été renouvelé dans sa certification ISO 9001 (qualité) et a été nouvellement certifié ISO 14 001 (environnement) en 2016, sur les dernières versions de ces normes internationales.

Ce dernier résultat (ISO 14001) a été obtenu grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources, la réduction et le suivi des déchets et la limitation de nuisances environnementales générées par les activités des transports municipaux. Des sites ont aussi été équipés de contenants adaptés pour la collecte de déchets. Enfin, les agents de la Ville ont été sensibilisés au sujet, contribuant ainsi, grâce à leur implication et leur motivation, à la démarche environnementale de la DILT.

Cette double certification atteste de la qualité des prestations de transports municipaux et de l'engagement continu de la Ville de Paris à réduire son impact environnemental.

Obtenues pour trois ans, les certifications feront l'objet, pour leur maintien, d'une vérification régulière par un organisme agréé.



2

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE
ENVIRONNEMENTALE AUX
TRANSPORTS MUNICIPAUX DE
PARIS



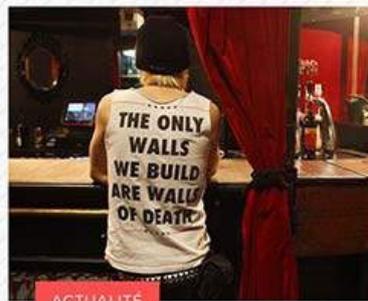
1 342

PNEUS ONT ÉTÉ COLLECTÉS ET
VALORISÉS (TRANSFORMÉS EN
NOUVEAU PRODUIT)



15 tonnes

DE DÉCHETS D'ATELIER COLLECTÉS
(AÉROSOLS, EMBALLAGES
PLASTIQUES SOUILLÉS, LIQUIDE
DE REFROIDISSEMENT, PARE-
CHOC, ETC.), DONT 89 % POUR
UNE VALORISATION MATIÈRE ET
11 % POUR UNE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



ACTUALITÉ

DANS LES COULISSES DU
CIRQUE ELECTRIQUE

Refonte du site Que Faire à Paris

Refonte du site culturel / loisirs / sorties de Paris. Ce site méritait d'être repensé, mis en conformité et devait s'inscrire dans la continuité de la ligne graphique et ergonomique de Paris.fr.

Lancé en 2012 et d'abord orienté comme un agenda permettant de trouver une activité culturelle à Paris, le site « Que Faire à Paris » s'est ensuite transformé en 2014 pour mettre en avant l'ensemble des événements parisiens.

Aujourd'hui il est devenu un site de référence dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture. Pour rester en phase avec la version du nouveau Paris.fr, le site a évolué, mobilisant pendant 4 mois les équipes techniques de Paris Numérique qui sont intervenues sur le graphisme, l'ergonomie et les développements.

Destiné à tous les Parisiens et à tous les visiteurs de Paris, le site se fait l'écho de tout ce qui se passe dans la capitale. Et avec des contenus traduits en anglais et en chinois, il touche désormais un grand nombre de touristes étrangers.

Ressources

Visuel du QFAP (6.47 MB)

Visuel du site Que Faire à Paris ?

<http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/que-faire-a-paris.pdf>



Exposition Coluche à l'Hôtel de Ville de Paris

L'exposition « Coluche » présentée gratuitement du 6 octobre 2016 au 14 janvier 2017 à l'Hôtel de Ville a ouvert au public l'univers inconnu de cet homme provocateur et incisif à l'humour décapant, à l'occasion des 30 ans de sa disparition.

Du 6 octobre 2016 au 14 janvier 2017, plus de 100 000 Parisiens et visiteurs sont venus découvrir l'exposition « Coluche » consacrée à l'univers de cet homme provocateur et incisif, amoureux de la vie à l'humour décapant, menant à la fois sa carrière d'humoriste, de comédien et d'homme de médias, tout en créant les restos du Coeur.

Coluche est certainement l'artiste comique de scène, de cinéma, de radio, de presse, de télévision, le plus populaire de la deuxième partie du XXe siècle en France. Celui qui voulait être clown devint bien davantage.

Inaugurée par la Maire de Paris le 5 octobre 2016, l'exposition, réalisée avec le soutien de Véronique Colucci et présentée gratuitement à l'Hôtel de Ville, a mis à l'honneur la vie de cet homme unique, curieux et raffiné, à travers les objets de son univers personnel, ses costumes, des photos, des vidéos et des témoignages illustrant la grande richesse et l'extrême diversité de ses intérêts. Cette exposition est le fruit d'un travail commun entre la DICOM et la DPA.

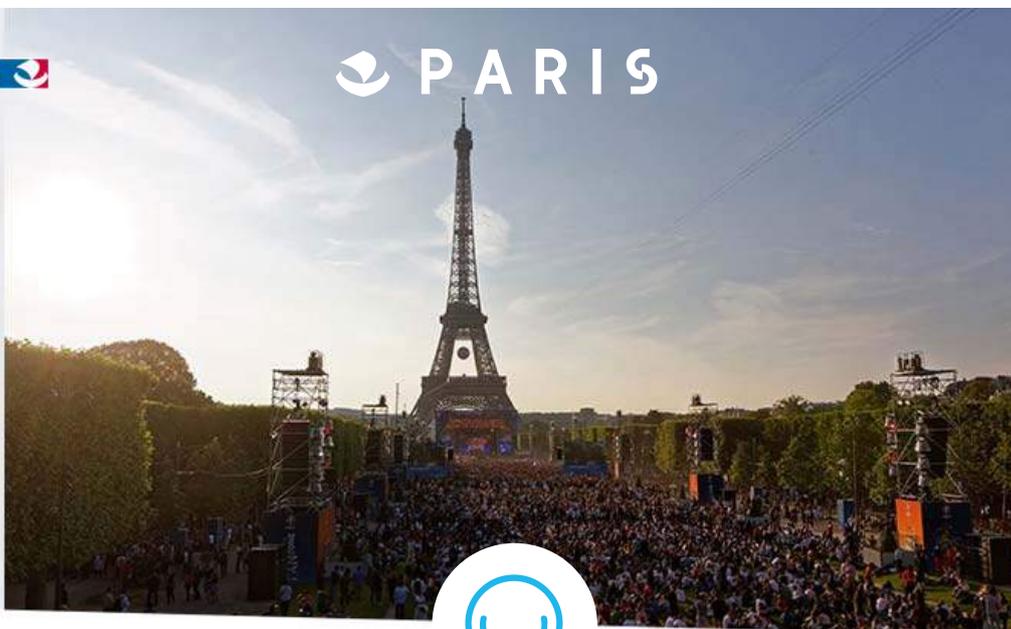
L'engouement des Parisiens et visiteurs venus découvrir son univers montre combien la figure de l'artiste par ses mots, son outrance nécessaire et son esprit critique, continue de marquer les nouvelles générations.

Ressources

Affiche de l'exposition (5.87 MB)

Affiche de l'exposition « Coluche ».

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/affiche_1185_x_175_expo_coluche.pdf



Euro 2016 : accueillir l'Europe

En accueillant du 10 juin au 10 juillet l'UEFA EURO 2016, Paris a vibré pendant un mois au rythme du football. Intégrée au sein de la Mission Grands Événements Sportifs Internationaux de la DJS, la DICOM a pleinement contribué à faire de l'EURO un événement populaire.

La DICOM a conçu en interne une campagne de communication à destination des visiteurs et supporters de foot dont la signature « WELCOME TO MY PARIS » résume parfaitement la volonté de la Ville de délivrer un message de bienvenue adapté au public étranger. Inédite pour la Ville de Paris, tant par son ampleur que par le message qu'elle adresse aux visiteurs, cette campagne souhaitait démontrer la fierté pour la Ville et les Parisiens d'accueillir la compétition mais aussi la volonté commune que ces nombreux visiteurs gardent un souvenir positif de leur passage à Paris pour mieux y revenir.

Pour atteindre cet objectif, la ville s'est appuyée sur un dispositif de communication multicanal utilisant les supports de communication grand public pilotés par la DICOM mais également en faisant appel à des partenaires qui s'adressent à un public touristique.

Au-delà des supporters et amateurs de football, la Ville de Paris a souhaité faire de l'EURO 2016 un événement pour tous, dont ont pu profiter l'ensemble des Parisiens et des visiteurs européens, quel que soit leur âge.

Le programme d'accompagnement de l'EURO, particulièrement ambitieux, a permis d'organiser 84 événements avant et pendant la compétition.

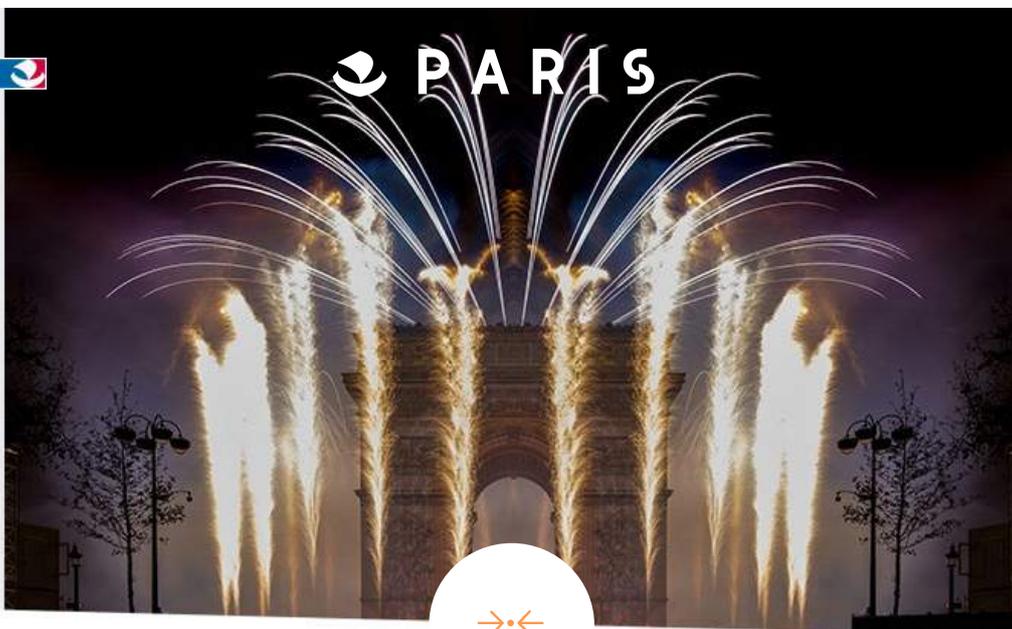
La DICOM a pleinement contribué au succès de ces événements en communiquant largement sur les actions phares du programme : programme des volontaires de la Team Paris, terrain de foot mobile Paris Sports Parc, Tournoi Génération 98 ou encore l'Euro se met en scène.

Ressources

Bilan Com Euro (117.86 KB)

Bilan Com Euro.

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/bilan_com_euro.pdf



Spectacle du 31 décembre 2016

Pour célébrer le passage de 2016 à 2017, la ville de Paris a souhaité offrir aux Parisiens et aux amoureux de Paris un événement exceptionnel associant une projection d'images monumentales en 3D sur l'Arc de Triomphe et un final pyrotechnique.

Spectacle de passage à la nouvelle année 2017 de la ville de Paris

Le samedi 31 décembre 2016 à 23h30, la Ville de Paris a organisé la célébration du passage à la nouvelle année à travers un spectacle de projection d'images et de pyrotechnie sur l'Arc de Triomphe. Fruit de la volonté de la Mairie de Paris, ce spectacle divertissant est offert à tous les Parisiens, visiteurs, amoureux de Paris, souhaitant se rassembler sur les Champs-Élysées pour partager ce moment.

Pour cette année, plus que toute autre, la détermination de la Ville de Paris était à la fois de célébrer cet événement avec le public présent sur les Champs Élysées, mais également d'adresser ses vœux à chaque nation, tout en affirmant sa liberté aux oreilles et aux yeux du monde.

Le thème retenu pour l'édition 2016/2017 était « Paris 2024 », la candidature de la ville aux Jeux Olympiques.

L'Arc de Triomphe a été le support de projection de séquences majestueuses soutenues, lors du final, par des dispositifs pyrotechniques puissants qui ont embrasé le ciel de Paris. Le rythme était accentué par une bande-son originale et des effets de lumière spectaculaires.

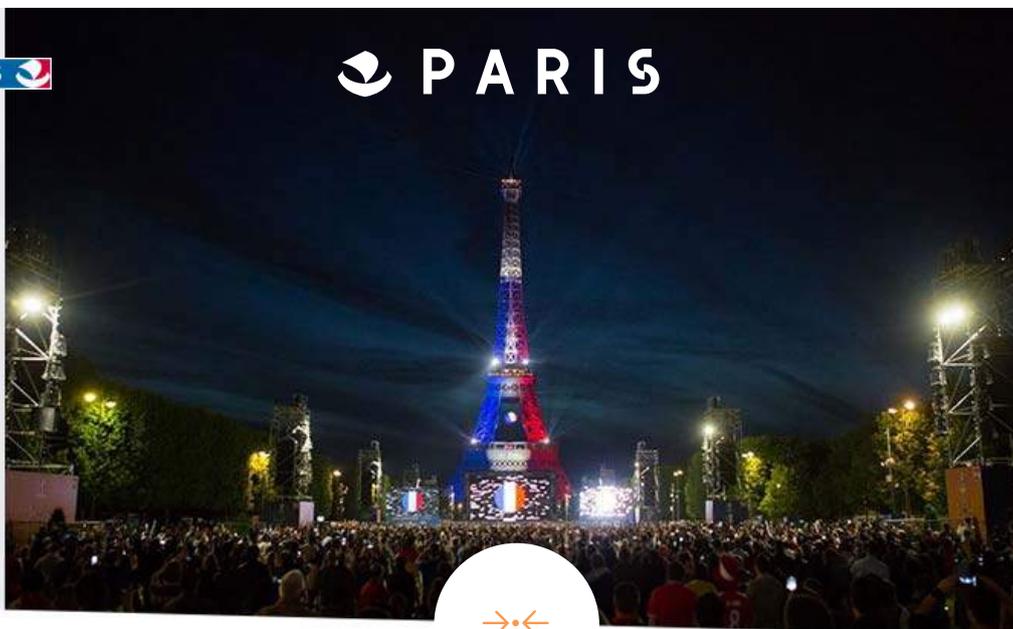
Plus de 200 000 personnes se sont rassemblées dans le périmètre des Champs Élysées, et plusieurs millions de téléspectateurs suivaient, derrière leurs écrans, ce spectacle exceptionnel.

Ressources

Vidéo du spectacle

Vidéo complète du spectacle.

<http://www.lespetitsfrancais.fr/projet/celebration-du-passage-a-lan-2017/>



Euro 2016 : accueillir l'Europe

Du 10 juin au 10 juillet Paris a accueilli l'UEFA Euro 2016. Cette 15e édition de la compétition a réuni 24 nations pour 51 matchs, dont 5 au Parc des Princes et 7 au Stade de France.

En 2016, Paris a été l'une des 10 villes hôtes de l'Euro de football. Afin d'accompagner la réussite de cet événement sportif de dimension internationale, la Ville a non seulement garanti un accueil de qualité durant la compétition, mais elle a également mis en œuvre en amont de nombreuses actions d'animation en matière sportive et culturelle.

Ainsi le programme d'accompagnement de l'UEFA Euro 2016 a permis de déployer 84 dispositifs d'animation dans 15 arrondissements, touchant ainsi 400 000 Parisiennes et Parisiens. Ce furent le Paris Foot Tour, village sportif itinérant, la rédaction d'une charte des valeurs éducatives du sport par des collégiens, des animations dans les bibliothèques, un tournoi intergénérationnel de baby-foot organisés avec des résidences pour personnes âgées, la transformation du parvis de l'Hôtel de Ville en « Place de l'Europe » pendant plusieurs semaines, et encore bien d'autres actions ayant rassemblé les Parisiens.

Durant la compétition, ce sont plus d'1 million de supporters étrangers qui ont été reçus dans la capitale par 450 volontaires de la Team Paris. La Fan Zone, installée sur 130 000 m² aux pieds de la Tour Eiffel, a accueilli 1 216 000 spectateurs et 3 200 journalistes venant de 80 pays.

Enfin, outre l'enthousiasme sportif et populaire qu'a généré la compétition, Paris a bénéficié d'un fonds Héritage de l'UEFA de 2 M€ afin de réaliser des investissements dans les équipements sportifs de la Capitale.



3 000

EMPLOIS CRÉÉS (HÔTELLERIE ET
RESTAURATION, SÉCURITÉ,
PROPRETÉ, ETC.)



450

VOLONTAIRES BÉNÉVOLES
REGROUPÉS AU SEIN DE LA "TEAM
PARIS"



+ 10 %

DE VISITEURS EUROPÉENS
ACCUEILLIS À PARIS DURANT
L'EURO (PAR RAPPORT À 2015)

Ressources

Fan Zone UEFA Euro 2016

UEFA Euro2016 : découvrez la Fan Zone
Tour Eiffel.

<http://www.dailymotion.com/video/x49ejsa>

UEFA Euro 2016

Organisation de l'UEFA Euro 2016.

<http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/sports-et-loisirs/evenements-sportifs/uefa-euro-2016-2774>

UEFA Euro 2016, les actualités

Temps forts de l'UEFA Euro 2016 à Paris.

<http://www.dailymotion.com/video/x4jyskb?collectionXid=x4etcv>



Programme d'accompagnement Paris 2024

« Les Jeux sont un moyen d'aller plus vite et plus loin dans tous les domaines où nos concitoyens souhaitent des avancées concrètes. » (Anne Hidalgo, 17 mai 2016)

La candidature de Paris à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 constitue un accélérateur de politique publique. Dans cet esprit la Ville a engagé un Programme d'accompagnement de la candidature incluant 43 mesures pour accélérer, renforcer et créer des initiatives dans tous les domaines de la vie municipale, bâtissant ainsi un héritage de la candidature.

Ce Programme d'accompagnement comprend 5 axes :

- Paris Ville sportive, incluant 10 mesures dont l'existence d'un équipement sportif en accès libre et gratuit à moins de 5 minutes à pied pour chaque Parisien ;
- Paris Éducatif et Citoyen, incluant 10 mesures dont l'installation d'une œuvre culturelle dans chaque équipement sportif ;
- Paris Durable et Résilient, incluant 8 mesures dont la possibilité de se baigner dans la Seine ;
- Paris Métropolitain, incluant 7 mesures dont la création d'une piste cyclable jusqu'aux sites olympiques ;
- Paris Attractif et Innovant, incluant 8 mesures dont l'accompagnement des incubateurs parisiens.

À travers les valeurs universelles qu'il véhicule, l'esprit olympique, qui fédère les forces et les énergies, permet de construire un projet fédérateur, mobilisateur et participatif au bénéfice des Parisiennes et des Parisiens.



5 axes

43 MESURES
D'ACCOMPAGNEMENT



95 %

DES SITES OLYMPIQUES DÉJÀ
EXISTANTS OU TEMPORAIRES

Ressources

La Force d'un Rêve

Engagement olympique des athlètes.

<http://www.dailymotion.com/video/x3saeou>

Journées olympiques

Revivez les Journées Olympiques à Paris.

[http://www.dailymotion.com/video/x5rxryi?
collectionXid=x40zj9](http://www.dailymotion.com/video/x5rxryi?collectionXid=x40zj9)

Grands événements sportifs

Événements sportifs accueillis à Paris.

[http://www.dailymotion.com/video/x5qng70?
collectionXid=x40zj9](http://www.dailymotion.com/video/x5qng70?collectionXid=x40zj9)



Installer le sport dans l'espace public

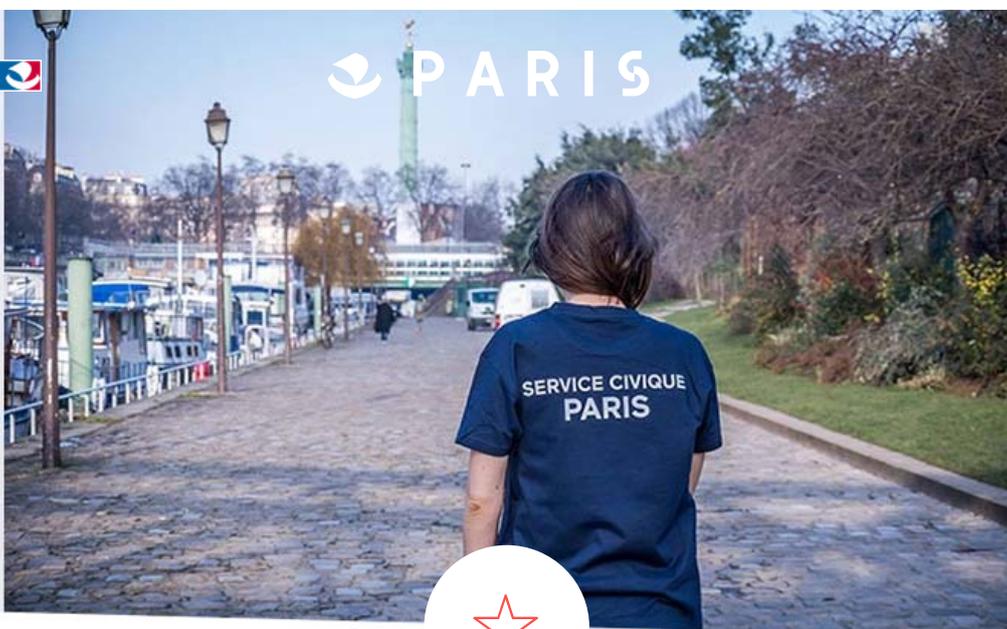
Paris, ville sportive, développe son offre d'équipements, notamment de proximité et dans les zones carencées, afin de favoriser la pratique sportive dans l'espace urbain.

Depuis plusieurs années le sport dans l'espace public connaît un succès croissant. Ce sont de nouveaux profils de sportifs qui émergent avec une grande diversité en matière d'âge, de culture et une importante féminisation des publics. Ces nouvelles pratiques ne se réfèrent plus au sport « traditionnel » et compétitif, mais à un besoin lié aux questions de bien-être et de santé. À ce titre, les demandes émanant du Budget Participatif témoignent des attentes des Parisiens.

Les projets votés lors des différentes éditions du Budget Participatif ont confirmé le souhait des Parisiens de développer des espaces de pratique sportive libre sur des plages horaires souples.

Ainsi la Ville a développé des structures innovantes dans l'espace public afin d'accompagner ces nouvelles pratiques en implantant notamment des agrès, des street workout ou des terrains Paris stadium en accès libre dans différents arrondissements parisiens. De même, avec la fermeture des voies sur berges à la circulation et leur aménagement, elle a multiplié les espaces dans lesquels la pratique du « sport en liberté » étaient possible, favorisant l'articulation entre pratique sportive et espace urbain.

C'est dans cet esprit qu'en 2017 va ouvrir un premier tronçon de parcours sportif innovant entre Avron et Philippe-Auguste, prélude à un parcours qui, à terme, reliera Nation à Stalingrad et, par le bassin de La Villette, se connectera à la Seine-Saint-Denis.



Le développement du Service Civique

Engagement volontaire au service de l'intérêt général, le service civique est fortement soutenu par la Ville de Paris qui, en 2015-2016, a accueilli 300 jeunes de 16 à 25 ans pour la réalisation de missions au service de la collectivité.

Le service civique est un temps privilégié qui permet aux jeunes, durant 6 à 12 mois, de réfléchir à leur projet d'avenir. S'il ne peut être assimilé à un stage, un apprentissage ou à un emploi, il constitue néanmoins un moment privilégié de découverte du monde professionnel et de l'engagement citoyen.

La Ville propose toute l'année plus de 40 missions et 300 postes de service civique dans des domaines variés. Ainsi, parmi les missions confiées, les volontaires du service civique peuvent agir dans les domaines de la solidarité auprès des personnes sans domicile fixe, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap, de l'éducation avec la prévention du décrochage scolaire, de la citoyenneté en lien avec le secteur associatif et les démarches de participation citoyenne, ou de l'environnement à travers des actions d'animation, de sensibilisation à la biodiversité et au partage des espaces.

Première collectivité investie dans le dispositif au niveau national, la Ville de Paris renforcera son engagement dans le service civique en doublant à moyen terme le nombre de jeunes accueillis, passant ainsi de 300 à 600 services civiques par an.



311

VOLONTAIRES ACCUEILLIS EN
2015-2016



209

AGENTS DE LA VILLE MOBILISÉS
COMME TUTEURS EN 2015-2016



12

DIRECTIONS D'ACCUEIL ET 2
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (CASVP
ET CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS)

Ressources

Service civique à Paris

Toutes les informations.

<http://www.paris.fr/actualites/service-civique-engagez-vous-pour-une-ville-solidaire-4576>



Premier centre humanitaire pour réfugiés

Le premier centre humanitaire d'accueil pour réfugiés de la porte de la Chapelle offre un lieu de repos temporaire pour étudier leurs droits à l'asile et les orienter vers des structures adaptées.

Le centre humanitaire du 72 boulevard Ney (18e), géré par Emmaüs Solidarité, a ouvert ses portes le 10 novembre 2016 et compte 400 places pour faire face à 50/70 arrivées par jour. Il a été bâti sur le site Dubois, une ancienne friche de la SNCF qui doit accueillir, à terme, le nouveau campus universitaire Condorcet.

L'accueil, installé dans une immense bulle gonflable de 900 m², réalise une pré-évaluation sociale des réfugiés par les travailleurs sociaux d'Emmaüs Solidarité et de l'Ofii (Office français d'immigration et d'intégration).

L'hébergement se fait dans la Halle, un entrepôt de 8 000 m², proche de cet accueil, où ont été créés huit îlots de 50 places chacun comprenant des chambres pour quatre personnes installées dans des cabanes en bois, avec Wi-Fi, des espaces de bureaux, un réfectoire, des sanitaires avec une douche, une toilette et un lavabo pour huit personnes ainsi que des baby-foot, des équipements sportifs de musculation et des agrès. Ces équipements, aménagés pour une durée de 18 mois, sont démontables et remontables sur n'importe quel terrain.

Le centre intègre un pôle de soins et offre des repas, des kits d'hygiène, des vêtements ainsi que l'hébergement temporaire des réfugiés pour 10 jours maximum avant de les orienter vers d'autres structures (centre d'accueil et d'orientation, centre d'hébergement d'urgence ou centre pour demandeurs d'asile).



5 000

**PERSONNES HÉBERGÉES (3 740
HOMMES, 1 070 MINEURS ISOLÉS
ET 439 FEMMES) DURANT LES
TROIS PREMIERS MOIS**



40 %

**ORIGNAIRES D'AFGHANISTAN, 30
% DU SOUDAN, 8% DE SOMALIE
ET ÉRYTHRÉE**

Ressources

La construction du centre pour réfugiés

Découvrez, en timelapse, la construction
du premier centre humanitaire pour
réfugiés.

Au cœur du 1er centre pour réfugiés

Reportage avec Aurélie El Hassak
Marzorati, directrice adjointe d'Emmaüs
solidarité.

[http://www.dailymotion.com/video/x51nkxw_la-
construction-du-centre-humanitaire-paris-
nord-en-timelapse_lifestyle](http://www.dailymotion.com/video/x51nkxw_la-construction-du-centre-humanitaire-paris-nord-en-timelapse_lifestyle) [http://www.paris.fr/actualites/au-c-ur-du-
premier-centre-pour-refugies-a-paris-4263](http://www.paris.fr/actualites/au-c-ur-du-premier-centre-pour-refugies-a-paris-4263)



7 502 logements sociaux financés

Un nouveau record de production confirmant les engagements de Paris pour atteindre 25 % de logements sociaux en 2025 conformément à la loi SRU, soit 7 502 logements sociaux : 26,7 % de très sociaux (PLAI), 39,5 % de sociaux (PLUS) et 33,8 % de sociaux intermédiaires (PLS).

La part des logements familiaux progresse pour représenter environ 72,6 % des logements (5 449 en 2016 contre 4 094 en 2011), tout comme celle des résidences étudiantes qui concerne 16,6 % des logements (1 249 en 2016 contre 324 en 2011) ; le reste de la production est constitué de près de 10,7 % de logements en structures collectives (résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs, EHPAD, maison-relais...).

La répartition géographique des logements sociaux produits est modulée selon les types de logement et de financement pour améliorer la mixité sociale et générationnelle des quartiers. Ainsi, du 1^{er} au 11^e et dans les 16^e et 17^e, la priorité est donnée aux logements de type PLUS et PLAI alors que les logements de type PLS sont privilégiés dans les 13^e, 19^e et 20^e qui concentrent un grand nombre de logements sociaux et très sociaux.

Les modes de réalisation des logements sociaux font apparaître une baisse des constructions neuves (35 %), en raison de la rareté du foncier, et une augmentation des opérations d'acquisition-conventionnement (51 %) du parc immobilier à loyers libres ou intermédiaires des bailleurs sociaux ou l'achat de biens immobiliers de l'État ou du parc privé ; la part des opérations d'acquisition-réhabilitation étant de 14 %.

Au 1^{er} janvier 2016, le nombre de logements sociaux au titre de la loi SRU est de 230 285 logements, soit 19,9 % du parc des résidences principales parisiennes.

Ressources

61 rue Saint-Charles 75015 Paris - ELOGIE

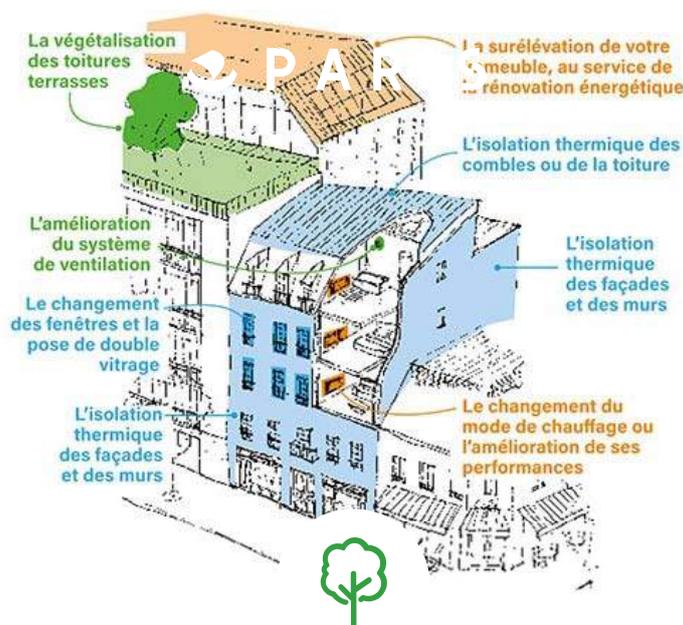
Découvrez le film de présentation de 36 logements réalisés en reconstruction, réhabilitation et surélévation d'un bâtiment industriel par F. Brugel pour Élogie.

<https://vimeo.com/153198682>

58 bd Lefebvre 75015 -PARIS HABITAT

Timelapse du chantier du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées -150 logements et une crèche de 66 berceaux (BRS Architecte pour Paris Habitat).

<https://vimeo.com/205355414>



Éco-Rénovons Paris

Éco-Rénovons Paris a pour objectif d'accompagner les projets de rénovation énergétique de 1 000 immeubles privés en cinq ans en encourageant la rénovation énergétique, en réduisant l'impact environnemental et en luttant contre la précarité énergétique.

Lancé en mai 2016, ce programme constitue la plus grande opération de rénovation thermique de logements privés en France. Éco-Rénovons Paris s'appuie sur l'Agence Parisienne du Climat, qui joue un rôle de guichet unique d'information pour tous les Parisiens, via « CoachCopro », puis sur des opérateurs (SoliHa et Urbanis) pour les copropriétés intégrant le dispositif.

3 étapes pour participer à Éco-Rénovons Paris :

- Répondre à l'appel à candidature ; une commission valide les candidatures, reposant sur la mobilisation/motivation des copropriétaires et le potentiel technique de rénovation.
- Faire établir un diagnostic global de l'immeuble avec des scénarii de rénovation, adaptés aux besoins du bâtiment et de ses occupants.
- Définir et réaliser les travaux après décision de l'assemblée générale de copropriété ; dès leur sélection, les copropriétés bénéficient de l'accompagnement gratuit d'un conseiller éco-rénovation pour rechercher des professionnels, définir les objectifs des études puis le projet de travaux, élaborer des plans de financement, solliciter des aides financières, monter des assemblées de copropriétaires...

La Ville propose également de nouvelles aides financières exceptionnelles pouvant couvrir jusqu'à 30 % du coût des travaux pour les projets les plus exigeants. Elles peuvent être complétées par celles d'autres partenaires publics (Anah, ADEME, Conseil Régional, prêts collectifs...) ainsi que des aides individuelles pour les ménages les plus modestes.



161

IMMEUBLES LAURÉATS D'ÉCO-
RÉNOVONS PARIS



11 000

LOGEMENTS CONCERNÉS

Ressources

Présentation d'Eco-Rénovons Paris

Découvrez le film de présentation du dispositif Eco-Rénovons Paris : objectif « 1 000 immeubles ».

<http://dai.ly/x49vk7t>

Retour d'expérience Eco-Rénovons Paris

Deux copropriétaires du 15e font part de leur retour d'expérience lors d'une réunion publique d'information à la mairie du 15e.

<https://www.facebook.com/valgirardin.fr/videos/vb.1597858057097424/187687type=2&theater>



LE LOGEMENT
GAGNANT GAGNANT



MULTILOC' et les chambres de service

MULTILOC' mobilise les logements vacants privés pour proposer une offre de logements aux classes moyennes avec des loyers inférieurs de 20 %. Étendu aux « chambres de service », il permettra de créer de nouveaux logements par le regroupement de ces espaces vacants.

MULTILOC' est un dispositif inédit qui s'inscrit dans la politique ambitieuse menée par la Ville de Paris pour lutter contre les logements vacants à Paris et faciliter encore plus l'accès des jeunes actifs Parisiens et des classes moyennes à une offre de logements abordables.

Il repose sur un partenariat entre un vaste réseau de professionnels de l'immobilier, engagés aux côtés de la ville, et des aides aux propriétaires pour remettre en location des logements en contrepartie de leur engagement à proposer un loyer inférieur de 20 % aux loyers de référence et offrir ainsi, dans le parc privé, de nouveaux logements plus accessibles.

Les logements doivent être situés à Paris, vacants depuis plus d'un mois, respecter les critères de décence et avoir une superficie de plus de 14m² ; la condition de vacance n'est pas nécessaire pour regrouper des chambres de service en vue de créer un nouveau logement d'au moins 14m².

Des avantages sont accordés aux agences immobilières qui proposent un logement MULTILOC' ; elles reçoivent au moins 1 000 € de prime de mise en gestion par logement. Des aides sont également versées aux propriétaires qui acceptent de louer un logement MULTILOC' ; jusqu'à 3 000 € pour la remise en état du logement vacant voire 14 000 € si le logement est vacant depuis plus de 6 mois et jusqu'à 27 000 € dans le cadre d'un regroupement de chambres de service.

L'opérateur, SOLIHA, mandaté par la Ville, répond au 0 800 501 200 et accompagne les propriétaires.



+ de 50

AGENCES CONVENTIONNÉES
MULTILOC'



+ de 400 000

€ DE PRIMES VERSÉES POUR LA
REMISE EN LOCATION DE
LOGEMENTS

Ressources

Je loue MULTILOC'

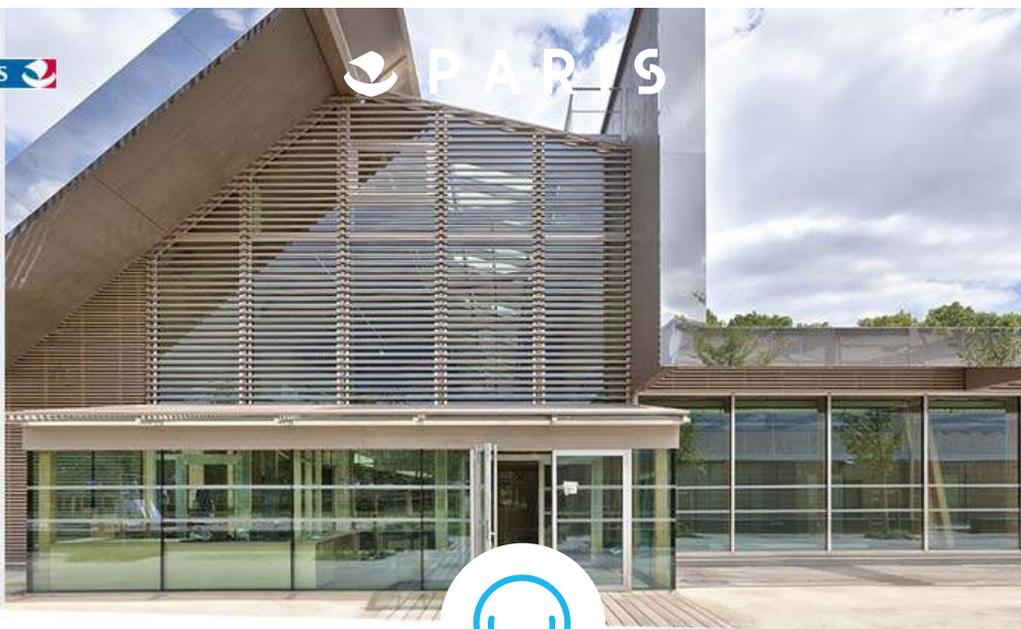
Tout savoir sur le dispositif MULTILOC'
pour proposer de nouveaux logements
à louer à Paris.

<http://www.paris.fr/multiloc>

Témoignage d'un propriétaire

Témoignage d'Élisabeth Caille,
propriétaire d'un appartement remis
sur le marché locatif grâce à MULTILOC'.

http://www.dailymotion.com/video/x4ijega_multiloc-faites-des-travaux-et-louez-votre-bien-en-toute-serenite_news



Un nouveau gymnase tout en bois

Avec le bois comme matériau au cœur de sa construction et sa toiture végétalisée, le centre sportif Suchet propose aux Parisiennes et aux Parisiens un équipement moderne, innovant et respectueux de l'environnement.

Ce complexe unique, niché à la limite du bois de Boulogne, entre l'hippodrome de Longchamp et le boulevard Suchet (16e) est composé d'un vaste espace omnisports permettant de pratiquer le basket, le volley ou le handball, d'une salle de danse et d'un dojo. Un mur d'escalade imposant monte jusqu'au faîtage en verre. Il offre aux grimpeurs une large surface pour s'entraîner. Une halle annexe accueille un terrain de tennis. Le bâtiment principal est semi-enterré et sa toiture est largement végétalisée pour limiter son impact visuel et lui assurer une bonne intégration dans le quartier.

Le chantier a fait l'objet d'une démarche de haute qualité environnementale, privilégiant les cibles « chantier à faible nuisance », « gestion de l'eau », « maintenance, pérennité des performances environnementales » et qualité « sanitaire de l'air ».

Le projet vise l'atteinte des objectifs fixés par le plan climat à Paris, notamment pour ce qui concerne l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments. Il prévoit une consommation énergétique limitée à 50 kWh/m²/an.

Conçu par l'agence KOZ Architectes, le stade satisfait aux exigences de la Charte Bois (traçabilité de l'ensemble des produits bois utilisés, gestion durable des forêts). Le bois, plus sobre en énergie et en carbone offre en effet - en plus de la chaleur - un véritable confort visuel et acoustique.

Il répond également, bien évidemment, aux objectifs d'accessibilité pour tous.



100 m

DE LONGUEUR



10 m

HAUTEUR DU MUR D'ESCALADE



2 737 m²

DE SURFACE TOTALE



Sécuriser les bâtiments publics

Depuis décembre 2015, la sécurité a été renforcée dans plus de 950 établissements publics. Écoles, crèches et conservatoires sont désormais dotés de dispositifs d'alarme, de vidéo protection et de serrurerie renforcée.

Dans les écoles et les crèches, les interventions ont porté pour l'essentiel sur la sécurité périmétrique et ont consisté à renforcer les dispositifs de fermeture et le contrôle d'accès (portes, serrures, interphonie, visiophonie, opacification de baies vitrées etc.). Elles sont toutes engagées à ce jour. Plus de 95 % d'entre elles sont terminées. Les 4,2 % restants sont en cours d'achèvement (2,7 %) ou en cours de consultation des entreprises (1,5 %).

Dans le cadre de ces opérations de sécurisation, ce sont 539 systèmes de visiophonie qui ont été posés sur les écoles et les crèches. Viennent s'y ajouter une trentaine d'interventions lourdes sur les clôtures (rehausse, opacification, ...) en cours d'étude ou de consultation d'entreprises et 17 diagnostics sûreté plus complets, qui ont été réalisés par la DPSP ou des prestataires spécialisés.

L'ensemble de ces actions a été conduit par les sections locales d'architecture, à l'issue d'un recensement des besoins auprès des directeurs d'établissement. Les interventions ont été définies par les services techniques, après recueil de l'avis des maires d'arrondissements.



10 M€

POUR LA SÉCURISATION DES
ÉQUIPEMENTS



590

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION
DANS LES ÉCOLES



400

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION
DANS LES AUTRES
ÉTABLISSEMENTS



Sécuriser les bâtiments publics

Depuis décembre 2015, la sécurité a été renforcée dans plus de 950 établissements publics. Écoles, crèches et conservatoires sont désormais dotés de dispositifs d'alarme, de vidéo protection et de serrurerie renforcée.

Dans les écoles et les crèches, les interventions ont porté pour l'essentiel sur la sécurité périmétrique et ont consisté à renforcer les dispositifs de fermeture et le contrôle d'accès (portes, serrures, interphonie, visiophonie, opacification de baies vitrées etc.). Elles sont toutes engagées à ce jour. Plus de 95 % d'entre elles sont terminées. Les 4,2 % restants sont en cours d'achèvement (2,7 %) ou en cours de consultation des entreprises (1,5 %).

Dans le cadre de ces opérations de sécurisation, ce sont 539 systèmes de visiophonie qui ont été posés sur les écoles et les crèches. Viennent s'y ajouter une trentaine d'interventions lourdes sur les clôtures (rehausse, opacification, ...) en cours d'étude ou de consultation d'entreprises et 17 diagnostics sûreté plus complets, qui ont été réalisés par la DPSP ou des prestataires spécialisés.

L'ensemble de ces actions a été conduit par les sections locales d'architecture, à l'issue d'un recensement des besoins auprès des directeurs d'établissement. Les interventions ont été définies par les services techniques, après recueil de l'avis des maires d'arrondissements.



10 M€

POUR LA SÉCURISATION DES
ÉQUIPEMENTS



590

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION
DANS LES ÉCOLES



400

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION
DANS LES AUTRES
ÉTABLISSEMENTS



Une piscine chauffée par les eaux usées

Un nouveau dispositif de production d'énergie installé à la piscine Aspirant-Dunant (14e) permet de chauffer l'eau du bassin en récupérant la chaleur de l'eau des égouts dont la température est comprise toute l'année entre 13 °C et 20 °C.

La piscine bénéficie d'un système de chauffage par captation de la chaleur des eaux usées. Grâce à un échangeur thermique placé à l'intérieur de l'égout, sur un tronçon situé à 300 mètres de l'établissement, les calories sont récupérées puis transportées par un fluide caloporteur vers la piscine jusqu'à une pompe à chaleur, qui réchauffe l'eau à la température souhaitée.

Bien évidemment, les eaux usées et l'eau de la piscine ne se mélangent pas.

Ce dispositif innovant permet à l'établissement de diminuer de moitié ses besoins en électricité pour chauffer l'eau de la piscine, tout en maintenant le bassin à 27 degrés. Il a pour autre conséquence positive d'entraîner une réduction des émissions de gaz à effet de serre du bâtiment de 30 %.

Les énergies fatales constituent donc une véritable opportunité pour diminuer la consommation des ressources et favoriser l'autonomie énergétique de la Ville. L'innovation offre également un bon moyen de valoriser et diversifier les usages du réseau d'assainissement long de 2 400 km.

Un nouveau pas pour atteindre l'objectif que s'est fixé la Ville : les piscines devront consommer 20 % d'énergie en moins à l'horizon de 2020. À cette date, la Capitale consommera 25 % de moins qu'en 2004, année de référence retenue pour le Plan Climat Énergie, et utilisera 25 % d'énergies renouvelables.



629 MWh/an

D'ÉNERGIE RÉCUPÉRÉE



48 %

DES BESOINS THERMIQUES
COUVERTS



46 T

DE CO₂ ÉVITÉES PAR AN



Lutter contre les incivilités

Afin de s'adapter aux nouveaux usages de l'espace public et améliorer la tranquillité des Parisiens et l'image de la Capitale, la Ville de Paris a engagé une importante réforme de son organisation pour mieux lutter contre les incivilités.

Cette réforme s'est traduite par la création de la nouvelle direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP).

Avec des moyens humains doublés, la DPSP regroupe, depuis septembre 2016, l'ensemble des agents verbalisateurs de la Ville de Paris, soit près de 1 900 agents qui interviennent, en uniforme, sur la totalité de l'espace public.

L'augmentation significative des effectifs et l'optimisation de la coordination entre les services permet d'améliorer la couverture territoriale et de mieux s'adapter aux spécificités locales.

Ainsi, la DPSP compte désormais 10 circonscriptions (contre 6 auparavant) afin de renforcer le maillage territorial et la collaboration avec les mairies d'arrondissement avec une augmentation importante des effectifs : les inspecteurs de sécurité (avec un effectif augmenté de 50 %), les agents d'accueil et de surveillance des jardins, les cellules de coordination de la lutte contre les incivilités.

La DPSP dispose également d'une Brigade d'Intervention de Paris (BIP), dont l'unité d'appui. Composée de plus de 300 agents, ses modes d'action adaptés permettent de couvrir l'ensemble du territoire parisien 24h/24 et 7j/7 et d'assurer une présence accrue aux jours et heures les plus pertinents (soirée, nuit, week-end).

Pour les assister dans leurs missions de lutte contre les incivilités, les agents verbalisateurs ont été dotés d'un outil technologique de verbalisation innovant leur permettant de dresser des procès-verbaux électroniques.



10

**CIRCONSCRIPTIONS
TERRITORIALES**



≈ 1 900

**AGENTS REGROUPÉS À LA DPSP
POUR LUTTER CONTRE LES
INCIVILITÉS**



43 586

PROCÈS-VERBAUX DRESSÉS

Ressources

Brochure DPSP (2.51 MB)

Article sur le site Paris.fr

Brochure DPSP.

Article sur le site Paris.fr.

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/dpsp_-_plaquette_de_presentation_octobre_2016_bd.pdf

<https://www.paris.fr/incivilites>



La mise à l'abri des migrants

La DPSP a été au centre de la politique municipale en matière d'accueil des migrants et de protection des plus vulnérables : près de 20 opérations de mise à l'abri concernant plus de 16 000 migrants ont notamment été organisées en 2016.

Tout au long de l'année, l'unité d'assistance aux sans-abri de la DPSP a été présente au quotidien sur les campements parisiens pour identifier les publics vulnérables et organiser leur mise à l'abri. Objectif : prendre en charge, transporter et héberger les familles présentes afin d'éviter qu'elles dorment sur des sites insalubres et, par nature, dangereux. Les circonscriptions de la DPSP sont également passées quotidiennement sur les grands campements pour réguler les usages et, 1 à 2 fois par semaine, organiser des opérations de nettoyage avec les services de la DPE afin d'éviter que les conditions sanitaires et de salubrité ne se dégradent.

En complément de cette présence au jour le jour, 18 opérations de mises à l'abri ont été organisées par la Ville, les services de l'État et les opérateurs associatifs (Emmaüs et FTDA). Pour chacune d'entre elles, des inspecteurs de sécurité de la DPSP (UASA, circonscriptions, Unité d'appui mais aussi SPES et CVO) se sont portés volontaires et mobilisés pour prendre en charge les migrants et en particulier les plus vulnérables (femmes, enfants, familles) pour les sécuriser, notamment avant la montée dans les cars, puis les accompagner sur les lieux d'évaluation et d'hébergement. Ces opérations ont permis de prendre en charge 150, 500, 1 000, 2 000 et même jusqu'à 4 000 migrants lors de l'opération « record » du 4 novembre 2016. Une mention toute particulière pour les ISVP arabophones dont la contribution a été décisive.



18

OPÉRATIONS DE MISE À L'ABRI DE
MIGRANTS



16 000

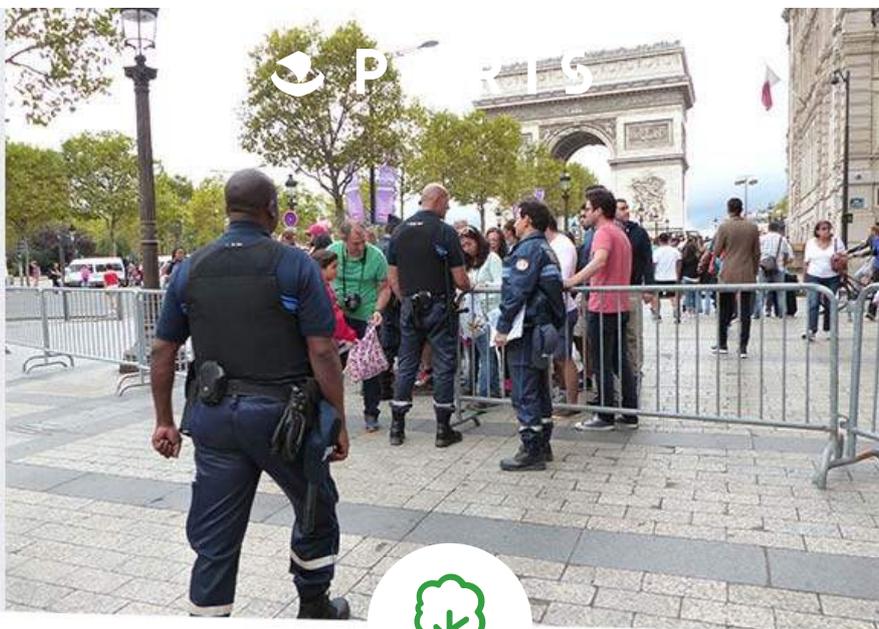
MIGRANTS MIS À L'ABRI

Ressources

Accueil et hébergement des migrants

Dossier sur paris.fr.

<http://www.paris.fr/aideauxrefugies>



Le plan d'action « post attentats »

Suite aux attentats de 2015, la DPSP a été très impliquée dans la mise en place de mesures post-attentats pour renforcer la sécurisation des équipements municipaux et des grands événements festifs, et, en matière de prévention de la récurrence et de la radicalisation.

Dans le cadre du plan de sécurisation des équipements voté par le conseil de Paris, le service de la prévention situationnelle de la DPSP a été amené à réaliser une trentaine d'audits et de diagnostics de sûreté, préalables à la réalisation de travaux de sécurisation dans les établissements accueillant des enfants (écoles, crèches) et dans certaines mairies d'arrondissement. Les services opérationnels de la DPSP ont également contribué à la sécurisation de nombreux événements festifs (Euro 2016 – Fan Zone, Foire du Trône, Paris-Plages, etc.), mais aussi des opérations de piétonnisation (Champs-Élysées, Journée sans voiture, passage à la nouvelle année).

La Municipalité parisienne a souhaité mobiliser l'ensemble de ses politiques publiques pour agir en faveur de la citoyenneté, de la laïcité, de l'égalité et du décryptage de l'information. Parmi les différents publics visés par cette action, les jeunes Parisiens incarcérés ou suivis par les services de justice en milieu ouvert, ont représenté un objectif prioritaire : ce sont les personnes les plus éloignées de l'insertion tant du point de vue économique que social et, de ce fait, les plus exposées aux risques de manipulation, d'embrigadement et de dérive vers la radicalisation violente. Au total, plus de 450 K€ ont été consacrés à de nouvelles actions d'insertion en faveur des jeunes Parisiens incarcérés ou suivis par la justice ainsi qu'à des actions d'éducation à la citoyenneté en direction des publics les plus sensibles.



450 000 €

CONSACRÉS À DE NOUVELLES
ACTIONS D'INSERTION



543

AGENTS DE LA DPSP MOBILISÉS
POUR LA PIÉTONNISATION DES
CHAMPS-ÉLYSÉES



1 800

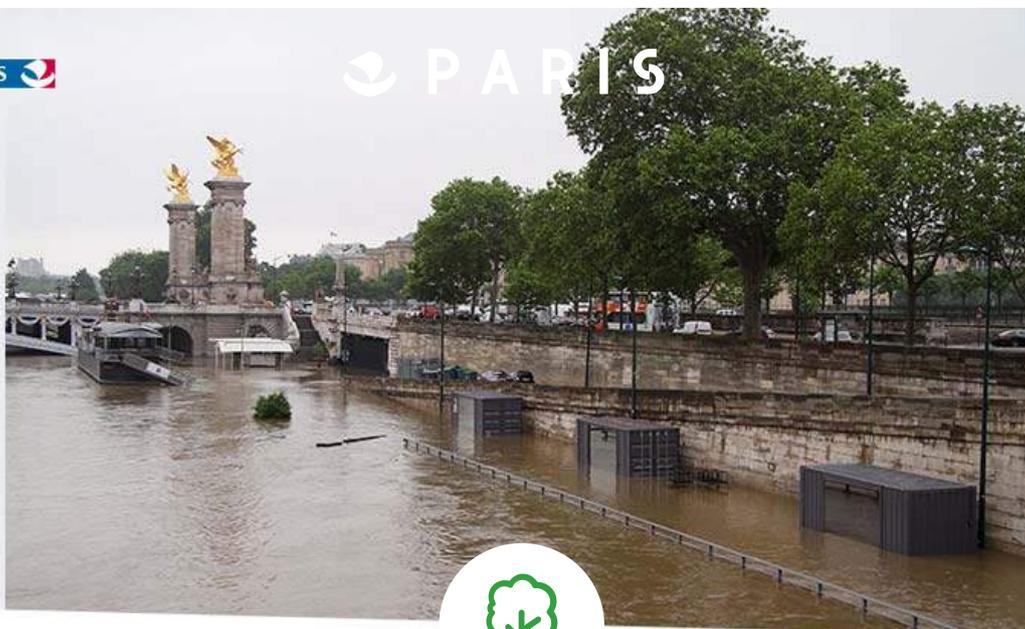
VACATIONS D'AGENTS DPSP SUR
LE FAN ZONE

Ressources

Les mesures de sécurité à observer

Dossier sur Paris.fr.

<http://www.paris.fr/actualites/les-mesures-de-securite-a-observer-3099>



La gestion de crise

En 2016, le service de gestion de crise a coordonné, au sein de la cellule centrale de crise (CCC) la gestion de la crue de mai/juin et de l'épisode de canicule d'août ; il a également participé à des exercices de simulation de crise en lien avec la Préfecture de police.

En mars 2016, la Préfecture de Police a organisé l'exercice EU SEQUANA 2016 simulant une crue majeure en Ile-de-France. Il visait à renforcer la coordination des actions de partenaires publics et privés du territoire francilien pour répondre à une crue. Durant cet exercice la Ville a mobilisé les directions en CCC. Aussi, durant l'épisode de crue de mai/juin, au cours duquel la Seine a atteint 6,10m, la coordination des services municipaux a pu être renforcée. Les mesures importantes prises ont été la fermeture de berges de Seine, la mise en place de protections amovibles... Les activités économiques et les habitations des quais bas de la Seine ont été particulièrement impactées. Un retour d'expérience a eu lieu en décembre avec les élus et les services concernés.

Fin août 2016, lors de l'épisode de forte chaleur qui a impacté Paris, le niveau 3 du « plan national canicule » a été activé. Durant 5 jours, la Ville a déclenché la CCC, regroupant les cellules de régulation sanitaire (médecins transmetteurs/DASES), de régulation sociale (CASVP), d'inscription en salles rafraîchies (CASVP), d'organisation des transports vers ces salles (DPSP). Enfin, une cellule dite « des non réponses » a été activée pour joindre par téléphone les bénéficiaires inscrits au fichier CHALEX, n'ayant pas répondu à 4 appels du téléopérateur. Ces actions ont été réalisées avec l'appui des agents de la Ville et du Département volontaires, mobilisés par la DRH, ainsi que des associations de sécurité civile.



90

PARTENAIRES ONT PARTICIPÉ À
L'EXERCICE EU SEQUANA 2016



6,10 m

HAUTEUR ATTEINTE PAR LA SEINE
LORS DE LA CRUE DE MAI/JUIN
2016



100

VOLONTAIRES ONT PARTICIPÉ AU
DISPOSITIF CANICULE

Ressources

En cas de crue

En cas de crue.

<http://www.paris.fr/crue>

Prévenir les effets d'une canicule

Prévenir les effets d'une canicule.

<http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/sante/prevention-et-depistage/prevenir-les-effets-d-une-canicule-2711>

PARIS COMMUNICATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA PROPRETÉ ET LA STRATÉGIE ZÉRO DÉCHETS



Renforcer
les dispositifs
de propreté

Améliorer la propreté des rues et impliquer davantage les Parisiens.

Poursuite du travail engagé pour adapter l'organisation et le fonctionnement des services de propreté aux réalités du terrain.

Il s'agit notamment de développer une présence d'agents du STPP sur le terrain pour assurer des opérations de nettoyage lorsque les usagers occupent l'espace public (fin d'après-midi et soirée), permettant de donner de la visibilité aux actions de propreté et de renforcer l'efficacité de la régie.

Les créations de postes en 2016 sont venues prioritairement renforcer ces équipes d'après-midi en intégrant un décalage saisonnier des horaires sur des secteurs préalablement identifiés. L'objectif étant d'augmenter la présence de ces équipes quand les Parisiens occupent l'espace public à des fins de loisirs, principalement lors des beaux jours.



38 M€

POUR L'ACHAT DE NOUVEAUX
MATÉRIELS



500 000 €

D'INVESTISSEMENT POUR LES
MAIRES D'ARRONDISSEMENT



1 200

PARTICIPANTS POUR
L'OPÉRATION « PARIS FAIS-TOI
BELLE »



Le plan de relance du tri (PRT)

Réduire les déchets et favoriser le recyclage.

La candidature des éco-organismes de la Ville de Paris a été retenue sur une série d'actions visant à effectuer un saut quantitatif et qualitatif sur le tri des emballages ménagers.

Une série d'actions concrètes engagées avec des acteurs publics et privés se donne pour objectifs de renforcer l'efficacité du tri à Paris et d'associer plus encore les citoyens.

Il s'agit d'optimiser le parc existant de colonnes à verre, de mobiliser les gestionnaires d'immeubles, d'améliorer le captage des cartons, de développer le tri à la Cité Universitaire Internationale de Paris (CUIP), de sensibiliser les habitants sur le tri des déchets dans 31 zones prédéterminées de Paris en les rencontrant chez eux (porte-à-porte), et de mettre en place de nouveaux équipements de tri dans différents parcs et jardins situés dans les 9e, 10e, 15e (4 jardins dont Georges Brassens), 17e (Martin Luther King) et 20e arrondissements.



100

**COLONNES À VERRES
SUPPLÉMENTAIRES INSTALLÉES
SUR L'ESPACE PUBLIC**



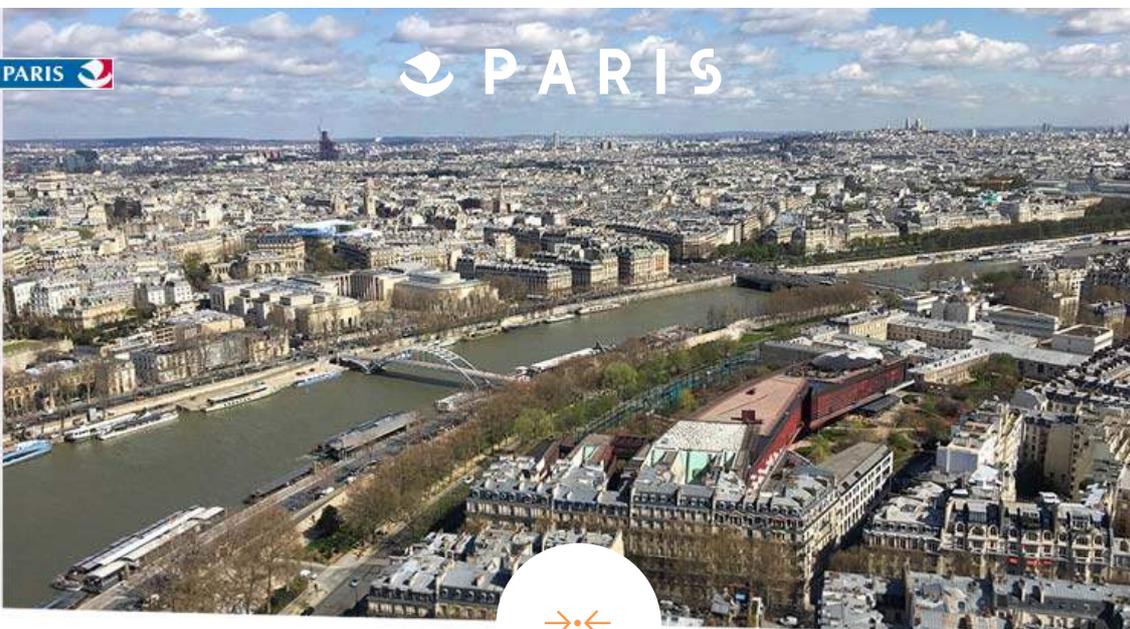
30

**GESTIONNAIRES D'IMMEUBLES
MOBILISÉS**



+ 3 900

**BACS À COUVERCLE JAUNE, + 2
200 BACS À COUVERCLE BLANC**

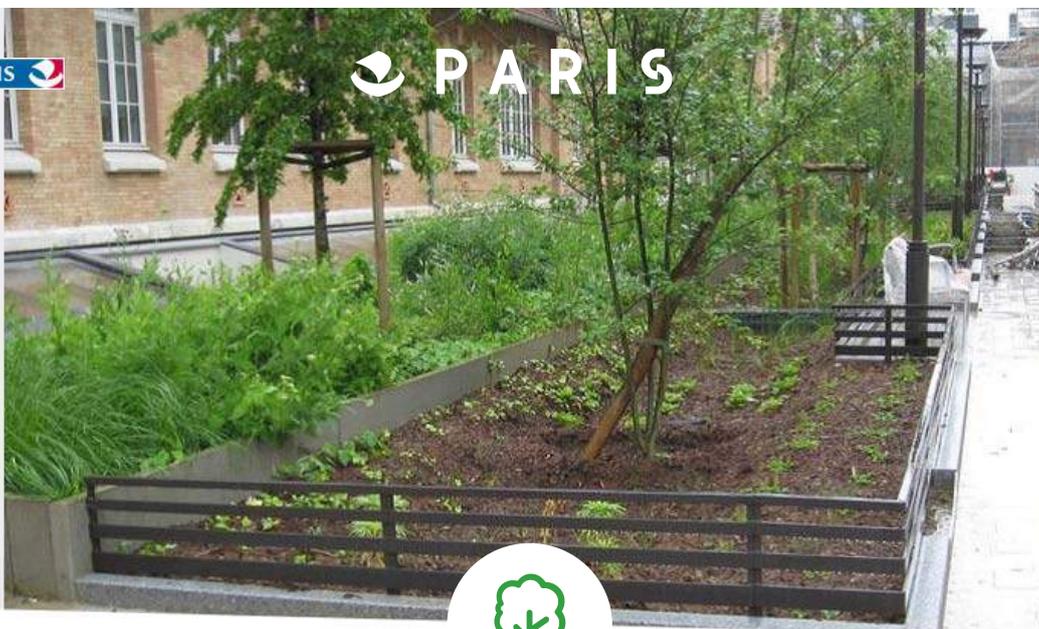


Amélioration de la qualité des eaux de la Seine

Paris prépare la baignade dans la Seine !

En écho à la candidature de Paris aux jeux olympiques et paralympiques de 2024, l'objectif d'organisation des épreuves nautiques et sportives, et celui de l'aménagement de futures zones de baignade en Seine en termes d'héritage, ont fait en 2016 l'objet de réflexions approfondies, selon une approche méthodologique spécifique.

Ainsi, la DPE a entamé la construction d'un plan d'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine (PAQES) visant à atteindre une qualité sanitaire compatible avec la baignade en 2024. Ce plan stratégique repose à la fois sur les actions majeures que la Ville doit encore mener sur son réseau d'assainissement pour supprimer, ou réduire, selon les cas, les déversements de rejets polluants dans la Seine, et sur les actions tout autant nécessaires et incontournables des acteurs du territoire francilien. Des acteurs comme le SIAAP et les départements limitrophes, telles que le traitement bactéricide des rejets des stations d'épuration, la mise en conformité des mauvais branchements sur les réseaux séparatifs de l'amont notamment et la mise en œuvre de la rétention des eaux pluviales à la parcelle.



Le Zonage d'assainissement

Préparer la Ville de demain économe de la ressource en eau.

Pour donner corps à la volonté de la municipalité d'engager une meilleure gestion des eaux pluviales, la DPE travaille sur l'établissement d'un zonage d'assainissement.

Il s'agit de :

- Poursuivre l'optimisation par temps sec et par temps de pluie du réseau de collecte et de transport des effluents vers les unités de traitement des eaux usées.
- Réduire les déversements d'eaux unitaires dans la Seine lors de pluies courantes pour améliorer la qualité du milieu naturel.
- Réduire les risques de débordement par saturation du réseau en certains points de la capitale, lors de pluies d'orage.
- Contribuer à réduire l'îlot de chaleur urbain (ICU) et ses effets négatifs sur la santé publique.

Ces objectifs sont aussi à mettre en relation avec les enjeux de maîtrise des risques de crues, de préservation des milieux naturels, d'amélioration du cadre de vie, de renforcement de l'état sanitaire de la Seine visant des conditions favorables à la baignade.



Anne Hidalgo, nouvelle présidente du C40

Élue le 8 août à Rio, Anne Hidalgo, maire de Paris, a pris officiellement la présidence du réseau C40 le 1er décembre 2016 à Mexico. Le C40 regroupe 91 grandes métropoles du monde, représentant plus de 650 millions d'habitants et un quart de l'économie mondiale.

Le "Cities Climate Leadership Group" (C40) est un réseau de villes créé en 2005 et qui rassemble aujourd'hui 90 villes : New York, San Francisco, Vancouver, Londres, Moscou, Rome, Milan, Athènes, Séoul, Bombay, Djakarta, Melbourne, Hong Kong, Pékin, São Paulo, Buenos Aires, Le Cap, Le Caire, etc.

Un an après la COP21 à Paris et quelques semaines après l'Accord de Paris, le Sommet du C40 a réuni en décembre 2016 à Mexico les représentants des plus grandes métropoles mobilisées face au défi climatique.

Après Ken Livingstone, maire de Londres, David Miller, maire de Toronto, Michael Bloomberg, maire de New York et Eduardo Paes, maire de Rio, Anne Hidalgo est la première femme à devenir présidente du C40 et leader mondiale des maires les plus influents.

Parmi les principaux axes de son action à la tête du C40, deux programmes ayant fait leur preuve à Paris : Reinventing cities, un appel à projets d'urbanisme innovants à l'échelle des villes du C40 et Data City, un projet qui permettra aux meilleures start-up des villes du C40 d'utiliser des données ("datas") pour améliorer la qualité de vie en ville. Anne Hidalgo souhaite également mettre en avant les femmes leaders dans la lutte contre les changements climatiques via le programme Women4climate.

Rappelons que pour limiter l'élévation de la température mondiale à 1,5 °C, les villes du C40 doivent réduire leurs émissions moyennes de plus de 5 tCO₂e par habitant aujourd'hui à environ 2,9 tCO₂e par habitant en 2030.



650 millions

DE PERSONNES DANS LES VILLES
DU C40 ET 25 % DU PIB DE LA
PLANÈTE



11 000

ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
ENTRE 2005 ET 2016



14 000

MESURES SUPPLÉMENTAIRES
SERONT NÉCESSAIRES D'ICI 2020

Ressources

Site du C40

Vidéo du C40

Site du C40.

Vidéo en anglais.

<http://www.c40.org/>

<https://www.youtube.com/watch?v=OxG1eLGQ4Ik>



SOLIDAE



Paris lance l'appel à projets SOLIDAE

En octobre, Paris a lancé l'appel à projets SOLIDAE - SOLidarité Internationale Déchets Assainissement et Eau : cet outil de financement de projets vient renforcer les actions de solidarité internationale de la Ville en faveur d'un monde plus solidaire et plus durable.

L'appel à projets SOLIDAE est au cœur de deux dispositifs pour l'accès aux services essentiels : le dispositif « 1% eau et assainissement » et le dispositif « 1% déchets ». Le premier, créé en 2005, permet la réalisation d'infrastructures, la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation des populations à l'hygiène, et le renforcement des structures institutionnelles, indispensables à la pérennité des services mis en place. Le deuxième, créé en juin 2015, permet de soutenir des projets durables visant à structurer la collecte et la valorisation des déchets ménagers.

À ce jour, ces deux dispositifs ont déjà permis d'engager 10 millions d'euros dans les zones éligibles à l'aide publique au développement, faisant bénéficier 2 millions de personnes d'un accès aux services essentiels. À ce titre, 23 aides d'urgence et 59 projets d'ONG ont été financés dans 36 pays.

Grâce à ce nouvel appel à projets, la Ville de Paris apporte sa contribution en matière d'amélioration des conditions d'accès à l'eau, à l'assainissement, et à la gestion durable des déchets.



60

CANDIDATURES REÇUES POUR LA
PREMIÈRE ÉDITION

Ressources

SOLIDAE, le nouvel appel à projets

Présentation de l'appel à projets
international de la Ville de Paris sur
paris.fr.

<http://www.paris.fr/actualites/solidae-le-nouvel-appel-a-projets-international-de-la-ville-de-paris-4062>



Les Villes pour tous, Cities for Life

Un an après avoir accueilli 1 000 Maires et représentants de villes internationales au Sommet des élus locaux pour le climat, la Ville de Paris organisait les 21 et 22 novembre 2016 le Sommet mondial sur l'inclusion, l'innovation et la résilience.

Un an après avoir accueilli 1 000 Maires et représentants de villes internationales au Sommet des élus locaux pour le climat, la Ville de Paris organisait les 21 et 22 novembre 2016 le Sommet mondial « Les villes pour tous » sur l'inclusion, l'innovation et la résilience.

Faisant suite à la première rencontre "Cities for Life" qui s'était déroulée à Medellin (Colombie) en 2015, cette deuxième édition était organisée avec le Smart city Forum – La Tribune.

Durant deux jours, les élus parisiens entourés des Maires et représentants de villes du monde entier (Atlanta, Athènes, Bruxelles, Dakar, Genève, Le Cap, Madrid, Marrakech, Porto, Rome, Rotterdam, Seoul, Stockholm ...), d'institutions et fondations internationales, d'experts, d'ONG et d'entreprises ont échangé autour des nouvelles opportunités et des solutions d'avenir en faveur de villes plus harmonieuses, écologiques, inclusives et résilientes : conférences, travaux préparatoires, solutions expérimentales, tables rondes, séances de co-création, ateliers... Entourés des réseaux partenaires (ONU Habitat, OCDE, AIMF, C40, CGLU et CCRE), les Maires y ont signé un appel à l'action mondiale.



1 800

PARTICIPANTS



150

INTERVENANTS
INTERNATIONAUX



20

STARTUPS RÉUNIES DANS LE
VILLAGE INNOVATION

Ressources

Cities for Life

Les 21 et 22/11/2016, Paris accueille le Sommet mondial pour les villes inclusives, innovantes, et résilientes, en partenariat avec le Forum Smart City – La Tribune.

<https://www.youtube.com/watch?v=cZEX7UjIUy0>



Tandem Paris NYC

Paris et New York ont mis à l'honneur, pendant 5 mois, la musique, la danse, le cinéma, la littérature, le théâtre mais aussi la pratique des langues et l'innovation culturelle au cours d'un Tandem éclectique et tourné vers la jeunesse. Un focus particulier a été consacré au hip-hop.

De juin à octobre, la scène culturelle new-yorkaise a investi de nombreuses salles parisiennes tandis que les New Yorkais accueillaient les artistes parisiens. Liées de relations étroites, les deux villes ont présenté une programmation intense à destination de tous les publics

De nombreuses institutions culturelles au rayonnement mondial ont pris part au programme, comme la Brooklyn Academy of Music (BAM), le Fashion Institute of Technology de New York, le Palais Galliera, le Théâtre de la Ville, le Théâtre du Châtelet, le CENTQUATRE-PARIS et le Musée d'Art moderne de la Ville de Paris.

À noter parmi les temps forts parisiens, le centre culturel LA PLACE a fait son ouverture de Saison autour de New York en consacrant quatre soirées aux quatre décennies du hip-hop. La médiathèque Sagan a accueilli une rencontre exceptionnelle avec la plus française des New-Yorkaises Françoise Mouly, directrice artistique du New Yorker, et Jean-Jacques Sempé.

Depuis leur création en 2011, les Tandems, plateformes d'échanges culturels entre deux villes, se sont imposés comme une marque de dialogue original (Tandem avec Buenos Aires en 2011, [Berlin](#) en 2012, [Dakar](#) en 2013, Rome en 2014 et [Londres](#) en 2015).

Le Tandem Paris-New York 2016 est mis en œuvre par la [Ville de Paris](#) et l'Institut français, en partenariat avec les Services culturels de l'ambassade de France aux États-Unis d'Amérique, l'ambassade des États-Unis d'Amérique en France, et le soutien de la Ville de New York.



+ de 50

**MANIFESTATIONS CULTURELLES
CROISÉES DANS LES DEUX
CAPITALES**



+ de 10

**INSTITUTIONS CULTURELLES
ASSOCIÉES À PARIS**



7

**INSTITUTIONS CULTURELLES
ASSOCIÉES À NEW YORK**

Ressources

New York à Paris (5.31 MB)

Communication sur le tandem dans les
rue de Paris.

<https://www.paris.fr/actualites/solidae-le-nouvel-appel-a-projets-international-de-la-ville-de-paris-4062>

Programme du tandem (1.14 MB)

Programme des manifestations
culturelles croisées dans les deux villes.

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/programme_tpn.pdf

Dossier de presse

Paris et New York, villes-monde
cosmopolites et à la création
foisonnante, et l'Institut français lancent
un Tandem culturel inédit entre Paris et
New York.

<https://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2016/05/Tandem-Paris-New-York-2016.pdf>



Programme d'accompagnement des nouveaux encadrants

À compter de septembre 2016, un programme de parcours de formation spécifique accompagnera les nouveaux encadrants dans la première année de prise de fonction managériale. Ce parcours obligatoire est destiné à l'ensemble des agents arrivant sur un poste d'encadrement.

Le programme de formation des nouveaux encadrants vise à développer une culture managériale partagée, à donner des repères sur la collectivité et à leur fournir des outils pour parfaire leur manière d'encadrer. Les objectifs de ce parcours sont d'accompagner les nouveaux encadrants lors de leur prise de poste ; de répondre à leur besoin d'information sur les outils à disposition, le cadre réglementaire, les pratiques managériales.

L'Université des Cadres a élaboré avec le Bureau de la Formation, un dispositif d'accompagnement sur 14 demi-journées réparties sur 9 mois, consistant en :

- Une matinée d'accueil,
- 7 conférences thématiques sur les connaissances de base permettant de maîtriser l'environnement professionnel et de la gestion individuel et collectif de son équipe,
- 3 demi-journées d'ateliers de formation managériale sur la gestion individuelle et collective de l'équipe, organisées en petits groupes,
- 3 demi-journées en santé et sécurité au travail incluant des études de cas.

Chaque session de formation regroupera des agents issus de directions et de métiers différents. Il s'agit ainsi de permettre à des encadrants, qui exercent des missions différentes et qui possèdent des niveaux de responsabilité variés, de se rencontrer et de réfléchir ensemble aux problématiques managériales.

Des accompagnements personnalisés facultatifs : coaching, co développement et mentorat compléteront ce programme pour les encadrants en ayant exprimé le besoin.



450

NOUVEAUX ENCADRANTS PAR AN



3 à 4

PROMOTIONS DE 50 À 150
ENCADRANTS PAR AN

Ressources

Programme nouveaux encadrants
(1.49 MB)

Supports de présentation de la
conférence d'ouverture d'une session
du parcours nouveaux encadrants.

http://rapport2016.paris.fr/sites/default/files/ressources/pj_action_phare_1_programme_nouveaux_encadrants.pdf



Dominique,
bûcheron et
maître d'apprentissage,
transmet son savoir-faire
à Julien

Julien,
apprenti bûcheron,
acquiert l'expérience
de Dominique



Apprentis : on recrute !

Avec un objectif ambitieux de 500 recrutements par an, la Mairie de Paris a donné la priorité aux jeunes les moins diplômés.

L'apprentissage est une priorité pour la Mairie de Paris.

C'est un tremplin pour les jeunes leur permettant de découvrir de nouveaux métiers.

L'apprentissage est un formidable outil pour accompagner l'entrée des jeunes dans l'emploi, ils peuvent ainsi découvrir l'un des 300 métiers de la Ville et s'y former.

En 2016, la Mairie de Paris a donné la priorité aux jeunes les moins diplômés, puisque 62 % des recrutements concernent la préparation à des diplômes de niveau Bac professionnel, BEP et CAP.

Les professionnels de la Mairie de Paris préparent avec efficacité à des diplômés de tous niveaux (du CAP au Master) dans des secteurs très variés : informatique, automobile, espaces verts, restauration, animation, petite enfance, administratif.

Les métiers les plus demandés à la Ville se situent dans dans les secteurs de la petite enfance, des espaces verts, du bâtiment, de la santé et sécurité au travail et également dans le domaine du web.

Avec près de 300 métiers, être apprenti-e à la Mairie de Paris, c'est aussi et déjà se préparer à passer un test ou un concours à la Ville !

Apprendre un métier à Paris avec l'apprentissage c'est :

- une offre complète et diversifiée
- une expérience professionnelle
- un tremplin vers l'emploi
- une formation sur mesure et rémunérée



190

APPRENTIS DANS LE DOMAINE DE
LA PETITE ENFANCE (DFPE ET
DASCO)



91

APPRENTIS DANS LE DOMAINE
DES ESPACES VERTS



173

APPRENTIS RÉALISENT LEUR
APPRENTISSAGE SUR DEUX ANS

Ressources

Apprentissage

Apprentissage.

<http://www.paris.fr/apprentissage>



Priorité à la reconversion

Face à l'enjeu majeur que constitue la reconversion, la DRH a décidé de changer de rythme et de volume dans le pilotage et la mise en oeuvre de dispositifs de reconversion innovants et transversaux à la collectivité parisienne.

Des Dispositifs de reconversion diversifiés

Le dispositif des emplois tremplins, dédié aux agents inaptes à leurs fonctions, en vue de leur réorientation professionnelle a été suivi par 81 agents en 2016. La filière de reclassement, à majorité administrative, comportait traditionnellement deux vagues annuelles. Fin 2016 a été lancée une vague supplémentaire d'emplois tremplins à destination de 16 agents bénéficiaires.

Les Passerelles ont permis à 32 agents de réorienter leur carrière professionnelle vers les métiers des bibliothèques, des centres de loisirs, des piscines etc. Elles contribuent au décloisonnement des filières de recrutement classiques, hors des directions métiers d'origine. En parallèle, a été créée en 2016 une passerelle expérimentale avec la DJS en faveur d'agents, porteurs de restrictions médicales. Sur cette base, le dispositif des Passerelles s'ouvre depuis fin 2016 aux agents bénéficiaires d'aménagements de postes.

Un axe innovant de recherche de débouchés professionnels : les nouveaux métiers. Il s'agit de ré-internaliser des marchés publics ou de répondre à des missions orphelines. Ce chantier, lancé en 2016, comprend déjà le métier de contrôleur des installations thermiques. Il sera développé en 2017.

Dernier volet de ces dispositifs avec les « emplois dits doux », lancés par le SG en mars 2016 afin de proposer à des agents en reclassement des postes sédentaires, en sureffectifs dans les directions. 67 agents en sont bénéficiaires.



81

AGENTS BÉNÉFICIAIRES
D'EMPLOIS TREMPLINS



32

AGENTS BÉNÉFICIAIRES DE
PASSERELLES



67

AGENTS BÉNÉFICIAIRES DE
POSTES SÉDENTAIRES



Déconnexion, mode d'emploi

Attentive aux évolutions du travail et aux bonnes pratiques, la DRH accompagne les agents vers la déconnexion.

Qu'est-ce que la déconnexion ?

La Ville de Paris s'est dotée d'un document de référence « Déconnexion, mode d'emploi », qui propose un certain nombre de bonnes pratiques visant à améliorer notre efficacité collective tout en protégeant notre qualité de vie au travail. Il formalise les principes de base afin que l'utilisation des moyens de communication soit cadrée. L'application de ces bonnes pratiques vise une amélioration de la qualité de vie au travail.

Emails et SMS constituent aujourd'hui des outils importants de communication professionnelle, au même titre que les réunions ou les échanges téléphoniques.

S'ils sont vecteurs de gain de temps, ces outils peuvent aussi engendrer des pertes de temps ou d'efficacité, des surcharges de travail, voire des dégradations des conditions de travail lorsque leur usage est mal régulé.

L'utilisation de ces outils soulève aussi des questions d'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle, ce qui rend aujourd'hui nécessaire l'affirmation d'un « droit à la déconnexion ».

Une forte participation des agents avait été notée suite au Chat « De l'usage des outils numériques, parlons en » organisé le 17/11 par Jean-Baptiste Nicolas, directeur des Ressources Humaines.

Plusieurs conférences seront programmées courant 2017.



Réforme de l'Assistance Informatique de Proximité

Les différents intervenants de l'Assistance Informatique et Téléphonique sont dorénavant rassemblés au sein d'une structure unique qui centralise le déploiement, la maintenance et le pilotage des postes de travail sous la responsabilité de la DSTI.

La réforme de l'Assistance Informatique de Proximité (AIP) engagée en 2015 est désormais achevée, avec les ouvertures successives des agences Lobau en février, avenue de France en juin, et du pôle Arsenal en novembre 2016.

Aujourd'hui, un centre de services et 4 agences couvrent les parcs informatiques et téléphoniques ainsi que les moyens d'impression de 2 300 sites de la Ville et de plus de 600 écoles. Tous les agents de la collectivité parisienne bénéficient désormais d'une assistance sur des horaires étendus, assurée par des agents ayant bénéficié de formations adaptées.

Pour l'utilisateur, le service est simple. Un point d'entrée unique, le Centre de Service, contacté via un outil accessible de n'importe quel poste connecté au réseau parisien, la console demandeur, ou par téléphone sur un numéro unique.

La plupart des demandes peuvent être satisfaites directement par le centre de service; dans le cas contraire elles sont prises en charge par les agences qui interviennent sur site et se déplacent auprès de l'utilisateur.

L'accès au service est rapide et fiable, avec près de 90 % de réponse dans les 20 secondes suivant la sollicitation téléphonique, et 95 % de prise en charge dans les délais ciblés.

En témoigne le taux de satisfaction des utilisateurs qui oscille entre 80 et 85 %.



35 000

POSTES INFORMATIQUES
SERVICES ET ÉCOLES



30 000

POSTES TÉLÉPHONIQUES
SERVICES ET ÉCOLES



≈ 85 000

PRISES EN CHARGE, SOIT 7 000 EN
MOYENNE PAR MOIS



Première version du Compte parisien

Faciliter et simplifier l'accès aux services numériques parisiens et les démarches en ligne à partir d'un compte numérique unique et valable pour tous les services proposés. Accéder à l'ensemble des abonnements et newsletters personnels.

Les services numériques prennent une place de plus en plus importante dans l'interaction entre les usagers et la Ville de Paris. Ces services, accessibles à tout moment, simplifient les démarches pour les usagers et leur procurent un réel gain de temps.

Afin de ne pas multiplier les modalités d'accès des Parisiens, la Ville de Paris a mis en place un compte de connexion unique doté d'un espace personnel : Mon Compte.

Il permettra progressivement d'accéder à tous les services numériques proposés par la Ville. L'utilisateur pourra suivre dans son Espace personnel l'ensemble de ses demandes formulées auprès de la Ville. Il pourra personnaliser le contenu de son compte sécurisé et y stocker ses pièces justificatives dans une logique « dites-le nous une fois ». Il aura également la possibilité, via son Compte, de poser toute question concernant les services de la Ville, et d'être rapidement orienté vers le bon interlocuteur.

Mon compte est en cours d'interfaçage avec FranceConnect, portail d'accès aux données de l'État.

Placée au cœur du programme Compte parisien, la mise en place d'une gestion personnalisée de la relation avec l'utilisateur permettra d'améliorer l'efficacité et la rapidité de ses échanges avec l'administration, de mieux connaître ses usages et de favoriser la contribution des Parisiens à la construction des politiques municipales parisiennes.



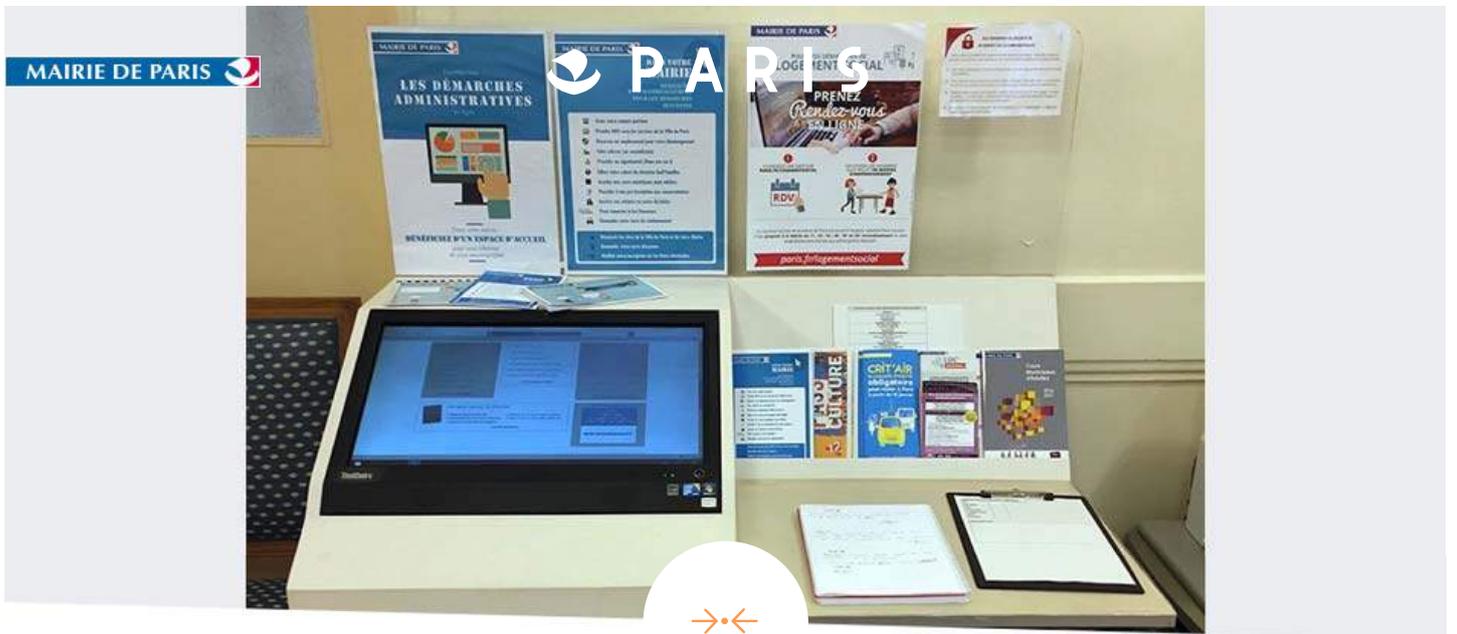
01/12/16

LANCEMENT DE LA 1ÈRE VERSION
DE « MON COMPTE »



13

SERVICES CONNECTÉS À MON
COMPTE ACTUELLEMENT



Facilitation numérique en Mairie d'arrondissement

Faciliter l'accès des usagers aux services et démarches numériques grâce à la mise à disposition de bornes et tablettes numériques en mairie d'arrondissement.

Depuis le début de la mandature, l'administration parisienne s'est considérablement modernisée, en développant notamment les démarches en ligne : aujourd'hui, 53 services numériques sont ouverts, dont 40 depuis 2014.

Pour accompagner cette démarche, et dans la droite ligne du Compte Parisien et des dispositifs d'accueil sur rendez-vous, des espaces numériques ont été installés à titre expérimental dans quatre mairies d'arrondissement (2e, 4e, 12e et 17e).

Ce dispositif met à disposition des usagers des équipements numériques, bornes tactiles, tablettes... permettant d'accéder aux services en ligne proposés par la Mairie de Paris et d'effectuer ses démarches administratives de manière dématérialisée.

Les équipes d'accueil des mairies d'arrondissement, formées sur tous les services proposés, sont investies du rôle de facilitateur numérique, pour accompagner les usagers dans leurs démarches et les aider à établir leurs demandes en ligne.

Ceux-ci peuvent ainsi, au même endroit, demander une carte de stationnement, faire une inscription en centre de loisirs, demander un enlèvement d'encombrants etc. Toutes les démarches réalisables en ligne sont couvertes ainsi que l'accès aux sites, CAF, Pôle Emploi, Sécurité sociale etc.

L'expérimentation ayant été une réussite, le dispositif de facilitation numérique sera progressivement déployé dans toutes les mairies d'arrondissement.



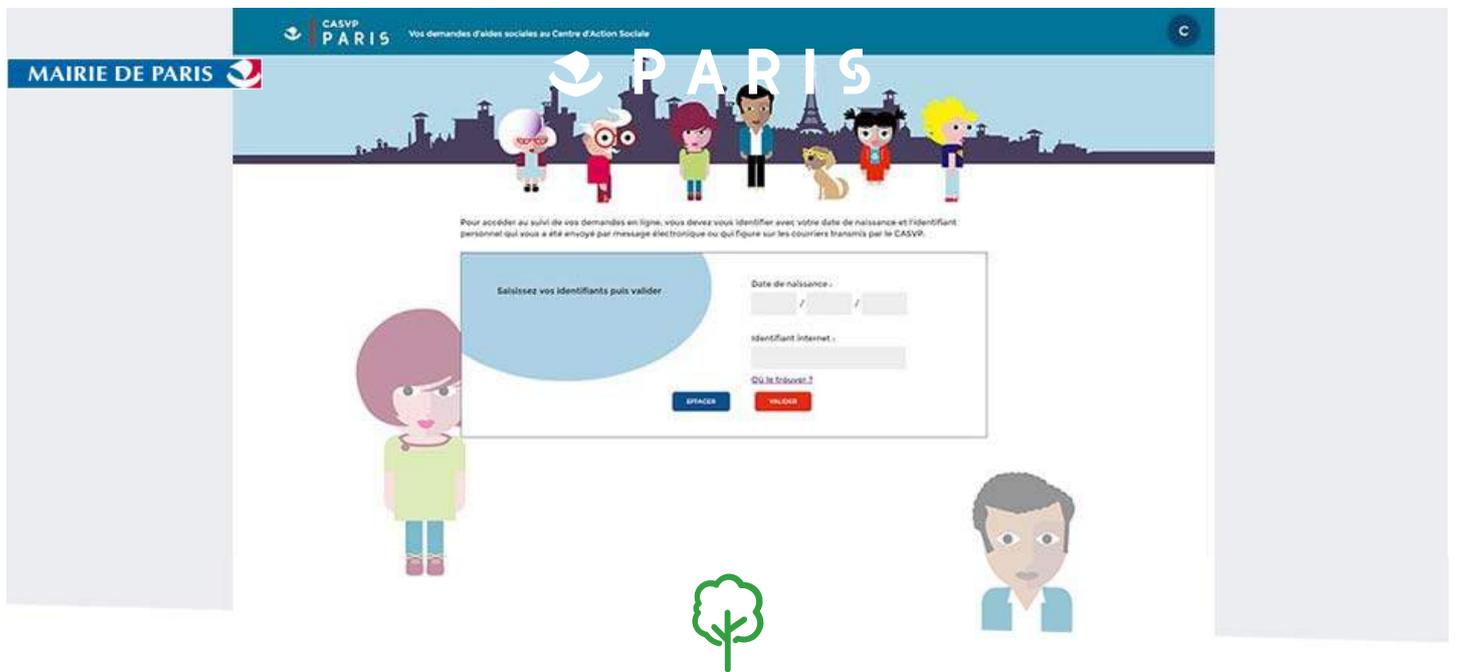
53

SERVICES NUMÉRIQUES OUVERTS
AUX PARTICULIERS ET AUX
PROFESSIONNELS



15

NOUVEAUX SERVICES PRÉVUS EN
2017



Secteur social : la digitalisation est engagée

Depuis novembre 2016, les usagers peuvent suivre en ligne l'état d'avancement de leurs demandes d'aides déposées auprès du Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

L'amélioration de l'accès aux droits sociaux, particulièrement pour les personnes démunies ou en difficultés, constitue une priorité de l'exécutif parisien.

La Ville de Paris, au travers de son Centre d'action sociale, propose de nombreuses aides financières qui s'adressent aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux familles et aux parisiens en difficultés. Afin de simplifier et de faciliter le suivi de leurs demandes, les usagers peuvent désormais consulter en ligne l'avancement de leur dossier : attribution d'une aide, renouvellement et paiement. L'accès est proposé aux nouveaux demandeurs lors du dépôt de la demande.

À terme, un espace numérique dédié permettra à chaque personne accompagnée de bénéficier d'un meilleur suivi, de gérer ses rendez-vous et d'accéder à des documents personnels partagés avec les services sociaux.

Par ailleurs, un service numérique destiné aux demandes d'aide personnalisée à l'autonomie (personnes âgées) sera publié courant 2017.



≈ 200 000

BÉNÉFICIAIRES DES AIDES DU
CASVP



+ de 9 000

CONSULTATIONS DE MI-
NOVEMBRE À FIN DÉCEMBRE 2016



L'action foncière au service des projets

À travers l'action foncière, la mairie de Paris peut réaliser, ou faire réaliser, des opérations de construction et d'aménagement. En 2016, l'action foncière a été déterminante pour l'avancement de nombreux projets.

Grâce à une stratégie fondée sur une connaissance fine du marché foncier et immobilier, la mairie de Paris fait évoluer son patrimoine au plus près des besoins de sa politique et au mieux des intérêts des contribuables. De nombreuses acquisitions ont été réalisées en 2016 (416 M€) en faveur de projets d'aménagement ou d'équipement publics, dont plus de 180 M€ pour le logement social. L'objectif fixé en 2016 pour les recettes a été atteint : la Ville a vendu des biens immobiliers pour un montant de recettes de 218,5 M€.

L'expertise foncière de la direction de l'urbanisme a par ailleurs été fortement mobilisée en 2016 dans le cadre des démarches d'appels à projets, dont l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris », lancé en 2014. Sur les 23 sites concernés, à l'issue de la sélection des projets en 2015, quinze promesses de transfert de droits ou protocoles ont été signées en 2016 avec les lauréats. La vente de l'hôtel de la Bûcherie (5e) pour 13,5 M€ est effective depuis. Elle permettra la réalisation d'un lieu de rencontre unique pour favoriser l'émergence de nouveaux projets philanthropiques.

Depuis 2016, Paris est également partie prenante de nouveaux appels à projets d'initiatives diverses : « Réinventer la Seine », « Inventons la Métropole ». La direction de l'urbanisme a activement contribué à ces démarches en identifiant nombre de biens susceptibles d'accueillir des projets innovants portés par des équipes pluridisciplinaires.



218,5 M€

DE RECETTES FONCIÈRES



416,4 M€

DE DÉPENSES FONCIÈRES



30

IMMEUBLES ENTIERS ACQUIS PAR
PRÉEMPTION POUR LA
RÉALISATION DE LOGEMENTS
SOCIAUX

Ressources

Le site Réinventer la Seine

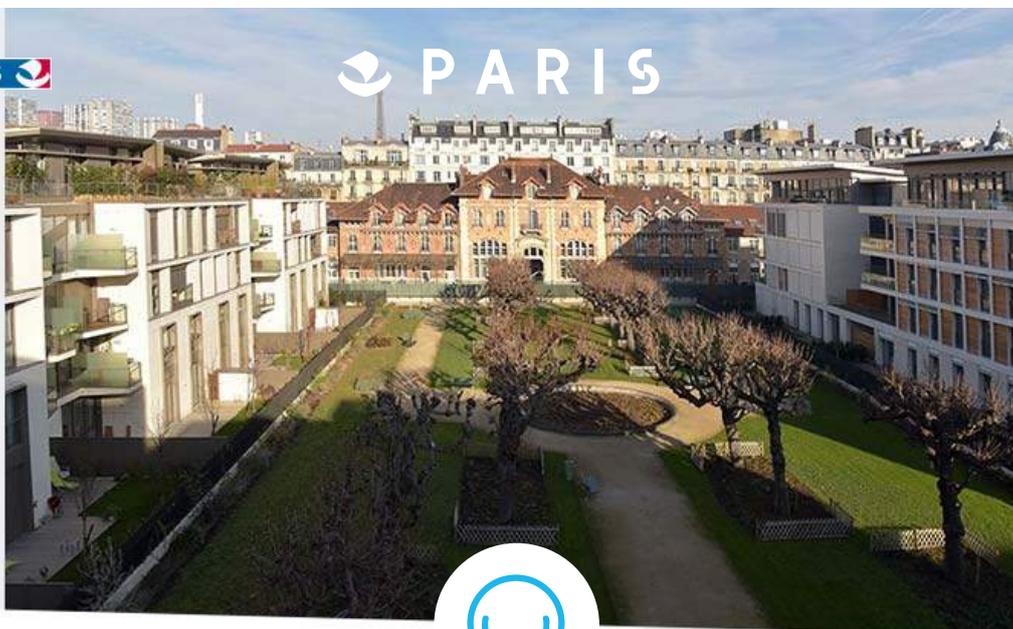
Une plateforme dédiée pour en savoir plus sur la démarche, les acteurs, les sites, le calendrier, etc.

<http://www.reinventerlaseine.fr/>

Le site Réinventer Paris

Une plateforme dédiée pour en savoir plus sur le règlement, les sites, les projets, etc.

<http://www.reinventer.paris/>



Les avancées des opérations d'aménagement

Près de 70 opérations d'aménagement sont mises en œuvre et contribuent à l'évolution du visage de la capitale. Des quartiers voient le jour, d'autres reprennent vie. En 2016, des projets emblématiques ont franchi des étapes décisives.

Certaines opérations d'aménagement s'achèvent : les derniers ouvrages ou équipements ont été livrés dans les secteurs Boucicaut (15e), Michelet (19e), Ourcq Jaurès (19e), 63 bd de Charonne (11e), ainsi que dans les secteurs Claude Bernard (19e) et Macdonald – Evangile (19e) de l'opération Paris Nord-Est élargi.

Dans les autres opérations déjà bien engagées et d'ampleurs très variables, les études, concertations et/ou réalisations se poursuivent.

L'opération Saint-Vincent-de-Paul (14e) vise à construire un nouvel éco-quartier sur l'emprise libérée par le départ de l'ancien hôpital. Lancée en 2015, cette opération est entrée en 2016 dans une phase opérationnelle.

Le conseil de Paris de décembre 2016 a adopté le programme des équipements, de même que les dossiers de création et de réalisation de la ZAC. Un aménageur a été désigné.

Le projet Bercy-Charenton (12e) couvre, à l'entrée sud est de Paris, un territoire d'environ 70 hectares, constitué essentiellement d'emprises ferroviaires, stratégique dans la structuration de la métropole. En 2016, le projet a été soumis à enquête publique.

Le projet Python-Duvernois (20e), entre la porte de Bagnolet et la porte de Vincennes, fait partie intégrante de la volonté de rénovation de la ceinture verte parisienne. Le conseil de Paris de novembre 2016 a approuvé le lancement opérationnel du projet.



50

RÉUNIONS PUBLIQUES, ATELIERS, MARCHES EXPLORATOIRES, « PORTE À PORTE », OU « CAFÉS DU PROJET » ORGANISÉS DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION



5

OPÉRATIONS CONCERNÉES PAR LE PROTOCOLE DE PRÉFIGURATION EN COURS D'ÉLABORATION DANS LE CADRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN



18

CHEFS DE PROJETS URBAINS

Ressources

Les projets urbains

Un site qui permet de s'informer sur tous les projets urbains en cours.

<http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/urbanisme-et-equipements-publics/projets-d-amenagements-urbains>

La concertation

Le portail d'information et de concertation sur les projets urbains majeurs.

<http://www.imaginons.paris/>



Le Plan Local d'Urbanisme évolue

Lancée en 2014, la modification du PLU a été menée à son terme en 2016. Ce nouveau PLU a permis d'ajuster le cadre réglementaire afin de l'adapter aux nouveaux enjeux de transformations de la ville (consommation d'énergie, végétalisation, mixité des usages....).

Le Plan local d'urbanisme définit les orientations d'aménagement du territoire parisien et fixe les normes d'urbanisme et règles applicables à l'utilisation du sol. Le PLU en vigueur en 2014 nécessitait d'être adapté aux changements législatifs et réglementaires intervenus depuis son élaboration, en application notamment de la loi ALUR. La mairie de Paris s'est saisie de cette obligation de modification pour faire évoluer le document de manière à mieux répondre aux enjeux actuels.

Après le lancement de la procédure et une première concertation en 2014, une enquête publique a suscité en 2015 plus de trois mille observations. La prise en compte des remarques formulées a permis d'améliorer et de finaliser le projet. En juillet 2016, le Conseil de Paris a approuvé le PLU modifié.

Les principales évolutions du PLU facilitent la production de logements, notamment sociaux. Elles favorisent la qualité environnementale, en identifiant des trames vertes et bleues. Elles encouragent la végétalisation des espaces libres, toitures et façades. Elles incitent à l'isolation thermique des bâtiments anciens, à la construction de bâtiments très peu consommateurs d'énergie, à la végétalisation des immeubles. Dans le même temps, elles favorisent le développement de l'attractivité de la capitale, grâce à l'extension des périmètres de protection des commerces de proximité et au développement d'espaces logistiques urbains.

Le PLU modifié est applicable depuis le 29 août.



50,3 km

**DE LINÉAIRES SUPPLÉMENTAIRES
DE VOIES BÉNÉFICIAIRES DE
PROTECTIONS DU COMMERCE
ET/OU DE L'ARTISANAT**



242

**NOUVEAUX EMPLACEMENTS
RÉSERVÉS POUR LE LOGEMENT
SOCIAL OU INTERMÉDIAIRE**



15

**ARTICLES DANS LE PLU MODIFIÉ
AVEC L'AJOUT D'UN NOUVEL
ARTICLE 15 CONSACRÉ AUX
PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES
ET ENVIRONNEMENTALES DES
BÂTIMENTS**

Ressources

Le site du PLU

Un site pour consulter au format PDF tous les documents du PLU applicable, ou rechercher une version ancienne du PLU.

[http://pluenligne.paris.fr/plu/page/PLU?
page_id=1](http://pluenligne.paris.fr/plu/page/PLU?page_id=1)

Le portail cartographique du PLU

Un site pour consulter dans les meilleures conditions les documents graphiques du PLU.

<http://capgeo.sig.paris.fr/Apps/ParisPLU/>



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Ce projet a été lancé fin 2016. À terme, il transformera véritablement en profondeur les pratiques de services et les relations aux usagers.

Aux origines du projet : la nécessité pour les services de s'adapter à l'évolution de la réglementation. À compter de novembre 2018, les usagers disposeront en effet d'un droit de saisine de l'administration par voie électronique en matière d'autorisations d'urbanisme.

Les services de la direction de l'urbanisme devront disposer des moyens pour réceptionner les dossiers au format numérique.

Le projet entrepris est ambitieux. Il vise la mise en ligne d'un véritable service de conseil, de dépôt et de suivi de toutes les autorisations d'urbanisme. Outre les nouveaux services aux usagers, il s'agit d'une véritable transition vers le numérique qui permettra de simplifier et fluidifier les échanges entre les agents, entre les directions de la Ville et avec les autres administrations qui interviennent dans l'instruction des dossiers.

Le gain de temps attendu sur les tâches mécaniques devrait dégager de la disponibilité pour l'instruction des demandes et les conseils auprès des usagers.



16 935

DEMANDES LIÉES À LA
CONSTRUCTION EN 2016



26 250

PERSONNES REÇUES DANS LES
SERVICES POUR DES QUESTIONS
RELATIVES À LA CONSTRUCTION
ET AU PAYSAGE DE LA RUE



193

POSTES DIRECTEMENT
CONCERNÉS PAR LE PROJET

Ressources

Le site des demandes d'autorisations

Un site pour se renseigner sur les
démarches et les demandes et
autorisations en cours.

<http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/urbanisme-et-equipements-publics/demandes-d-autorisations>



Rive droite : piétonnisation des berges

Les berges retournent aux piétons et aux cyclistes. Les berges de Seine rive droite piétonnisées visent à devenir un lieu majeur pour le rayonnement, l'attractivité et l'identité de Paris, et un nouvel espace public de 4,5 hectares : le Parc Rives de Seine.

Avec plus de 6 millions de visiteurs accueillis en trois ans, la piétonnisation de la rive gauche de la Seine, du Pont-Royal au pont de l'Alma, est un succès aujourd'hui reconnu de tous et plébiscité par les Parisiens, les Franciliens et les touristes. Forte de cette réussite incontestée, Anne Hidalgo a lancé l'acte II de la reconquête des berges de la Seine, qui prévoit l'aménagement de la rive droite.

En 2016, les travaux ont démarré pour rendre la rive droite de la Seine aux piétons et aux circulations douces.

Les berges de Seine rive droite sont désormais fermés à la circulation entre le tunnel des Tuileries et le tunnel Henri-IV.

Le projet des berges rive droite participe à la mise en place d'une promenade le long de la Seine (rives gauche et droite) qui relie la Tour Eiffel au bassin de l'Arsenal.

La Maire de Paris a soumis au Conseil de Paris, le 26 septembre 2016, une délibération visant à valider définitivement cette étape décisive dans la lutte contre la pollution et pour la reconquête de leur fleuve par les Parisiens. La délibération a été adoptée à la majorité.



15 %

DIMINUTION EN MOYENNE DU
DIOXYDE D'AZOTE (NO2) SUR LE
SITE



3,3 km

DE PIÉTONNISATION DES BERGES :
DU TUNNEL DES TUILERIES (1ER)
AU BASSIN DE L'ARSENAL (4ÈME)

Ressources

Les Parisiens aiment les berges de Seine

Micro-trottoir : les Parisiens aiment les berges de Seine.

<http://www.dailymotion.com/video/x4quqqw> <http://www.paris.fr/actualites/pietonnisation-des-berges-rive-droite-un-air-de-meilleure-qualite-4439>

Un air de meilleure qualité

Depuis le 15 novembre 2016, Airparif a mis en place une étude pour analyser l'évolution de la qualité de l'air à la suite de la piétonnisation. Premiers résultats.

<http://www.paris.fr/actualites/pietonnisation-des-berges-rive-droite-un-air-de-meilleure-qualite-4439>

10 raisons de ne surtout pas piétonniser

La piétonnisation des Berges Rive droite, ça va pas la tête ?

<http://www.paris.fr/actualites/10-raisons-pour-lesquelles-il-ne-faut-surtout-pas-pietonniser-les-berges-rive-droite-3982>



Clichy-Batignolles : Lancement passerelle et pont

Le Pont et la Passerelle ont été lancés au-dessus du faisceau ferroviaire Saint-Lazare, reliant ainsi le secteur Saussure-Pont Cardinet à la ZAC Clichy Batignolles.

Cette étape hautement technique et spectaculaire s'est déroulée sans encombre les 13 et 14 août 2016. Le démarrage de l'opération de lancement a commencé le samedi 13 août en début d'après-midi, les ouvrages ont traversé la brèche de 120 m à la vitesse moyenne de 5 à 10 mètres par heure, pour finalement atteindre leur destination le lendemain.

La DVD avait installé, avec l'aide de la DPA, une estrade pour permettre aux riverains d'avoir un point de vue sur la traversée des ouvrages au-dessus des voies ferrées. De nombreux curieux ont suivi les différentes étapes du lancement.

Cette opération a nécessité une interruption progressive du trafic ferroviaire au départ ou à destination de la Gare Saint-Lazare. L'interruption fut totale le dimanche 14 août de minuit à midi et le trafic a ensuite repris progressivement.

Une grue mobile par chantier a été mise en place dans la rue Picquart à la fin de l'opération afin de démonter les avant-becs des ouvrages (il s'agit de structures métalliques provisoires placées à l'extrémité des ouvrages permettant une meilleure répartition des charges au cours du lancement). Ensuite les ouvrages ont été descendus sur leurs appuis les 3 semaines suivantes, week-ends compris (travaux nécessitant également une coupure intégrale des circulations ferroviaires).



120 m

LONGUEUR DE LA PASSERELLE ET
DU PONT



5 à 19 m/h

VITESSE DE RÉALISATION

Ressources

Chantiers de la Buttes des Batignolles

Suivre les chantiers du projet Paris Batignolles : aménagement selon 3 points de vue.

<http://pba.digitime.fr/>

Time-lapse

Time-lapse du lancement du pont et de la passerelle au-dessus du faisceau Saint-Lazare.

<https://www.dailymotion.com/video/x5jrmfl>



Le canal Saint-Martin refait son lit

La mise à sec du canal, le premier trimestre 2016, a permis la réalisation de travaux d'entretien, réparation et amélioration de la voie d'eau et de ses écluses.

Le canal Saint-Martin a été mis en chômage, c'est-à-dire fermé à la navigation, du 4 janvier au 9 avril 2016. Cette opération, rendue nécessaire par l'état vieillissant des écluses et par les amoncellements de vase et de détritrus laissés par les promeneurs indéclicats, a consisté à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration du canal et de ses écluses. Le précédent chômage datait de 2001.

L'opération s'est déroulée entre la première écluse du canal (place de la Bataille de Stalingrad), et la huitième écluse (rue du Faubourg du Temple).

Elle a débuté par la vidange de l'eau et par la pêche de sauvegarde menée avec l'assistance de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Paris et de la proche couronne. Les travaux ont ensuite pu débuter. Les mécanismes des écluses ont été remplacés et modernisés, des confortements des sols d'assise ont été effectués, et un grand nettoyage des boues ainsi que le ramassage des déchets ont été réalisés. Une pelleteuse a procédé au raclage du radier pour rassembler la vase qui a été ramassée par une grue depuis la rive. Chargée dans des camions jusqu'au canal Saint Denis, elle a ensuite été transférée au port de Gennevilliers par voie fluviale, puis acheminée vers les filières de traitement adaptées.

La remise en eau du canal a été effectuée début avril, avec le retour de l'importante faune piscicole qui avait été prélevée avant l'opération.



9 000 tonnes

DE SÉDIMENTS EXTRAITS DU
CANAL ET 40 TONNES DE DÉCHETS
COLLECTÉS ET TRAITÉS



90 000 m³

D'EAU DU CANAL SAINT-MARTIN
ENTRE L'ÉCLUSE DE LA VILLETTE
ET L'ÉCLUSE DU TEMPLE
VIDANGÉS



12

PORTES D'ÉCLUSES RÉNOVÉES

Ressources

Chômage du canal Saint-Martin

Lancement des grands travaux sur le canal Saint-Martin.

<http://www.paris.fr/actualites/canal-saint-martin-lancement-des-grands-travaux-de-nettoyage-3235>

Mise à sec du canal Saint-Martin

Épisode 1 : installation d'un barrage étanche.

http://www.dailymotion.com/video/x3kpojg_mise-a-sec-du-canal-saint-martin-episode-1-installation-d-un-barrage-etanche_news

Vidéo du chômage du canal Saint-Martin

Curage du canal Saint-Martin : extraction de la boue et autres déchets.

http://www.dailymotion.com/video/x3l0dv7_mise-a-sec-du-canal-saint-martin-episode-3-les-poissons-du-canal-saint-martin-demenagent_animals



Les 10 ans du tramway et sa prolongation à l'ouest

Le 16 décembre 2016, le T3a a fêté ses 10 ans. C'était également le coup d'envoi du prolongement du T3b jusqu'à la Porte d'Asnières. Le tramway continue son chemin à Paris.

À l'occasion de cette date anniversaire, Anne Hidalgo a donné le coup d'envoi du prolongement jusqu'à la Porte d'Asnières.

Le tramway T3 permettra, à terme, de relier le pont du Garigliano à la porte d'Asnières en traversant 8 arrondissements de Paris et en les connectant directement à 22 communes de proche couronne. 52 % des voyageurs du T3 font ainsi des trajets entre Paris et sa banlieue et 12 % de banlieue à banlieue.

Plus qu'un mode de transport, le tramway est désormais un élément structurant de la ville et favorise le développement des entreprises et des commerces. Grâce au T3, les Maréchaux se sont peu à peu transformés en « ruban vert », un espace de circulation à la fois fluide et doux, un lieu de respiration pour les habitants de Paris comme pour ceux de sa périphérie.

Le tramway s'inscrit dans une politique volontariste de développement durable. C'est un transport électrique à la fois propre et silencieux. La plate-forme engazonnée embellit les boulevards et participe à la réduction des nuisances sonores. L'arrivée du T3 a permis de réduire de 50 % le trafic automobile sur les boulevards des Maréchaux.



214 000

VOYAGEURS PAR JOUR



1 million

DE PERSONNES EMPRUNTENT
QUOTIDIENNEMENT LES 8 LIGNES
DE TRAMWAY



4,3 km

DE PROLONGEMENT DU
TRAMWAY AU NORD, EN PLUS
DES 22,3 KM DÉJÀ EN SERVICE

Ressources

Présentation du TRAM T3 en 2006

Retrouvez un reportage de la RATP lors
du lancement il y a 10 ans.

[https://www.youtube.com/watch?v=e-
kSjorXnC0](https://www.youtube.com/watch?v=e-kSjorXnC0)

Le projet du prolongement à l'ouest

Actualités, travaux en direct, photos...
Toutes les infos sur le prolongement du
tramway entre Porte de la Chapelle et
Porte d'Asnières.

<https://www.tramway.paris.fr/>



Rénovation de la résidence du Faubourg du Temple

La résidence-appartements pour personnes âgées du Faubourg du Temple, située dans le 10e arrondissement, a été rouverte en 2016, offrant ainsi aux résidents des logements rénovés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Entrepris en 2015, le programme de rénovation a permis l'agrandissement de la surface habitable des logements en les équipant notamment d'une cuisinette et d'une salle d'eau dotée d'une douche à l'italienne. Le confort thermique des bâtiments a été grandement renforcé grâce à la pose de menuiseries extérieures isolantes, de volets roulants à commande électrique, d'un chauffage central et d'un isolant extérieur sur l'enveloppe des bâtiments.

La résidence offre 37 logements éligibles à l'APL, dont 32 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. La restructuration a été certifiée par le Patrimoine Habitat et environnement et le label haute performance énergétique (HPE) rénovation, tous deux agréés par l'organisme CERQUAL.

Des travaux de cette ampleur ne pouvaient se réaliser en milieu occupé. Il a ainsi été proposé aux occupants de la résidence, qui l'ont tous accepté, d'être relogés dans des établissements à proximité et d'être prioritaires pour un réemménagement à la fin des travaux.



4,6 M€

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX



1,4 M€

DE SUBVENTION DE LA VILLE DE
PARIS



32

LOGEMENTS ACCESSIBLES AUX
PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Rattachement des services sociaux polyvalents

Dans le cadre du Nouveau Paris Solidaire, projet de réforme de l'action sociale parisienne, les services sociaux polyvalents du Département de Paris ont été rattachés aux sections d'arrondissement du centre d'action sociale de la Ville de Paris.

Essentiellement composés de travailleurs sociaux, les services sociaux polyvalents (SSP) assurent l'accompagnement et le suivi social des Parisien.ne.s. Leur rattachement aux sections d'arrondissement, qui s'est déroulé en deux phases afin de faciliter le transfert des agents, a permis de réunir au sein d'une même entité les personnels des SSP et les services administratifs chargés d'instruire les demandes d'aide sociale. Le Centre d'action sociale, en devenant l'opérateur unique de la Ville, ambitionne ainsi de simplifier et d'améliorer l'organisation de l'action sociale Parisienne, de renforcer l'accès aux droits et la coordination des interventions au niveau du territoire.

À terme, un seul guichet par arrondissement permettra l'accueil des usagers, afin de mieux articuler la délivrance des prestations et l'accompagnement social.



528

**NOUVEAUX AGENTS ACCUEILLIS
AU CENTRE D'ACTION SOCIALE**



13

SSP RATTACHÉS EN DEUX VAGUES



20

**SERVICES SOCIAUX POLYVALENTS
GÉRÉS**



Ouverture d'un 9^e restaurant solidaire

En 2016, dans le cadre du Pacte de lutte contre la grande exclusion, un 9^e restaurant solidaire est venu compléter dans le 12^e arrondissement l'offre déjà existante.

Neuvième restaurant solidaire à voir le jour depuis 2010, Saint-Eloi répond aux engagements pris par la municipalité de proposer une restauration assise, de qualité et équilibrée, à des personnes en situation de grande précarité et sans domicile. L'établissement accueille ainsi chaque soir près de 80 usagers.

Depuis l'abandon en 2010 de la distribution alimentaire dans la rue, les restaurants solidaires ont prouvé la pertinence d'une restauration assise, chaude et de qualité, dans des lieux banalisés. Plus de 1 300 repas sont servis chaque soir aux Parisien.ne.s précaires. Les repas sont équilibrés, répondant à des normes exigeantes et servis assis dans des équipements classiques de restauration collective. Des petits pots sont prévus pour les plus petits.

Les restaurants solidaires ont prouvé leur pertinence car ils répondent aux besoins élémentaires d'un public en grande précarité, pour lesquels le repas proposé est souvent le seul de la journée. Ces lieux complètent ainsi l'offre d'aide alimentaire existante dans le respect et la dignité des personnes. L'accueil y est inconditionnel et permet la réception à la fois de personnes isolées et des familles. Les restaurants solidaires sont ouverts du lundi au samedi de 17h15 à 19h30 et sont accessibles sur présentation d'une carte mensuelle remise par un service social ou une association parisienne agréée. Des bénévoles, en plus des agents, sont présents pour accompagner les usagers lors de leur repas.



150 places

DE CAPACITÉ D'ACCUEIL



343 776

REPAS SERVIS DANS LES
RESTAURANTS SOLIDAIRES



133 900,32 €

COÛT DES TRAVAUX (TTC)

Ressources

Présentation des restaurants solidaires Au cœur du restaurant solidaire Meaux

Montage de photos prises à la fin de service du restaurant Vellefaux, dans le 10e arrondissement.

http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/social-et-solidarites/personnes-en-situation-de-precarite/distribution-de-repas-123#les-restaurants-solidaires_3

Un film qui donne la parole aux usagers et aux agents du restaurant solidaire Meaux, 8e établissement du genre à avoir ouvert ses portes en 2015.

<http://www.dailymotion.com/video/x46tvaf>



Généralisation de la télémédecine dans les Ehpad

Rendue possible par l'avancée de la technologie, la télémédecine devient un outil de prise en soins incontournable pour les soignants, particulièrement dans le domaine de la gériatrie. Depuis 2016, les 15 Ehpad du Centre d'action sociale en sont dotés.

En 2016, la possibilité de réaliser des téléconsultations ou des télé-expertises a été offerte à tous les Ehpad (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) du Centre d'action sociale de la Ville de Paris. Le principe est simple : réaliser des consultations de spécialistes à distance sans faire déplacer la personne âgée.

Installé.e dans une salle dédiée, accompagné.e d'un proche si elle/il le souhaite et toujours de son médecin traitant, le/la résident.e dialogue en toute confidentialité avec un.e praticien.ne hospitalier.e, par écran interposé. La télémédecine s'est révélée, en pratique, efficace à bien des égards : sa simplicité d'utilisation fait oublier rapidement au patient l'ordinateur qui le sépare du praticien ; le stress et l'attente liés à un déplacement à l'hôpital disparaissent. La prise en soins des personnes gagne ainsi considérablement en confort et en qualité.

Les avantages sont tout aussi nombreux pour les médecins de l'Ehpad, qui peuvent bénéficier plus facilement de l'expertise et de conseils de leurs confrères en milieu hospitalier. La télémédecine leur permet en outre d'organiser de véritables concertations pluridisciplinaires, afin de proposer aux résidents des établissements des soins raisonnables et raisonnés. Une façon intelligente d'enrichir les savoirs et de renouveler la relation de soin médical.



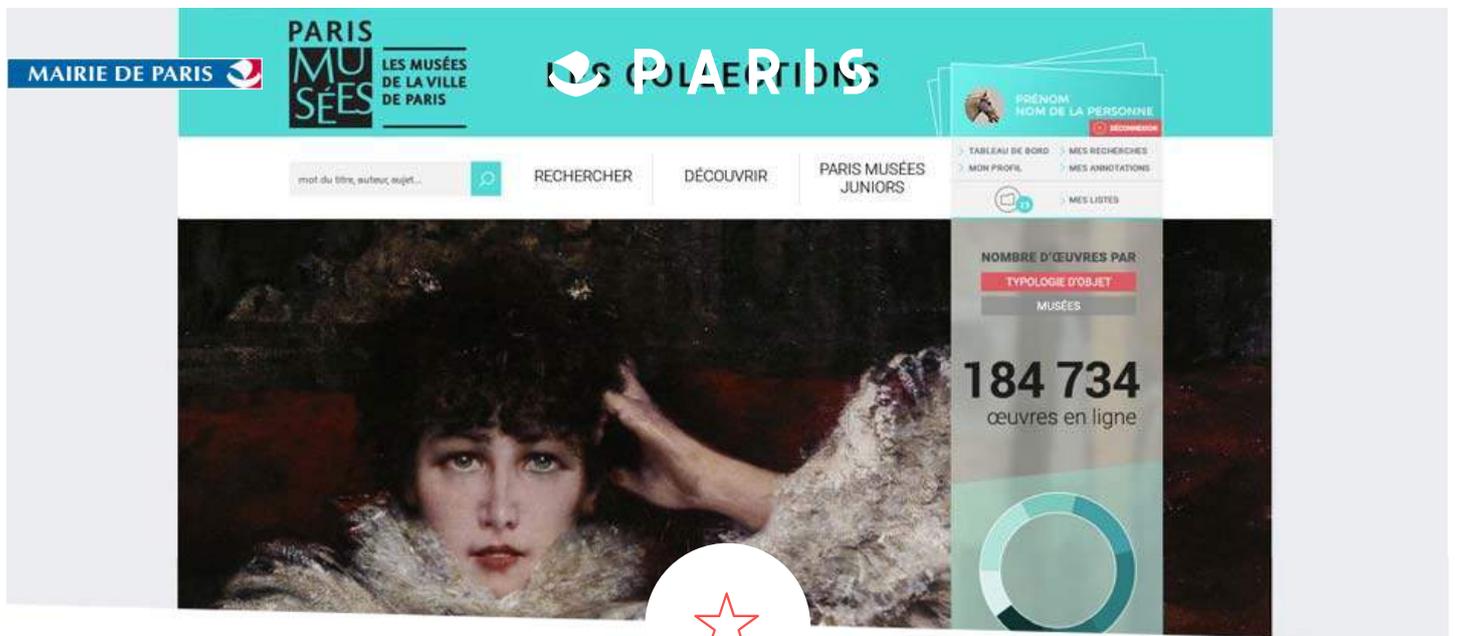
3

HÔPITAUX PARTENAIRES :
L'HÔPITAL EUROPÉEN GEORGES
POMPIDOU, L'HÔPITAL
VAUGIRARD ET LE CENTRE
HOSPITALIER DE GONESSE



15

EHPAD ÉQUIPÉS DE LA
TÉLÉMÉDECINE



Le portail des collections des musées en ligne

Le 4 mai 2016, Paris Musées a mis en ligne une plateforme inédite destinée à un double usage, celui du grand public et des chercheurs.

Le site parismuseescollections.paris.fr donne accès à un ensemble de contenus d'une richesse incomparable : plus de 210 000 notices d'œuvres, ressources bibliographiques et archives, des collections archéologiques à l'art contemporain sont aujourd'hui en ligne et ne cessent d'être quotidiennement augmentées.

La plateforme permet de découvrir les collections sur tout support, de personnaliser son exploration avec des nouveautés et des suggestions sur mesure, de préparer sa visite dans les expositions, d'effectuer tous types de recherches mais aussi d'approfondir celles-ci par un accès aux archives et ressources bibliographiques liées. Le visiteur peut partager ses découvertes et ses coups de cœur et parcourir des sélections thématiques d'œuvres des collections (Paris 1900, la Révolution française...).

Dans un souci d'exhaustivité, le site donne accès aussi bien aux chefs d'œuvre exposés en salles qu'aux œuvres rarement montrées du fait de leur fragilité (dessins, photographies, estampes et textiles notamment). Il est aujourd'hui prévu que le site sera enrichi de 100 000 numérisations par an et bénéficiera de deux phases d'évolution techniques et fonctionnelles destinées à accroître son interactivité.



210 399

ŒUVRES EN LIGNE



393 992

MÉDIAS

Ressources

Le portail des collections Paris Musées

Lien vers le portail des collections.

<http://parismuseescollections.paris.fr/fr>



Carnavalet déménagement !

Le musée Carnavalet est le grand musée historique de la Ville de Paris. Ses collections, qui comprennent plus de 600 000 œuvres, en font l'un des principaux musées français.

Boiseries et décors, tableaux, dessins et estampes, affiches, photographies, monnaies et médailles, sculptures, pièces de mobilier, objets d'art et d'histoire... sont présentés dans un cadre historique exceptionnel. Le visiteur voyage à travers Paris de la Préhistoire à nos jours.

Installé dans les hôtels Carnavalet et Le Peletier de Saint-Fargeau, au cœur du Marais, l'un des quartiers où le patrimoine architectural préhaussmanien a été le mieux préservé, le musée de l'histoire de Paris est situé dans l'une des zones touristiques les plus fréquentées de la capitale. Il reçoit chaque année environ 500 000 visiteurs dont 950 groupes scolaires et 200 groupes de personnes en difficultés sociales accompagnés par un médiateur. Sa rénovation permettra d'augmenter considérablement sa capacité d'accueil. Sur le plan patrimonial, le site présente un intérêt majeur qui a justifié sa protection au titre des Monuments Historiques (depuis 1846) et du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais (depuis 1965).

Le 4 octobre 2016, le musée a fermé ses portes pour engager un grand chantier de rénovation. Le déménagement des plus de 610 000 œuvres de la collection vers des réserves externalisées a représenté un chantier exceptionnel. Anticipé dès 2014 par une phase d'étude, il s'achèvera en 2017 pour le début des travaux.

La réouverture du musée est prévue début 2020.

Ressources

Le musée Carnavalet

Site du musée.

<http://www.carnavalet.paris.fr/>

les misérables

Exposition Le Misérables à la prison de Réault

Pour la première fois, la Maison Victor Hugo a collaboré avec les détenus de la prison de Réault pour la réalisation d'une exposition Les Misérables présentée du 26 janvier au 26 avril 2016 au sein du centre pénitentiaire.

L'exposition a été conçue par un groupe d'une dizaine de personnes détenues, hommes et femmes, accompagnés par Vincent Gille, conservateur à la Maison de Victor Hugo.

Le groupe s'est réuni un après-midi par semaine pendant près d'un an. Il a défini les thématiques et l'orientation générale, choisi les œuvres exposées, organisé le parcours de l'exposition, rédigé les éléments de signalétique (textes de salle, cartels), élaboré l'aide à la visite et il assurera la médiation de l'exposition auprès des visiteurs.

La centaine d'œuvres présentée (tableaux, dessins, estampes, sculptures, photographies, livres, manuscrits...), en majorité originales, proviennent des collections de la Maison de Victor Hugo, du musée Carnavalet, du musée d'Art moderne de la Ville de Paris et des collections de la ville de Montfermeil.

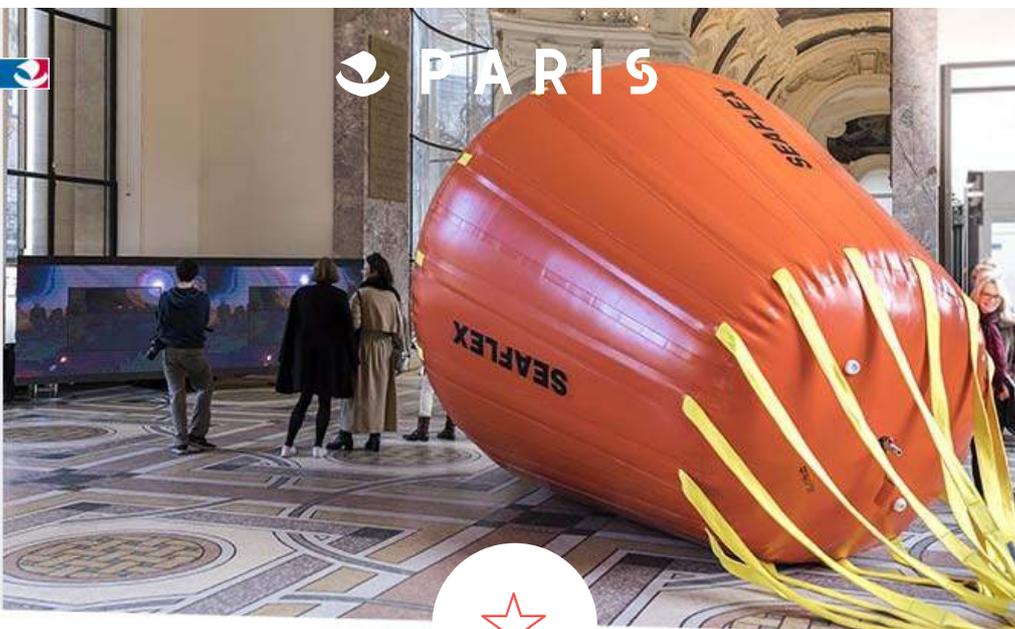
L'exposition était ouverte à l'ensemble des personnes détenues incarcérées dans ce même établissement, à l'ensemble du personnel du CPSF (personnel de surveillance, personnel médical, personnel privé) et de la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Paris et de la société Thémis FM. La visite de l'exposition, notamment aux autres personnes incarcérées, était accompagnée par un ou deux commissaires qui en ont donc aussi assuré la médiation. L'exposition a été adaptée dans un format réduit et sera présentée en 2017 dans plusieurs autres établissements pénitentiaires.

Ressources

La Maison Victor Hugo

Site de la maison Victor Hugo.

<http://maisonsvictorhugo.paris.fr/>



Le Petit Palais-On Site est au cœur de la FIAC

Pour la conservatrice Susana Gállego Cuesta, l'ouverture aux passants de l'avenue Churchill et l'accrochage d'œuvres contemporaines au sein du musée sont l'occasion de porter un regard renouvelé sur ce lieu et sur son histoire.

Pourquoi, pour une exposition d'art contemporain, avoir choisi l'Exposition Universelle de 1900 comme point de repère ?

Susana G.C. : Dès ses débuts, le Petit Palais a eu pour vocation de montrer l'art de son temps : c'est au Petit Palais que Matisse fait ses premières apparitions, et en 1934, des expositions y présentent de jeunes créateurs. Grâce à des donations, notamment celle des frères Dutuit en 1902, le musée réunit un très riche fonds ancien, constitué d'œuvres qui vont de l'Antiquité au XXe siècle. On site est donc pour nous l'occasion de revenir au rôle originel de la maison, et de jouer avec le télescopage des époques : nous mettons le bâtiment à l'épreuve des œuvres contemporaines, et réciproquement.

Comment pérenniser cette idée de dialogue entre le musée et l'art contemporain ?

Susana G.C. : Les Dutuit avaient la conviction que leur collection devait servir à la formation des artistes du futur. Le musée partage cette ambition, et accueille à bras ouverts les artistes : Picasso était un grand admirateur de Carriès, Miquel Barceló vient aujourd'hui rendre visite à nos Courbet... Nous nous rêvons comme une source d'inspiration, avec l'espoir que cette première édition d'On Site suscitera de nouvelles envies et propositions.

Ressources

On Site au Petit Palais

Lien vers le site internet de la FIAC.

<http://www.fiac.com/paris/la-fiac/onsite/onsite-2016>

Le Petit Palais

Lien vers le site internet du Petit Palais.

<http://www.petitpalais.paris.fr/>

Crédits

Crédits photos

- **Secrétariat Général :**
Sophie Robichon, Mission MGP-SG, Jean-Baptiste Gurliat, Emilie Chaix, Henri Garat, Celia Pernot, Marc Verhille, métropoledugrandparis.
- **Affaires Culturelles :**
Mairie de Paris - Sophie Robichon, Cyrill Brami, Jean-Philippe Robin, Laurent Bourgogne, Mairie de Paris - Jean-Baptiste Gurliat - Mairie de Paris, Josephine Brueder, Mairie de Paris - François Grunberg, Mairie de Paris, Jean Louis Fernandez, Joana Vasconcelos, Jean-Yves Lacote, Mairie de Paris \ Claire Pignol.
- **Affaires Scolaires :**
Laurent Bourgogne - DASCO, Pierre Emmanuel Marty - DASCO, Ecole Simon Bolivar (19ème), Jean-Baptiste Gurliat, Henri Garat.
- **Action sociale, Enfance et Santé :**
Mission communication DASES.
- **Démocratie, Citoyens et Territoires :**
Hélène Cardin - Mairie de Paris, Jean-Baptiste Gurliat - Mairie de Paris, Lauren Thépot, Henri Garat, Charlotte Le Chat - EDL Goutte d'Or, Géraldine Blaux - Mairie de Paris, Stéphane Lattès - Mairie de Paris, Carte Citoyenne-Citoyen de Paris, Emilie Chaix - Mairie de Paris, Léa Rumeau - Mairie de Paris, Mairie de Paris.
- **Direction de l'Attractivité et de l'Emploi :**
Blandine Bénard, Mediakiosk, Odile Decq, Henri Garat - Ville de Paris, Sophie Robichon - Mairie de Paris, EPSAA, MIE, DICOM, Samuel Sellem, Florent Mulot, Mairie de Paris - Henri Garat.
- **Espaces verts et Environnement :**
Christophe Noël, Jean-Pierre Viguié, Flore urbaine, DR, François Grunberg.
- **Familles et Petite Enfance :**
DFPE / Mairie de Paris, Clément Dorval - Mairie de Paris, Laurent Bourgogne - Mairie de Paris, Mood Maker, Gérard Sanz - Mairie de Paris, Maison des Ilens familiaux, Sophie Robichon - Mairie de Paris, DFPE Mairie de Paris, Gérard Sanz, Alexandra Catière.
- **Jeunesse et Sports :**
Gérard Sanz - Mairie de Paris, Jean-Baptiste Gurliat - Mairie de Paris, Mairie de Paris - Mission Jeunesse et Citoyenneté, Erwan Floc'h, Mairie de Paris / Direction de la Jeunesse et des Sports.
- **Logement et Habitat :**
Apur - David Boureau, Emilie Chaix - Mairie de Paris, Christophe Demonfaucon, SOLIHA, Mairie de Paris, Jean-Baptiste Gurliat - Mairie de Paris, Mairie de Paris - DLH, Sophie Robichon - Mairie de Paris, Katemangostar Freepik.com, Henri Garat - Mairie de Paris, Frédéric Delangle.
- **Patrimoine et Architecture :**
Clément Dorval, Baudin Chateauneuf, Florence Morisson, Aymone Lagarrigue, SET, Aghis Pangalos et Anne Feldmann architects.
- **Propreté et Eau :**
Mairie de Paris.
- **Prévention et Protection :**
Service communication DPSP - Mairie de Paris, Unité ASA DPSP - Mairie de Paris, Jean-Baptiste Gurliat - DICOM - Mairie de Paris, Marc Verhille - DICOM - Mairie de Paris.

- **Urbanisme :**
Christophe Jacquet, Agence Perrot & Richard, Jacques Leroy, Paris.fr, Apur, Jean-Baptiste Gurliat, Digiworks.
- **Voirie et Déplacements :**
Henri Garat, Christophe Belin, Bernard Pedretti, Collectif Place du Panthéon, DICOM, CapGeo.
- **Affaires Juridiques :**
DDCT /Service Egalité, Intégration, Inclusion, Jean-Baptiste Gurliat, Luxigon, Sophie Robichon / Marc Verhille, Henri Garat, Christine Marques.
- **Finances et Achats :**
DFA, Vectuel-StudioSezz-PBA, Région Ile-de-France, DICOM, CC Sequana, Jean-Baptiste Gurliat, Henri Garat, Déborah Lesage.
- **Immobilier, Logistique et Transports :**
Pierre-Olivier Dementhon - Mairie de Paris, Olivier Peyen - Mairie de Paris, BCS certification (logo) et Olivier PEYEN / Mairie de Paris (photo), Jean-Baptiste Gurliat - Mairie de Paris, Jacques Desnoes - Mairie de Paris.
- **Information et Communication :**
Jean-Baptiste Gurliat - Mairie de Paris, Xavier Lambours - Signatures, Henri Garat - Mairie de Paris, 2016 The LEGO Group, Livia Saavedra/Klar/DICOM, DR Société Européenne de Production 2016 - Réalisateur Jean-Edouard Choppin.
- **Ressources Humaines :**
Christine Philippon, Edition DRH/Service communication, Édition DRH/Service communication - Illustrations Antoine Chereau, Janvier 2016 - Conception Rampazzo / Mairie de Paris - Photos Agence Klar / Livia Saavedra, Édition DRH/Service communication, Sophie Robichon.
- **Systèmes et Technologies de l'Information :**
Timeline.paris.fr, Adlen Zegouri, teleservices.paris.fr, WEDOSTUDIOS, Olivier H./wikimedia, capgeo.paris.fr, ww.ow2.org, Mairie de Paris/DSTI.
- **Paris Musées :**
Pierre Antoine - Paris Musées, Paris Musées, Musée Carnavalet - Paris Musées, Maison Victor Hugo - Paris Musées, Pierre Antoine - Paris Musées, DR - Paris Musées, Palais Galliera - Paris Musées, Musée Bourdelle - Paris Musées, Musée Cernuschi - Paris Musées, Paris Musées / Musée Cernuschi / DR, Paris Musées / Musée d'Art moderne de la Ville de Paris / DR, Paris Musées / Petit Palais / DR.
- **Centre d'action sociale de la Ville de Paris :**
CASVP - Frédéric Saïd, CASVP - Julien Pierre, CASVP - Antonio Pedalino.
- **Relations Internationales :**
Jean-Baptiste Gurliat, Maud Benardeau, DR, Henri Garat, Emilie Chaix.
- **Inspection Générale :**
Nadine Bourgain, Sophie Robichon, Inspection générale de la Ville de Paris, Jean-Baptiste Gurliat, Ascenseurs et escalators publics.



Paris à la hauteur de ses ambitions

Anne Hidalgo, Maire de Paris

Parce que le plus grand défi de notre siècle est le défi climatique, nous avons fait de la transition écologique une priorité. Pour nos enfants, pour les générations futures, nous avons, cette année encore, fait progresser la part des énergies propres, lutté contre la pollution, favorisé les circulations douces, végétalisé l'espace public, conçu un nouveau parc avec les quais de Seine ouverts aux piétons et aux vélos.

Nous avons rappelé que tous les Parisiens ont leur place dans cette ville et que notre diversité est notre plus belle force. Nous pouvons être fiers de l'ouverture des centres humanitaires d'accueil pour les réfugiés et du financement de plus de 7 500 logements sociaux en 2016 – ce qui constitue un record. Nous continuons à assurer aux familles un haut niveau de service public, en créant notamment plus de 5 000 nouvelles places de crèche pendant la mandature. Dans le même temps, nous maintenons une trajectoire financière soutenable, sans augmenter les taux des impôts directs locaux.

Les Parisiens aspirent à vivre dans un espace public agréable, propre et sûr. Le lancement du Plan de renforcement de la propreté et la création d'une brigade de lutte contre les incivilités se sont inscrits dans cette perspective. Tout au long de l'année, nous avons d'ailleurs pu compter sur les agents de la collectivité, qui ont fait preuve d'un grand professionnalisme, au quotidien comme dans les moments de crise – je pense en particulier à la crue de la Seine et au dernier épisode de canicule. Je tiens ici à les en remercier.

Pour rétablir une confiance indispensable au fonctionnement de nos démocraties, nous avons décidé d'ouvrir grand les portes de la politique et de permettre l'implication de nos concitoyens au sein de tous les processus de réflexion et de décision qui les concernent. Nous nous battons pour une irruption de tous les habitants dans la vie démocratique de leur ville. Le nouveau record de participation lors de l'édition 2016 du Budget participatif, le succès de la nouvelle Carte Citoyenne-Citoyen de Paris et la qualité des projets issus du programme « Réinventer Paris » confirment la justesse et l'importance de ce choix.

En 2017, nous porterons ensemble un projet d'avant-garde pour les métropoles du 21^e siècle, en mettant en œuvre des projets essentiels.

Avec l'adoption de la loi relative au statut de Paris, les institutions de la capitale évolueront en profondeur.

L'année 2017 sera en outre décisive pour notre candidature aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Paris poursuivra son combat sans relâche contre le dérèglement climatique et se dotera d'un nouveau Plan Climat Air Énergie territorial d'ici la fin de l'année. Nous lutterons concrètement contre la pollution en maintenant notre objectif de sortie du diesel et en réduisant la place de la voiture au bénéfice des mobilités douces.

Les Parisiens demeureront au cœur de l'élaboration des projets municipaux – nous leur proposerons d'ailleurs un budget participatif étendu.

Nous développerons le service public local grâce à l'ouverture de crèches, de jardins, de gymnases, d'une école, à l'élargissement des horaires d'ouverture et à l'essor des services numériques.

Nous continuerons à porter une attention particulière aux plus fragiles. Un nouveau centre d'hébergement pour les personnes sans domicile fixe ouvrira ainsi ses portes à Paris.

Avec la reconquête progressive de la Petite Ceinture ou encore le réaménagement de la Place de la Nation, le cadre de vie des habitants sera sans cesse amélioré.

Dans cette grande et belle aventure collective, vous pouvez compter sur mon indéfectible engagement à vos côtés.

Répondre aux attentes
de tous les Parisiens

Philippe CHOTARD, Secrétaire général de la Ville de Paris

Le présent rapport d'activité vous donne un vaste aperçu de la diversité et de l'importance des réalisations.

En 2017, nous poursuivons, avec la même détermination, la mise en œuvre des projets engagés, parmi lesquels la création de 650 places supplémentaires en crèches, le financement de plus de 7 000 nouveaux logements, le développement de la végétalisation de Paris, un nouveau partage de l'espace public, en particulier avec la création du Parc des Rives de Seine, intégrant la rive droite des berges.

2017 est également l'année de la mise en œuvre de la réforme du statut de Paris, adoptée par le Parlement le 16 février dernier. Celle-ci va déboucher sur une organisation administrative simplifiée, avec la création d'une collectivité unique issue de la fusion de la Commune et du Département, dotée de compétences renforcées, notamment en ce qui concerne la délivrance des titres d'identité, la circulation, la lutte contre l'habitat indigne, les affaires funéraires ou la lutte contre les nuisances sonores. C'est dans ce cadre qu'est conduite la réforme du stationnement à Paris. À terme, ce sont ainsi près de 2 000 agents de la Préfecture de Police qui vont rejoindre la Ville de Paris pour y exercer, pour la majorité d'entre eux, de nouvelles missions au service des Parisiens. Enfin, la représentation institutionnelle des Parisiens sera plus équilibrée d'un point de vue démographique, grâce au regroupement des secteurs électoraux des 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements en un seul, à l'horizon 2020.

Dans la perspective de la transition écologique et énergétique de Paris, 2017 est aussi l'année de l'adoption du second Plan de Déplacement des Administrations Parisiennes, du nouveau Plan Climat-Air-Énergie et de celui en faveur de la Biodiversité.

Parallèlement, les différents chantiers de modernisation de l'administration parisienne se poursuivent, notamment la réorganisation en profondeur des services en charge de la lutte contre les incivilités pour un meilleur respect des règles sur l'espace public ainsi que l'amélioration de la relation à l'usager avec en particulier le développement de nouveaux services numériques et la création d'un compte numérique unique pour tous les Parisiens.

Les défis à relever par la Ville sont d'importance ; certains peuvent même être qualifiés d'historiques, comme ceux relatifs à la réforme du statut de Paris. Ils sont autant de motifs de fierté pour l'ensemble des agents de la collectivité parisienne.

MAIRIE DE PARIS

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste
fixe sauf tarif propre à votre opérateur